

études et documents



les femmes à Genève:
portrait statistique

n° 11
février 88



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

résumé

- De 1900 à 1980, les femmes du canton, comme les hommes, sont devenues plus nombreuses et proportionnellement plus âgées. Dans environ un tiers des cas elles sont d'origine étrangère.

Mais certaines différences entre femmes et hommes s'accroissent :

- toujours plus de veuves et de divorcées, alors que les hommes sont le plus souvent mariés;
- les femmes de 65 ans et plus sont plus nombreuses et leur nombre augmente plus rapidement que celui des hommes.

- Le profil des femmes professionnellement actives se distingue nettement de celui des hommes. Proportionnellement moins nombreuses à exercer une profession, leur taux d'activité dépend dans une plus large mesure de l'état civil. Ainsi, ce sont les femmes mariées qui travaillent le moins fréquemment à l'extérieur; néanmoins elles sont neuf sur vingt à exercer une activité professionnelle. Cette proportion a tendance à diminuer avec un nombre croissant d'enfants. Contrairement aux hommes, les femmes travaillent très souvent à temps partiel (presque une sur trois en 1980) et ce sont les femmes mariées qui ont le plus souvent recours à ce type de travail. Environ neuf femmes sur dix travaillent dans le secteur tertiaire, le plus souvent dans des professions telles que : employée de commerce ou de bureau, vendeuse, employée de maison, institutrice etc. Les femmes se trouvent placées plus souvent que les hommes au bas de la hiérarchie des professions et celles qui occupent des postes à responsabilité sont rares. Les salaires féminins, qui se situent en 1986 en moyenne à peu près à 77 % des salaires masculins, résument en quelque sorte cette situation.

- En 1980, près de 50 000 ménages du canton ont une femme à leur tête, soit environ un ménage sur trois.

Ces "chefs de ménage" sont, plus souvent que leurs homologues masculins, célibataires, veuves ou divorcées. Mariées, elles ne sont qu'une minorité et la plupart du temps vivent séparées.

Les femmes "chefs" d'un ménage privé, le sont à 80 % de ménages "non familiaux", dont la quasi-totalité est formée d'une personne seule.

Le nombre de femmes chefs de famille (20 % des ménages privés dont le répondant est de sexe féminin sont des ménages familiaux) a progressé de 50 % entre 1970 et 1980. L'immense majorité d'entre elles sont seules avec un ou plusieurs enfants (un tiers avec deux enfants ou plus). Les femmes seules avec enfant(s) représentent un ménage familial sur dix. La part des jeunes chefs de famille augmente; plus du 50 % ont moins de 44 ans. A l'exception des veuves, plus des trois quarts des mères seules avec enfant(s) exercent une activité lucrative, quel que soit leur état civil.

les femmes à genève: portrait statistique

<u>Sommaire</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LA POPULATION FEMININE DU CANTON : SITUATION DES FEMMES EN COMPARAISON DE CELLE DES HOMMES : QUELQUES POINTS DE REPERE	2
1. Evolution générale	2
2. Etat civil	4
3. Groupe d'âges	7
4. Population résidante selon le sexe, l'état civil et le groupe d'âges	10
5. Population âgée de 65 ans et plus	13
6. Origine et nationalité	16
7. Conclusion : la population féminine du canton : vue d'ensemble et portrait de groupes	20
CHAPITRE 2 : L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	21
1. Femmes actives - femmes non actives	21
2. Le travail à temps partiel	30
3. L'emploi féminin selon les secteurs et branches économiques	32
4. Professions féminines et situation des femmes dans les professions	37
5. Les salaires	42
6. Conclusion : portrait de femmes actives	44
CHAPITRE 3 : L'ACTIVITE PROCREATRICE	45
1. Population féminine en âge de procréer	46
2. Natalité et fécondité	48
3. Conclusion : portrait de femmes avec enfants	52
CHAPITRE 4 : STRUCTURE FAMILIALE	53
1. Ménages privés : sexe, état civil et âge du chef de ménage	54
2. Femmes chefs de ménage et types de ménages	57
3. Chefs de ménage seules avec enfant(s)	65
4. Conclusion : portrait de famille, femmes chefs de ménage	68
ANNEXE STATISTIQUE	69
BIBLIOGRAPHIE	76

introduction

Sur le plan fédéral, avec l'acceptation du droit matrimonial et successoral et sa récente entrée en vigueur, sur le plan cantonal genevois, avec l'introduction dans la Constitution d'un article consacrant l'égalité entre hommes et femmes et la création d'un bureau et d'une commission consultative chargés de son application, une attention renouvelée est portée, par des associations, groupements ou simples citoyennes et citoyens, sur la "situation des femmes" dans notre société. C'est d'ailleurs dans ce contexte déjà, en réponse à une motion déposée au Grand Conseil¹⁾, que le Service cantonal de statistique (SCS) a publié en mai 1985 un étude particulière sur l'"évaluation statistique du nombre d'heures de travail accomplies dans les ménages"²⁾.

Cette nouvelle publication peut être considérée comme un prolongement et un élargissement de l'approche statistique de la population féminine du canton et de son activité. Elle vise avant tout à exploiter un matériel statistique à la fois abondant et mal connu afin d'éclairer, au moyen de données chiffrées, la place occupée par les femmes à quelques moments et dans quelques domaines choisis : population en général, activité professionnelle, activité procréatrice, structure familiale. Ces quatre thèmes sont traités dans l'optique de la statistique descriptive et donnent donc une photographie de la situation des femmes du canton sous divers points de vue. Le rapport résume ainsi de manière synthétique une part substantielle des renseignements disponibles sur la situation des femmes dans le canton de Genève, tirés essentiellement des recensements fédéraux de la population, des recensements fédéraux des entreprises, ainsi que des publications du Service cantonal de statistique.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il s'agit ici d'une vue partielle de la "situation des femmes à Genève", et que tout, notamment la "condition féminine", n'y est pas traité. Il s'agit plutôt de la "place des femmes" dans l'économie et certains aspects de la société genevoise.

Les chiffres utilisés sont présentés le plus souvent sous la forme d'illustrations graphiques. Si le lecteur désire avoir recours à l'ensemble des résultats, les sources sont citées en référence.

La photographie statistique de la situation des femmes du canton varie selon l'objectif de chaque étape de l'étude. Pour les vues d'ensemble, la description porte sur l'évolution de 1900 à 1980. Pour l'examen de détail ou de situation particulière, l'attention se fixe principalement sur les deux dernières périodes de recensement, soit de la population (1970-1980), soit des entreprises (1975-1985).

1) Motion 220, déposée par Mme J. Berenstein-Wavre.

2) Disponible au SCS (28 pages).

la population féminine du canton :
situation des femmes en comparaison de celle des hommes
quelques points de repère

1. EVOLUTION GENERALE

Au cours de ce siècle, la population résidente du canton a progressé de 132 609, en 1900, à 349 040 en 1980¹⁾. Elle se trouve donc multipliée par 2,6. Cette évolution a-t-elle modifié la répartition entre les sexes ?

Tableau 1

Canton de Genève

Population résidente selon le sexe

	Féminin	Masculin	Total	Sexe féminin	Excédent du sexe féminin	
				%	Nombre	%
1900	70 091	62 518	132 609	52,9	7 573	5,7
1910	83 593	71 313	154 906	54,0	12 280	7,9
1920	93 258	77 742	171 000	54,5	15 516	9,1
1930	94 133	77 233	171 366	54,9	16 900	9,9
1941	95 898	78 957	174 855	54,8	16 941	9,7
1950	110 440	92 478	202 918	54,4	17 962	8,8
1960	136 573	122 661	259 234	52,7	13 912	5,4
1970	174 322	157 277	331 599	52,6	17 045	5,1
1980	183 682	165 358	349 040	52,6	18 324	5,2

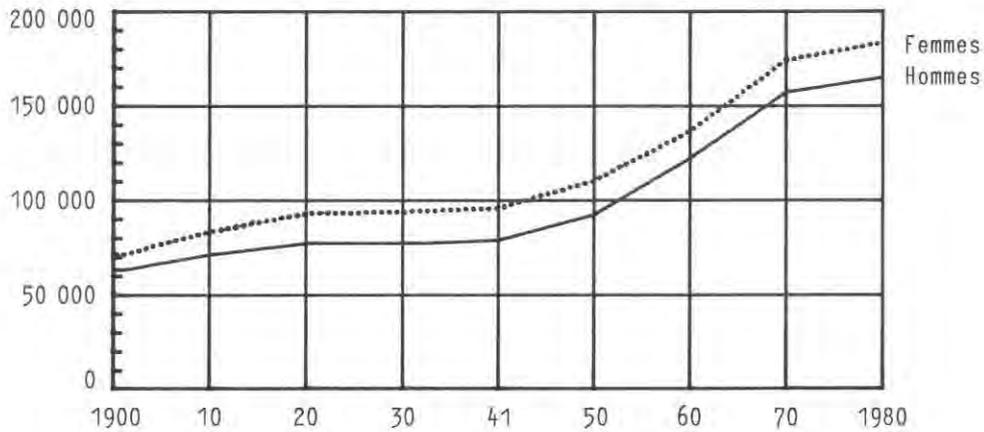
De 1900 à 1980, la part féminine de la population est passée, en nombres absolus, de 70 091 à 183 682, et la part masculine de 62 518 à 165 358 (graphique 1). En proportion, les femmes ont au cours de cette période maintenu leur majorité entre 53 et 55 %. En nombre, l'excédent de la population féminine a plus que doublé, et se monte en 1980 à 18 324, contre 7 573 en 1900 (graphique 2). Il faut néanmoins relativiser cette progression en la rapportant à la population totale. On constate alors que la part supplémentaire du sexe féminin oscille entre 5 % et 10 %, taux maximum mesuré en 1930 et 1941. Depuis trois décennies ce taux se fixe à environ 5 % (graphique 3).

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 16, 26, 74.

Graphique 1

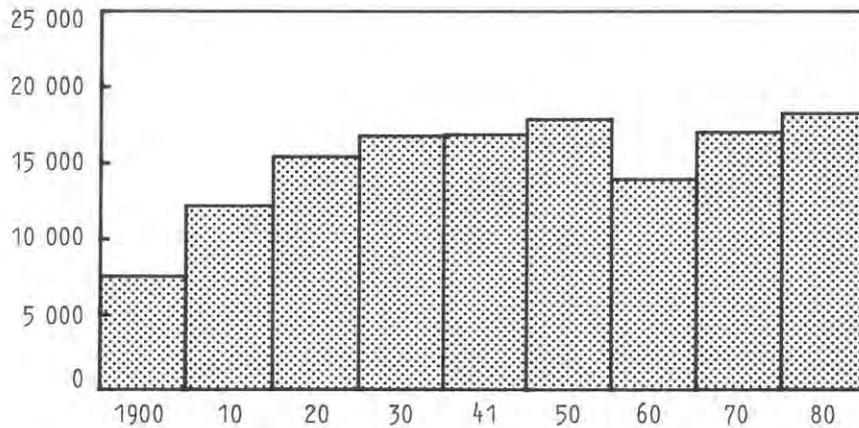
Canton de Genève

Population résidante selon le sexe



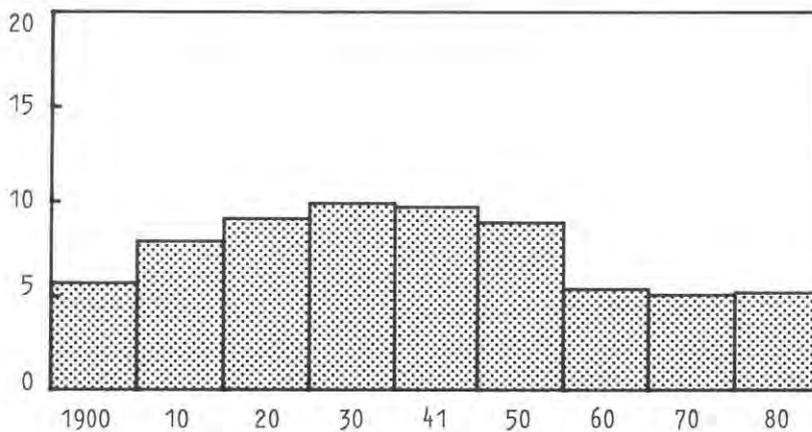
Graphique 2

Excédent de la population féminine
En nombres absolus



Graphique 3

Excédent de la population féminine
En pour cent de la population résidante totale



2. ETAT CIVIL

Une étape traditionnelle de l'approche statistique des populations, après la distinction selon le sexe, est la répartition selon l'état civil. Celui-ci, en dehors de toute considération de valeur, prend un sens particulier lorsqu'il est associé aux femmes ou aux hommes. En effet, il ressort clairement que certains états civils sont plus fréquemment en rapport avec l'un ou l'autre sexe et que leurs évolutions mêmes peuvent être divergentes.

Tableau 2

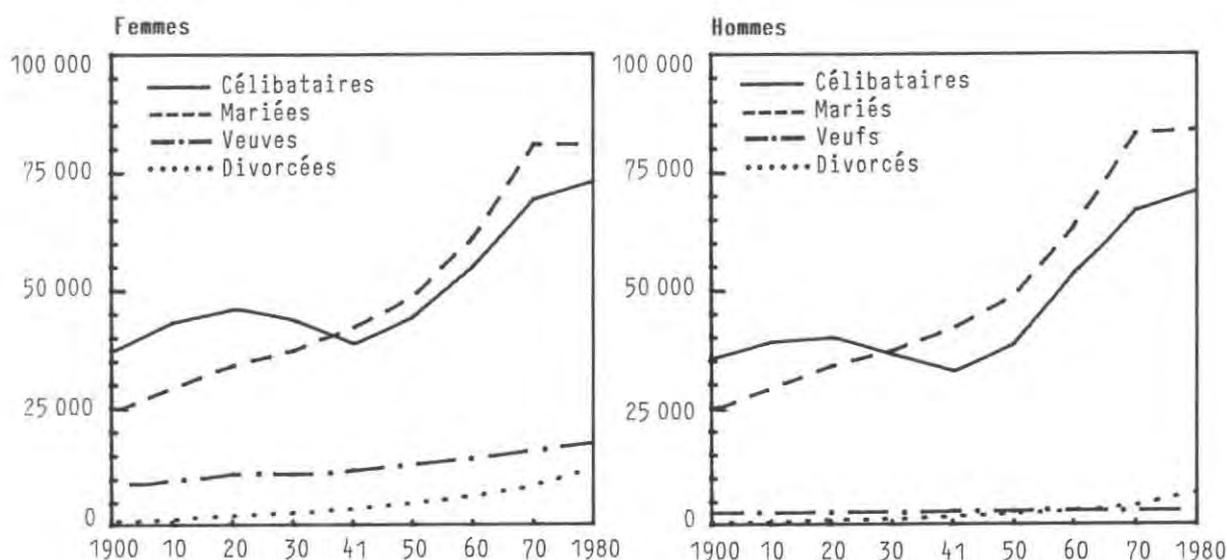
Canton de Genève

Population résidante selon l'état civil et le sexe

	Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
1900	36 916	35 431	24 236	24 284	8 182	2 406	757	397
1910	43 260	38 905	29 310	29 135	9 638	2 621	1 385	652
1920	46 055	39 882	34 069	33 794	10 928	2 926	2 206	1 140
1930	43 478	36 093	37 194	37 060	10 716	2 753	2 745	1 327
1941	38 415	32 409	42 065	41 734	11 784	2 952	3 634	1 862
1950	44 226	38 305	48 336	48 513	13 008	3 091	4 870	2 569
1960	54 879	53 233	60 933	63 053	14 457	3 138	6 304	3 237
1970	69 133	66 737	80 792	83 089	15 936	3 135	8 461	4 316
1980	72 944	71 068	80 930	83 961	17 582	3 304	12 226	7 025

Globalement, de 1900 à 1980, les effectifs de femmes et d'hommes selon les différents états civils ont tous progressé (graphique 4). Les célibataires de chaque sexe ont évolué en parallèle, passant d'environ 35 000 à environ 72 000. Il faut remarquer qu'à partir de 1941 les mariés, femmes et hommes, deviennent plus nombreux que les célibataires. Veuves et divorcées laissent apparaître un fort déséquilibre initial qui se prolonge jusqu'en 1980 : en 1900, il y a trois fois et demi plus de veuves (8 182) que de veufs (2 406) et deux fois plus de divorcées (757) que de divorcés (397); en 1980, les veuves (17 582) sont cinq fois plus nombreuses que les veufs (3 304) et les divorcées (12 226) deux fois plus que les divorcés (7 025).

Population résidante selon le sexe et l'état civil



Si l'on examine l'évolution de la différence relative (en pour cent) des effectifs féminin et masculin par état civil, on constate pour les célibataires un excédent de la population féminine qui progresse jusqu'en 1930 (9,3 %), qui se réduit ensuite constamment pour atteindre 1,3 % en 1980. Le solde entre femmes et hommes mariés est naturellement faible, positif de 1910 à 1941, puis négatif de 1950 à 1980. Cet écart entre femmes et hommes mariés provient essentiellement de la séparation des couples due à la migration d'actifs. La proportion excédentaire de veuves est elle en constante augmentation durant toute la période.

Tableau 3

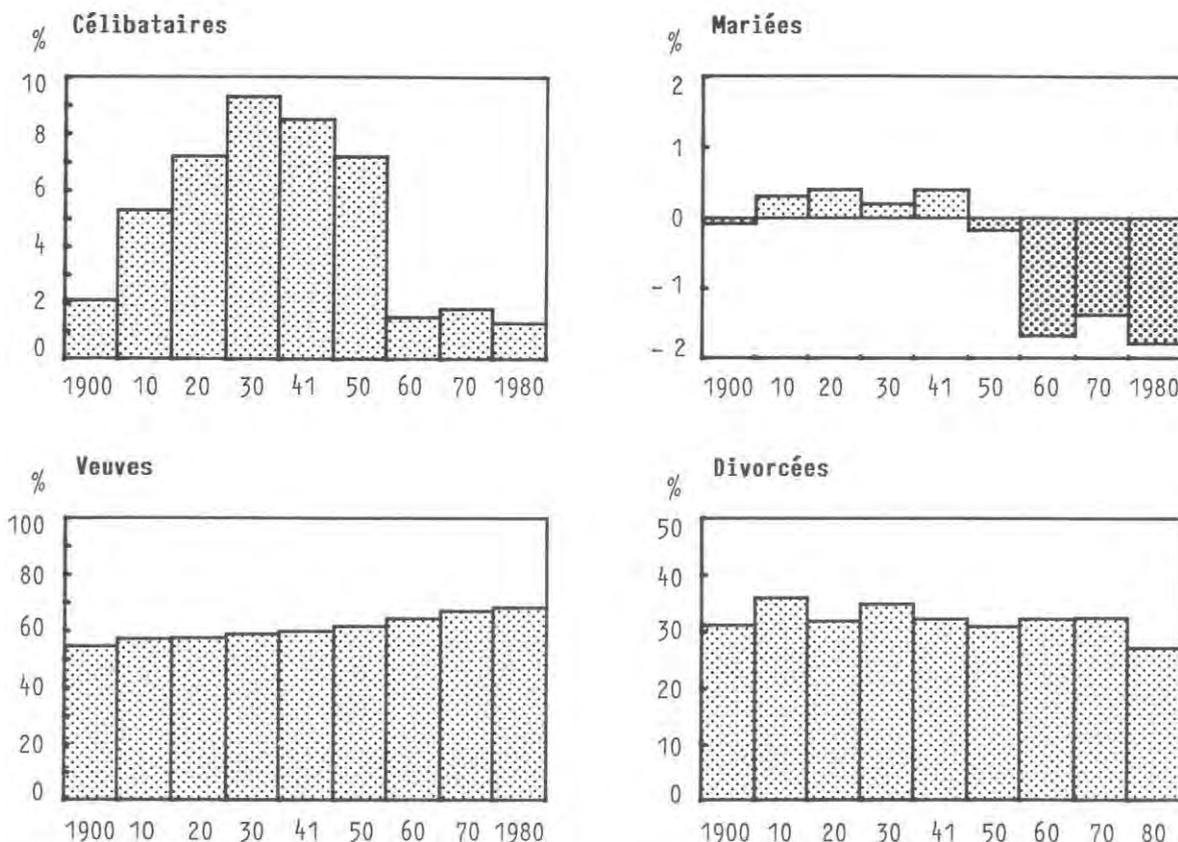
Excédent de la population féminine selon l'état civil¹⁾

	Célibataires		Mariées		Veuves		Divorcées	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1900	1 485	2,1	- 48	- 0,1	5 776	54,6	360	31,2
1910	4 365	5,3	175	0,3	7 017	57,2	733	36,0
1920	6 173	7,2	275	0,4	8 002	57,8	1 066	31,9
1930	7 385	9,3	134	0,2	7 963	59,1	1 418	34,8
1941	6 006	8,5	331	0,4	8 832	59,9	1 772	32,2
1950	5 921	7,2	- 177	- 0,2	9 917	61,6	2 301	30,9
1960	1 646	1,5	- 2 120	- 1,7	11 319	64,3	3 067	32,1
1970	2 396	1,8	- 2 297	- 1,4	12 801	67,1	4 145	32,4
1980	1 876	1,3	- 3 031	- 1,8	14 278	68,4	5 201	27,0

1) En pour cent du total de chaque état civil.

Excédent de la population féminine selon l'état civil

En pour cent de la population résidente totale de chaque état civil



Remarque : pour des raisons de lisibilité, des échelles différentes ont été adoptées pour chaque état civil. Il faut en tenir compte si l'on veut établir des comparaisons entre états civils.

En 1980, le nombre de veuves se monte à 17 582, celui des veufs à 3 304. Les femmes représentent donc le 84 % du total et les hommes le 16 %¹⁾. La part supplémentaire féminine de cette catégorie se chiffre à 14 278 soit près de 70 % de l'ensemble des personnes veuves²⁾.

L'excédent féminin des divorcés, bien qu'en progression rapide (1900 : 360, 1980 : 5 201), se maintient proportionnellement aux environs de 30 %.

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 80, 82, 83, 148 à 165.

2) Lors de la lecture de ces chiffres il faut garder à l'esprit qu'ils mesurent une "situation" d'état civil ou l'"état matrimonial" de la population, à un moment donné. Cet état est, notamment, influencé par la mortalité différentielle selon le sexe, l'écart d'âge au mariage entre hommes et femmes et le remariage plus fréquent des premiers. Cela signifie, par exemple, que la proportion élevée des veuves et sa progression sont à mettre en rapport avec ces facteurs. Les études de ces phénomènes proprement démographiques ne faisant pas l'objet de cette publication ne seront pas traitées ici.

3. GROUPE D'AGES

L'évolution générale de la population du canton se différencie selon le sexe. La répartition selon l'état civil accentue la dichotomie. Qu'en est-il de la division selon les trois principaux groupes d'âges ?

Tableau 4

Canton de Genève

Population résidante selon le sexe et le groupe d'âges

	Féminin				Masculin			
	0-19	20-64	65 et +	Total	0-19	20-64	65 et +	Total
Nombres absolus								
1900	20 821	44 558	4 712	70 091	20 205	39 362	2 951	62 518
1910	24 782	53 004	5 807	83 593	22 951	45 081	3 281	71 313
1920	23 411	63 071	6 776	93 258	21 678	52 332	3 732	77 742
1930	20 390	65 182	8 561	94 133	18 834	53 623	4 776	77 233
1941	18 276	66 118	11 504	95 898	17 206	55 051	6 700	78 957
1950	22 019	73 526	14 895	110 440	20 938	62 689	8 851	92 478
1960	30 128	87 385	19 060	136 573	29 268	82 103	11 290	122 661
1970	40 006	109 919	24 397	174 322	40 349	102 557	14 371	157 277
1980	40 637	113 631	29 414	183 682	41 287	107 081	16 990	165 358
En pour cent								
1900	29,7	63,6	6,7	100,0	32,3	63,0	4,7	100,0
1910	29,6	63,4	7,0	100,0	32,2	63,2	4,6	100,0
1920	25,1	67,6	7,3	100,0	27,9	67,3	4,8	100,0
1930	21,7	69,2	9,1	100,0	24,4	69,4	6,2	100,0
1941	19,1	68,9	12,0	100,0	21,8	69,7	8,5	100,0
1950	19,9	66,6	13,5	100,0	22,6	67,8	9,6	100,0
1960	22,1	64,0	13,9	100,0	23,9	66,9	9,2	100,0
1970	22,9	63,1	14,0	100,0	25,7	65,2	9,1	100,0
1980	22,1	61,9	16,0	100,0	25,0	64,7	10,3	100,0

Le groupe "jeunes", de 0 à 19 ans, double ses effectifs pour les deux sexes, au cours de ce siècle. A noter tout de même une régression en 1930 et 1941.

De 1900 à 1980, les femmes de 20 à 64 ans conservent un net avantage numérique.

La partie "féminine" de la population âgée de 65 ans et plus suit, en nombres absolus, une évolution nettement divergente. Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes et la part excédentaire progresse : en 1900, elle se monte à 1 761; elle s'élève à 12 424 en 1980.

La représentation graphique de ces trois groupes d'âges de 1900 à 1980 présente une grande similitude apparente qui couvre, selon la catégorie et le sexe, des différences considérables en nombres absolus (graphique 6).

Observons maintenant, à trois époques : 1900, 1941 et 1980, pour chacun des sexes, la répartition en pour cent des catégories 0-19, 20-64 et 65 ans et plus (graphique 7).

La proportion de la classe d'âges 0-19 ans, de 29,7 % pour les femmes en 1900 et de 32,3 % pour les hommes, atteint son seuil en 1941 avec respectivement 19,1 % et 21,8 %. Elle remonte par la suite. En 1980, cette proportion se situe à 22,1 % pour le sexe féminin et 25,0 % pour le sexe masculin.

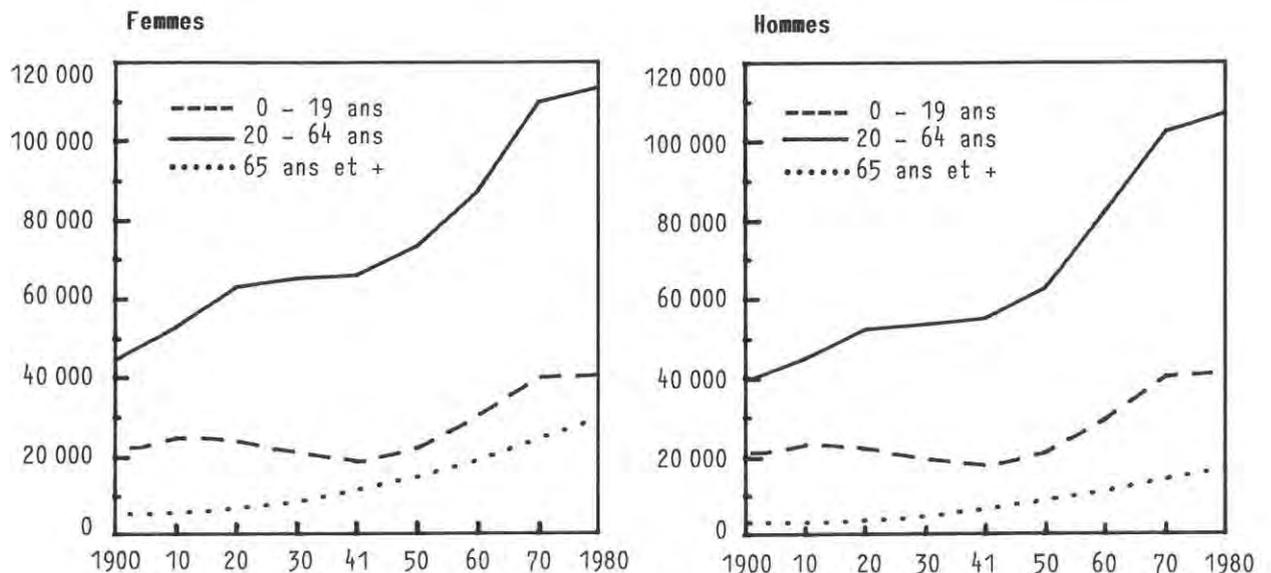
La part "d'actifs"¹⁾ (20-64 ans) des deux sexes, quasi égale en 1900 : 63,6 % de femmes et 63,0 % d'hommes, augmente jusqu'en 1930 pour les premières (69,2 %) et 1941 pour les seconds (69,7 %), pour se réduire à 61,9 % et 64,7 % en 1980.

Le groupe âgé de 65 ans et plus passe de 6,7 % de l'ensemble féminin en 1900 à 12,0 % en 1941 et 16,0 % en 1980. Les hommes âgés suivent un mouvement analogue mais avec moins d'amplitude : 1900 : 4,7 %, 1941 : 8,5 %, 1980 : 10,3 %. Il faut donc remarquer que l'écart entre population féminine et masculine âgée se creuse. La proportion excédentaire de femmes est de 2 % en 1900, elle s'élève à 5,7 % en 1980.

Graphique 6

Canton de Genève

Population résidante selon le sexe et le groupe d'âges

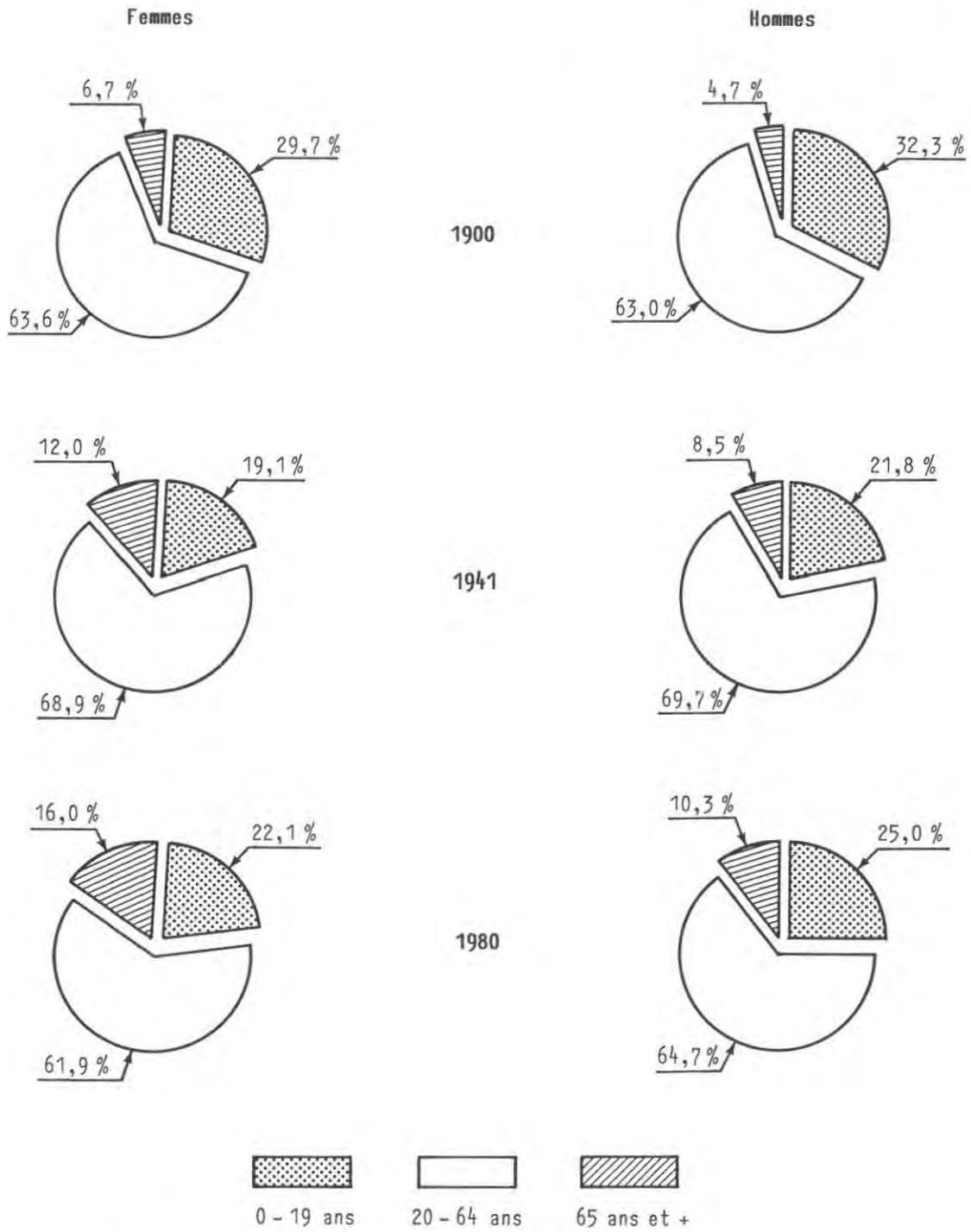


1) Il faut entendre ici le groupe en âge d'exercer une activité professionnelle.

Graphique 7

Canton de Genève

Répartition de la population résidente selon le groupe d'âges
En pour cent de chaque sexe

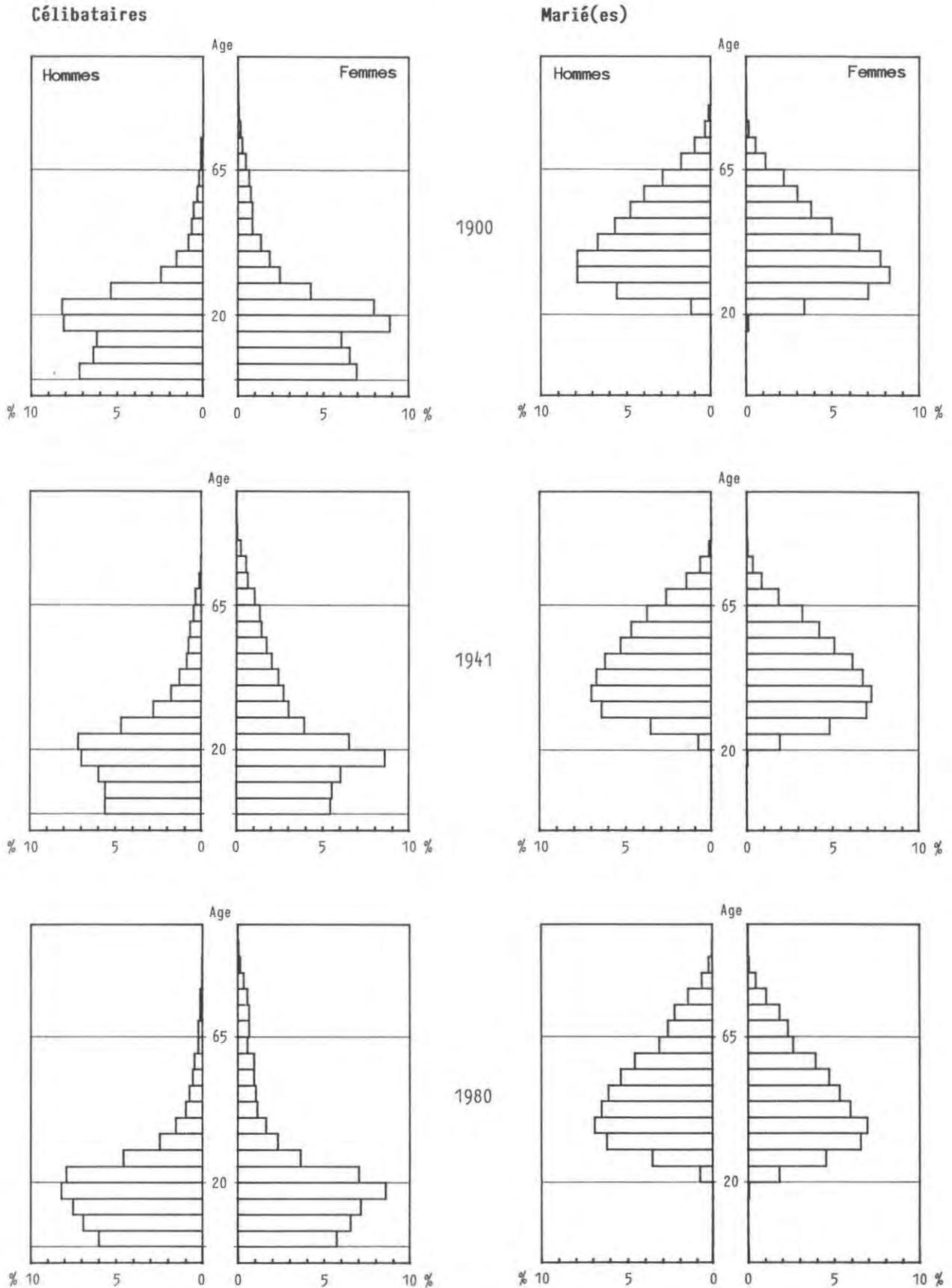


4. POPULATION RESIDANTE SELON LE SEXE, L'ETAT CIVIL ET LE GROUPE D'AGES

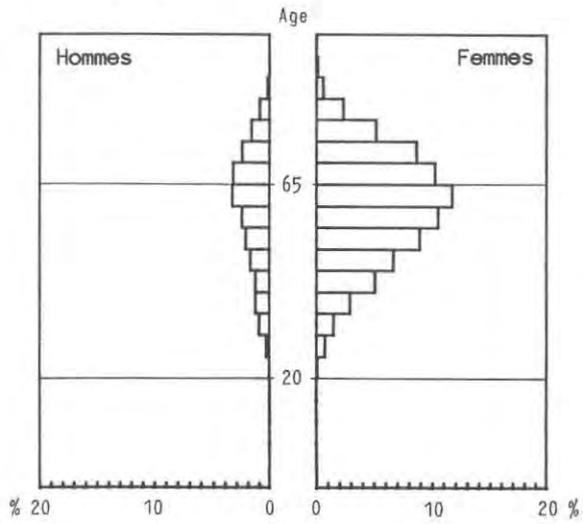
Graphique 8

Canton de Genève

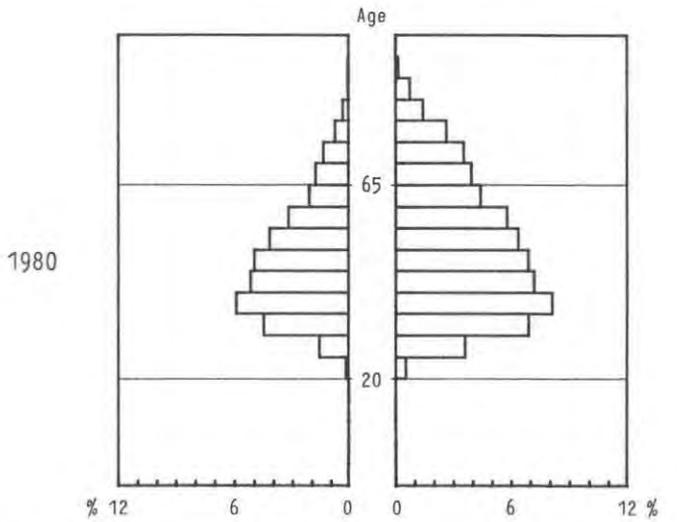
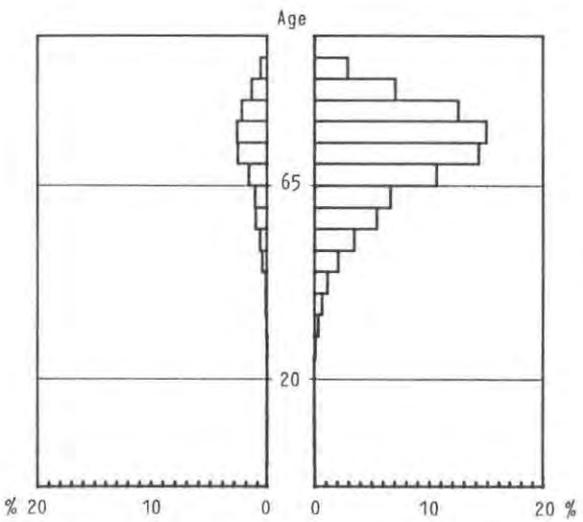
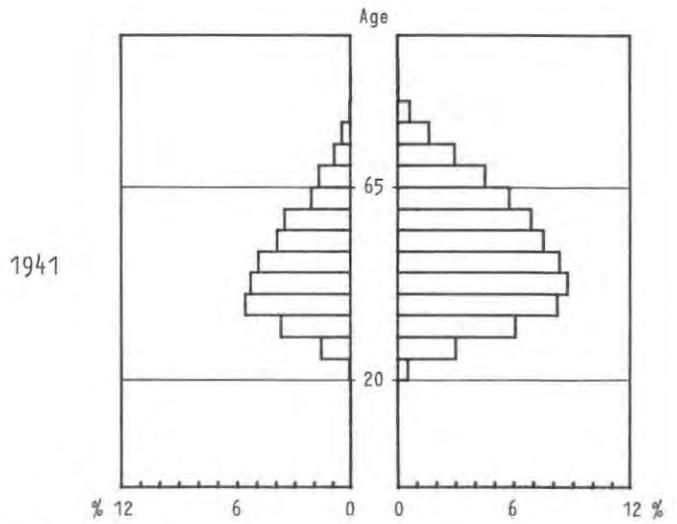
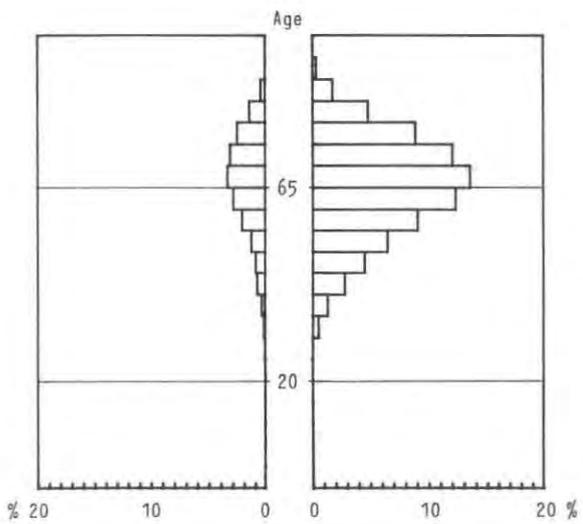
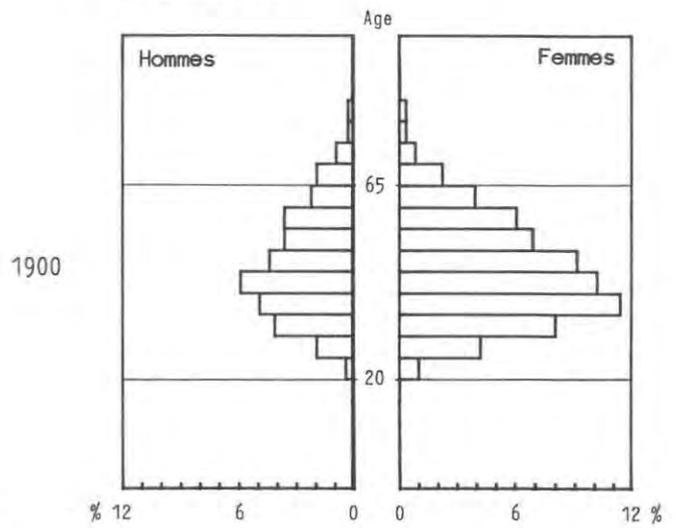
Population résidante selon le sexe et l'âge, par état civil
En pour cent du total de chaque état civil



Veufs(ves)



Divorcés(ées)



Les pyramides d'âges par état civil illustrent de manière synthétique la structure démographique de la population féminine et masculine, ainsi que ses transformations depuis le début du siècle. Trois époques ont été retenues : 1900, 1941, 1980¹⁾.

L'observation porte sous deux angles. Celui de la répartition différente des groupes d'âges de chaque état civil selon le sexe, au même moment et celui de l'évolution dans le temps de cette forme.

Chez les célibataires, la pyramide, relativement équilibrée aux âges jeunes, voit son sommet s'affiner beaucoup plus rapidement chez les hommes que chez les femmes. De 1900 à 1980 on peut noter un rétrécissement symétrique de la base à mettre en relation avec l'évolution de la natalité.

Chez les mariés, on observe une proportion plus forte de femmes dans les groupes d'âges de 20 à 39 ans, et un déséquilibre en faveur des hommes dès 40 ans. De 1900 à 1980 ce phénomène persiste, mais une nette contraction des classes jeunes apparaît parmi les mariés des deux sexes.

La distribution des veuves et veufs présente une image très contrastée. Tout d'abord, des proportions de veufs dont le maximum ne dépasse pas 3 % de leur classe d'âges, alors que les veuves atteignent 10 à 15 % de certaines catégories. D'autre part, on peut relever que cette disproportion montre clairement une tendance à s'amplifier au cours du temps. Ceci a pour conséquence remarquable une importante dissymétrie de la pyramide du côté féminin avec déplacement de son centre de gravité vers le haut²⁾.

Les divorcées et divorcés connaissent aussi une répartition inégale avec principalement un gonflement essentiellement des classes féminines âgées²⁾.

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 148 à 165.

2) Voir note 2, p. 6.

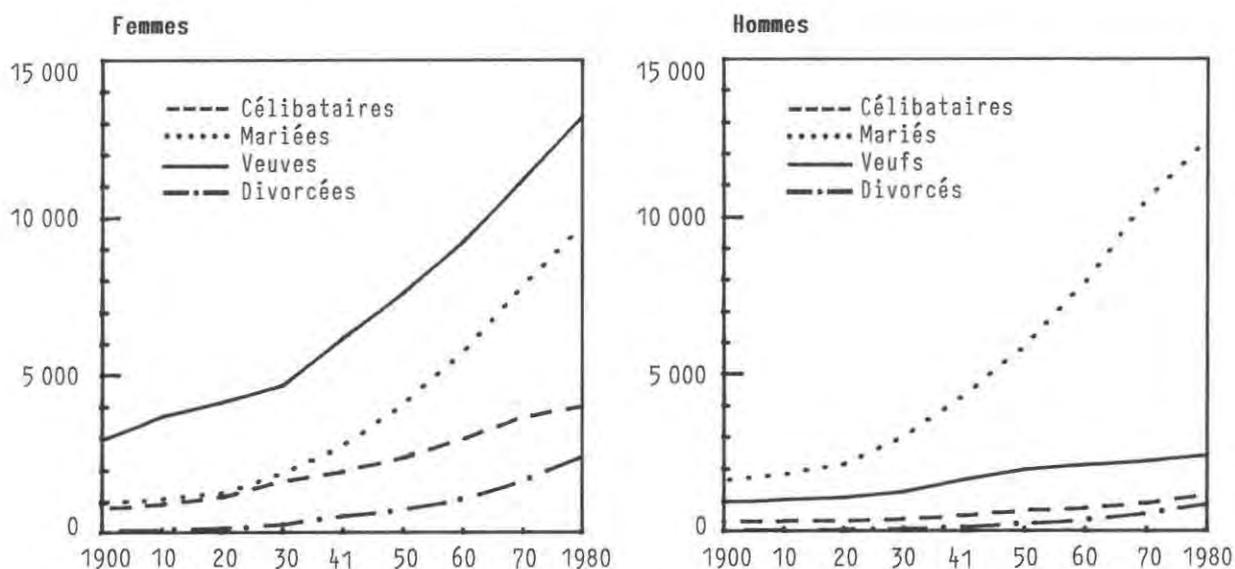
5. POPULATION AGEÉE DE 65 ANS ET PLUS

L'examen de la répartition de la population selon le sexe et de son évolution montre clairement une division selon l'état civil et l'âge. Ces deux facteurs associés amplifient la divergence statistique entre femmes et hommes. Il est donc intéressant de porter une attention particulière au groupe âgé de 65 ans et plus.

Graphique 9

Canton de Genève

Population résidente âgée de 65 ans et plus, selon le sexe et l'état civil



En nombres absolus déjà, la population féminine âgée se différencie nettement de la part masculine. Célibataires, veuves ou divorcées, tout au long de la période, se retrouvent plus nombreuses. Seules les mariées de 65 ans et plus comptent des effectifs systématiquement inférieurs aux mariés (tableau 5)¹⁾.

Du point de vue de l'évolution, on peut remarquer une progression parallèle des veuves et des mariées avec prédominance des premières sur les secondes, alors que chez les hommes, non seulement les mariés de 65 ans et plus accusent un décalage, au début du siècle, par rapport aux veufs du même âge, mais celui-ci s'accroît jusqu'en 1980 : les veufs sont multipliés par 2,6, et les mariés par 10,7 (graphique 9).

1) Voir note 2 p. 6. En outre, dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus, l'écart entre femmes et hommes mariés, en faveur de ces derniers, s'explique par la différence d'âge entre les époux. Vraisemblablement donc, une part non négligeable d'épouses d'hommes de 65 ans et plus n'est pas prise en compte, car appartenant à une catégorie d'âges moins élevée.

Tableau 5

Canton de Genève

Population résidante âgée de 65 ans et plus, selon l'état civil et le sexe¹⁾

	Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
Nombres absolus								
1900	769	308	958	1 167	2 940	936	45	40
1910	940	345	1 093	1 851	3 680	1 042	94	43
1920	1 168	368	1 289	2 165	4 143	1 119	176	80
1930	1 663	408	1 917	2 980	4 682	1 281	299	107
1941	1 987	542	2 733	4 301	6 183	1 677	561	180
1950	2 423	702	4 085	5 867	7 612	1 997	775	285
1960	2 896	781	5 755	7 915	9 236	2 150	1 083	384
1970	3 768	937	7 838	10 544	11 206	2 285	1 675	605
1980	4 014	1 201	9 746	12 433	13 195	2 457	2 459	899
En pour cent²⁾								
1900	1,1	0,4	2,0	3,4	27,8	8,8	3,9	3,5
1910	1,1	0,4	1,9	3,2	30,0	8,5	4,6	2,1
1920	1,4	0,4	1,9	3,2	29,9	8,1	5,3	2,4
1930	2,1	0,5	2,6	4,0	34,8	9,5	7,3	2,6
1941	2,8	0,8	3,3	5,1	42,0	11,4	10,3	3,3
1950	2,9	0,9	4,2	6,1	47,3	12,4	10,4	3,8
1960	2,8	0,7	4,6	6,4	52,5	12,2	11,3	4,0
1970	2,7	0,7	4,8	6,4	58,8	12,0	13,1	4,7
1980	2,8	0,8	5,9	7,5	63,2	11,8	12,8	4,7

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 148 à 165.

2) Pour cent de la population de tous âges de chaque état civil.

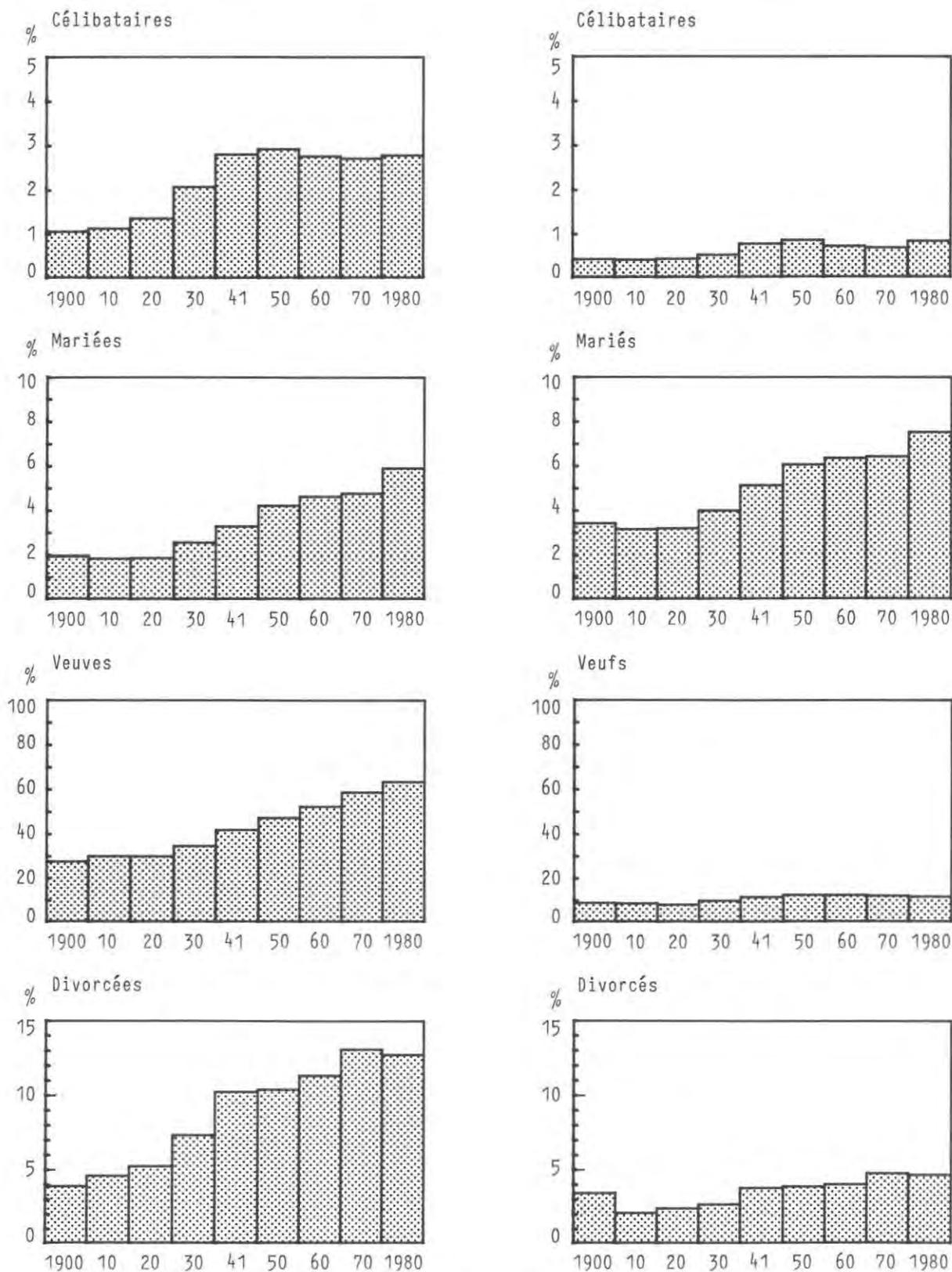
La comparaison de la proportion de personnes de 65 ans et plus pour chaque état civil révèle l'importante distorsion que la corrélation des caractères de l'âge et de l'état civil fait subir à la répartition entre les sexes (graphique 10).

En effet, parmi les célibataires, le groupe de 65 ans et plus passe pour le sexe féminin de 1,1 % en 1900 à 2,8 % en 1980, et de 0,4 % à 0,8 % pour le sexe masculin. Chez les mariés, contrairement aux autres états civils, ce sont les hommes âgés qui représentent, à chaque époque, la proportion la plus élevée de cette catégorie. Le déséquilibre le plus flagrant s'observe naturellement entre veuves et veufs de 65 ans et plus. Les premières passent de 27,8 % à 63,2 % de l'ensemble des veuves et veufs, les seconds ne progressent que de 9 à 12 % environ. On retrouve un écart important entre divorcées et divorcés âgés. Les unes passent de 3,9 % à 12,8 %, les autres de 3,5 % à 4,7 %. Veuves et divorcées de 65 ans et plus forment plus du tiers (39 %) du total de ces deux catégories tous âges confondus, alors que la part masculine se monte à 8,4 %.

Population résidante âgée de 65 ans et plus, selon le sexe, par état civil
En pour cent du total de chaque état civil

Femmes

Hommes



Remarque : la comparaison porte d'abord entre femmes et hommes, par état civil. Pour des raisons de lisibilité, des échelles différentes ont été adoptées pour chaque état civil; il faut en tenir compte si l'on veut établir des comparaisons entre états civils.

6. ORIGINE ET NATIONALITE

Par sa situation et son histoire, le canton de Genève compte depuis toujours une proportion variable mais importante d'étrangers au sein de sa population résidante. 40 % environ en 1900-1910, puis la part des étrangers régresse jusqu'en 1941-1950, 16 % et 17 %, et remonte pour se stabiliser à environ un tiers depuis les années septante. De 1900 à 1980, si l'on différencie Suisses et étrangers, les femmes et les hommes de ces catégories ont-ils évolué de semblable façon ?¹⁾

Tableau 6

Canton de Genève

Population résidante selon l'origine et le sexe

	Suisses				Etrangers			
	Féminin		Masculin		Féminin		Masculin	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1900	42 986	53,8	36 979	46,2	27 105	51,5	25 539	48,5
1910	50 271	54,5	42 024	45,5	33 322	53,2	29 289	46,8
1920	63 903	53,6	55 376	46,4	29 355	56,8	22 366	43,2
1930	70 779	54,2	56 699	45,8	23 354	57,1	17 534	42,9
1941	80 058	54,2	67 525	45,8	15 840	58,1	11 432	41,9
1950	90 196	53,8	77 530	46,2	20 244	57,5	14 948	42,5
1960	106 887	54,0	90 921	46,0	29 686	48,3	31 740	51,7
1970	120 202	54,7	99 578	45,3	54 120	48,4	57 699	51,6
1980	130 585	55,2	105 816	44,8	53 097	47,1	59 542	52,9

En nombres absolus, entre femmes et hommes de même origine les courbes ont une allure très proche (graphique 11).

Les Suisses des deux sexes progressent, passant respectivement, pour les femmes de 42 986 et pour les hommes de 36 979 en 1900 à 130 585 et 105 816 en 1980. Les femmes sont en nombre constamment supérieur aux hommes.

L'évolution des populations féminine et masculine étrangères est plus fluctuante. Elles se fixent à 53 097 pour les femmes et 59 542 pour les hommes en 1980, mais les premières sont plus nombreuses jusqu'en 1950 et cèdent ensuite le pas aux seconds.

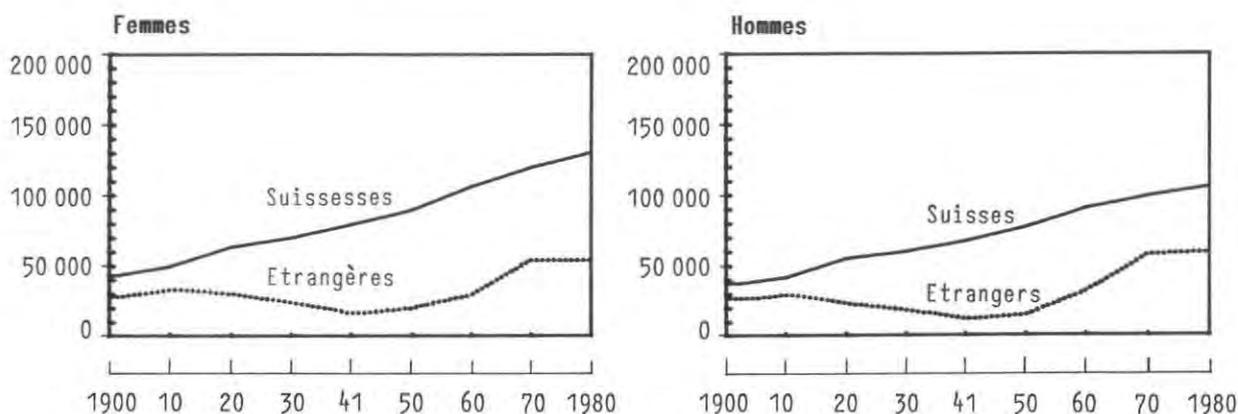
La répartition des Suisses entre les sexes varie très faiblement. Majoritaires, les femmes se maintiennent aux environs de 55 %. La part des femmes étrangères progresse de 51,5 % en 1900, à 58,1 % en 1941, puis en 10 ans, de 1950 à 1960, chute de 57,5 % à 48,3 %. 1970 et 1980 n'apportent pas de changements notables (graphique 12).

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 56, 65, 68.

Graphique 11

Canton de Genève

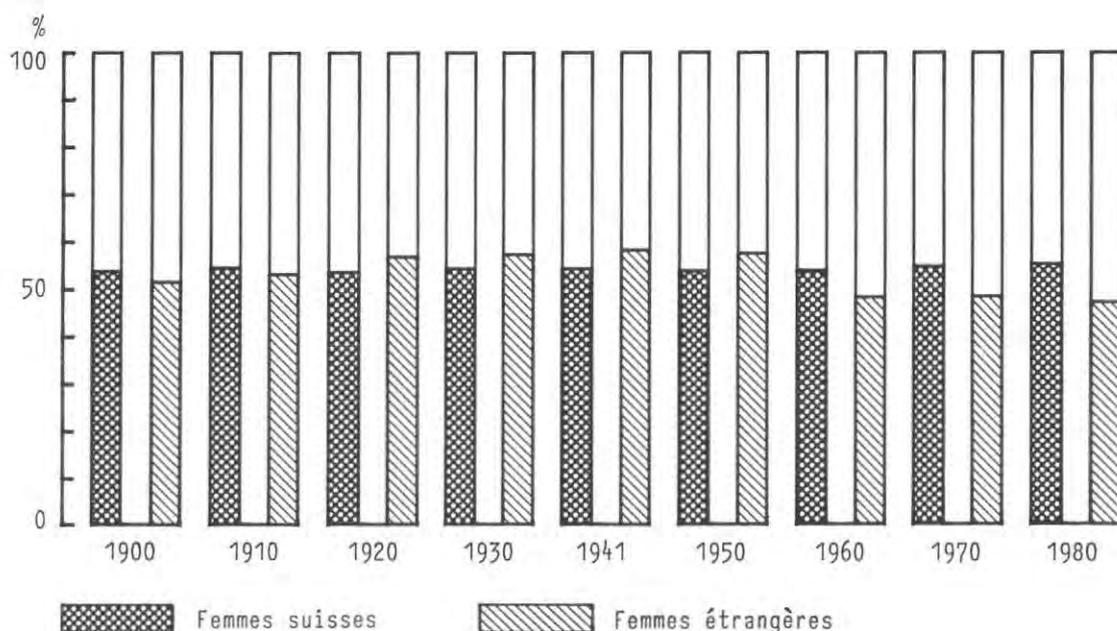
Population résidante selon le sexe et l'origine



Graphique 12

Canton de Genève

Proportion de femmes parmi les populations résidentes suisse et étrangère



En 1980, la population résidante du canton se compose de 32,3 % d'étrangers et 85 % de ceux-ci sont originaires d'Europe. Selon le sexe, la composition de la population étrangère selon les principaux pays d'origine a-t-elle évolué de 1970 à 1980¹⁾ ?

Tableau 7

Canton de Genève

Population résidante étrangère selon le sexe et les principaux pays d'origine

	1970		1980	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Femmes				
Allemagne	2 911	5,4	2 372	4,5
Belgique et Pays-Bas	1 473	2,7	1 179	2,2
Espagne et Portugal	9 579	17,7	11 713	22,1
France	11 765	21,8	9 325	17,6
Grande-Bretagne	3 216	5,9	2 737	5,2
Italie	16 306	30,1	13 926	26,2
Autres	8 870	16,4	11 845	22,2
Total	54 120	100,0	53 097	100,0
Hommes				
Allemagne	2 334	4,1	1 947	3,3
Belgique et Pays-Bas	1 240	2,1	1 132	1,9
Espagne et Portugal	11 298	19,6	15 044	25,2
France	10 405	18,0	8 642	14,5
Grande-Bretagne	2 195	3,8	2 178	3,7
Italie	21 335	37,0	17 671	29,7
Autres	8 892	15,4	12 928	21,7
Total	57 699	100,0	59 542	100,0

1) Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique, Etudes et documents N° 10, vol. 2 : le canton de Genève, avril 1987, p. 56, 65, 68.

Les femmes et les hommes étrangers proviennent à près de 80 % en 1970 et 1980, de huit pays européens.

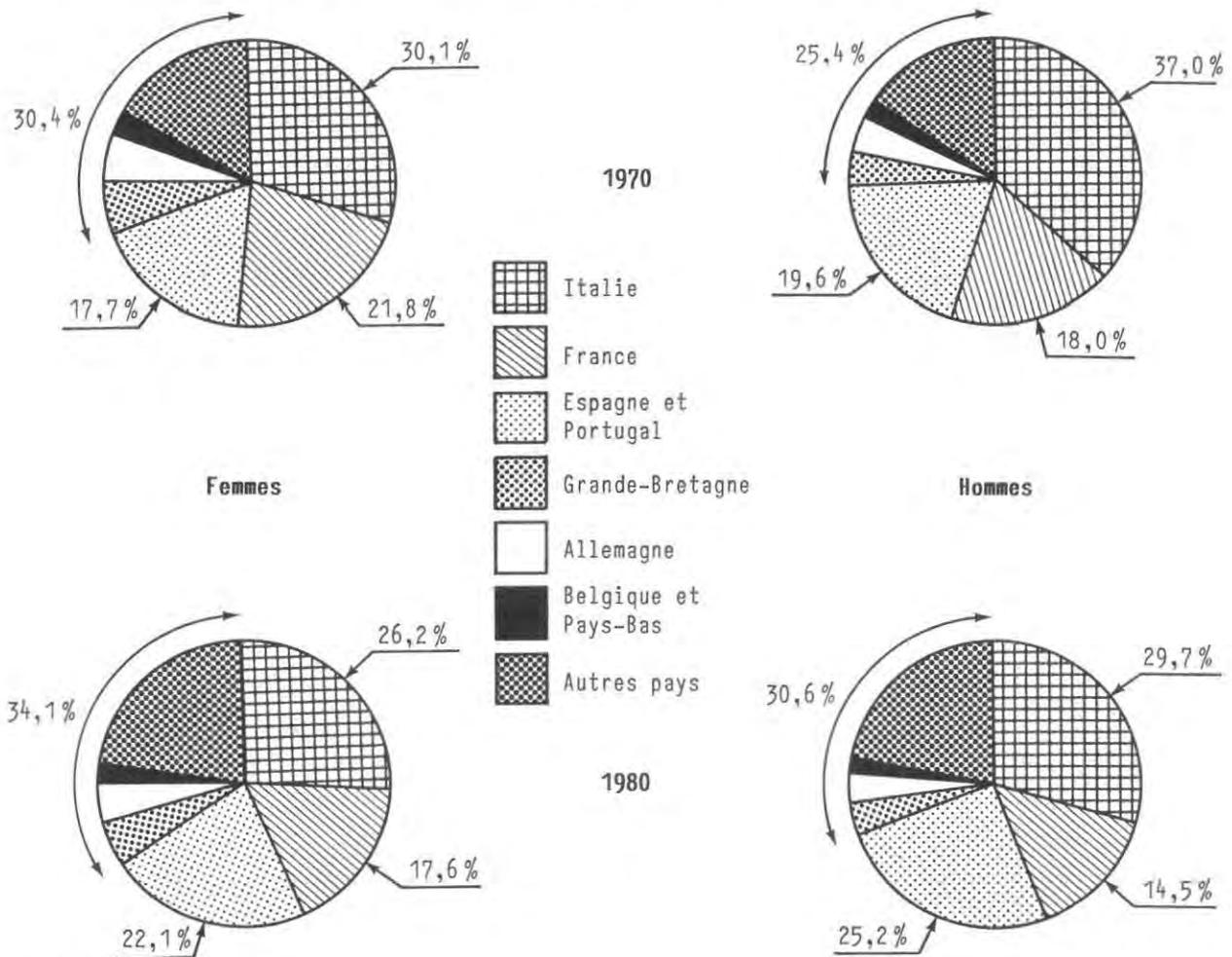
Pour des raisons qui tiennent principalement à la migration de la main-d'oeuvre et accessoirement aux mariages Suisses-étrangères, les hommes d'origine espagnole, portugaise et italienne sont proportionnellement plus nombreux que leurs compatriotes femmes, tant en 1970 qu'en 1980¹⁾.

En provenance de pays situés plus au nord de l'Europe, la part féminine (29,5 %) est plus importante que la part masculine (23,4 %). De 1970 à 1980, le pourcentage d'étrangers des deux sexes originaires d'autres pays européens ou extra-européens passe de 16,4 % à 22,2 % pour les femmes et de 15,4 % à 21,7 % pour les hommes (graphique 13).

Graphique 13

Canton de Genève

Répartition des étrangers selon la nationalité, par sexe¹⁾



1) Rappel : les saisonniers (en grande majorité des hommes) sont en grande partie comptés dans les chiffres du recensement (qui a lieu début décembre).

7. CONCLUSION : LA POPULATION FÉMININE DU CANTON : VUE D'ENSEMBLE ET PORTRAIT DE GROUPES

Depuis 1900, la population féminine du canton a suivi, dans son ensemble, les grands mouvements de fond, sans se démarquer nettement de la part masculine.

De 1900 à 1980¹⁾, les femmes, comme les hommes, deviennent plus nombreuses et proportionnellement plus âgées; en fonction de l'évolution des courants migratoires, leur composante étrangère varie entre 40 % (en 1900) et 17 % (en 1941).

En tenant compte de deux des principales variables démographiques (état civil et âge), une discrimination plus nette s'opère entre les sexes.

Quantitativement, le déséquilibre entre femmes et hommes s'accroît :

- par état civil : plus de veuves et de divorcées, alors que les hommes restent le plus souvent mariés,
- selon l'âge : le groupe "jeune", de 0 à 19 ans, est partagé équitablement entre les sexes. Parmi les 20 à 64 ans, les femmes se trouvent en surnombre constant. La catégorie "âgée" présente la plus grande disparité : les femmes de 65 ans et plus sont plus nombreuses et augmentent plus rapidement que les hommes.

Enfin, lorsque les facteurs âge et état civil sont combinés, ils aboutissent à une différenciation clairement marquée selon le sexe : ainsi, la proportion de veuves et divorcées de 65 ans et plus est beaucoup plus importante que celle des veufs et divorcés aux mêmes âges. Cela signifie que cet état, veuvage ou divorce et âges avancés, se rencontre plus fréquemment chez les femmes que chez les hommes. Or il est aisé de déduire que les incidences personnelles et sociales ne sont pas négligeables pour ceux et surtout celles qui vivent cette situation.

1) De 1980 à 1986, existent pour le canton des chiffres de population qui permettraient d'actualiser, en partie, les données tirées des recensements fédéraux de la population. Calculés annuellement sur une base antérieure à 1980, selon une méthode dite de statistique progressive, (addition ou soustraction des mouvements), les résultats en nombres absolus, suivant leur désagrégation, diffèrent sensiblement de ceux des recensements. Du point de vue de la structure de la population, la photographie spécifique de chaque sexe sous les divers angles retenus, révélée en 1980, n'est pas fondamentalement modifiée en 1986.

l'activité professionnelle

1. FEMMES ACTIVES - FEMMES NON ACTIVES

Remarque préliminaire :

Les statistiques du recensement de la population distinguent entre **population active** et **population non active**. Est considérée comme active, toute personne âgée de 15 ans ou plus qui travaille au moins 6 heures par semaine¹⁾ dans une branche économique quelconque et dont l'activité est en règle générale rétribuée d'une manière ou d'une autre. Font également partie de la population active les personnes en quête d'un emploi. Les personnes qui ne répondent pas à cette définition constituent la population non active, à savoir les rentiers et les retraités, les élèves et étudiants n'exerçant pas d'activité rémunérée, les personnes s'occupant de leur propre ménage, les autres adultes et les enfants.

Il ressort de cette définition qu'une femme au foyer qui élève ses enfants est classée parmi les femmes non actives, terme pas très approprié dans ce cas. Toutefois, nous utiliserons par la suite la distinction femmes actives - femmes non actives, sous-entendu qu'il s'agit d'un point de vue strictement économique.

En étudiant l'activité professionnelle des femmes du canton, il convient de s'interroger d'abord sur le nombre et la proportion des femmes actives et sur l'évolution de ces données dans le temps.

Le **taux d'activité** mesure l'insertion d'une population donnée dans la vie économique. Il est égal au rapport de la population résidente active d'une certaine tranche d'âge (par exemple de 20 à 64 ans) sur la population résidente totale de la même tranche d'âge. Il est préférable de ne pas tenir compte des parties très jeune et très âgée de la population, celles-ci ayant un taux d'activité très bas. Chaque fois qu'on se réfère à un taux d'activité, il faut donc mentionner à quelle tranche d'âge il est associé.

Le **taux brut d'activité** est égal au rapport de la population résidente active sur la population résidente totale. C'est un taux assez grossier qui peut être influencé par de nombreux facteurs dont surtout la structure par âge de la population en question.

Le taux d'activité est en général calculé pour chaque sexe séparément.

1) Limite retenue pour le recensement de 1980.

Tableau 8

Canton de Genève

Population résidante active et taux brut d'activité selon le sexe et l'origine

	Femmes			Hommes		
	Suissesses	Etrangères	Total	Suisses	Etrangers	Total
Nombre d'actifs						
1910	17 982	13 720	31 702	29 503	20 789	50 382
1920	24 205	13 315	37 520	41 504	16 542	58 046
1930	24 741	10 231	34 972	44 854	13 423	58 277
1941	26 754	6 172	32 926	50 005	8 156	58 161
1950	29 531	9 360	38 891	55 607	10 264	65 871
1960 ¹⁾	36 813	13 415	50 228	63 537	23 225	86 762
1960 ²⁾	39 578	13 600	53 178	63 889	23 281	87 170
1970	42 622	22 762	65 384	65 255	39 564	104 819
1980	49 222	22 753	71 975	64 908	41 706	106 614
Taux brut d'activité en pour cent						
1910	35,8	41,2	37,9	70,2	71,3	70,6
1920	37,9	45,4	40,2	74,9	74,0	74,7
1930	35,0	43,8	37,2	75,1	76,6	75,5
1941	33,4	39,0	34,3	74,1	71,3	73,7
1950	32,7	46,2	35,2	71,7	68,7	71,2
1960 ¹⁾	34,4	45,2	36,8	69,9	73,2	70,7
1960 ²⁾	37,0	45,8	38,9	70,3	73,3	71,1
1970	35,5	42,1	37,5	65,5	68,6	66,6
1980	37,7	42,9	39,2	61,3	70,0	64,5

1) Sans les personnes occupées à temps partiel.

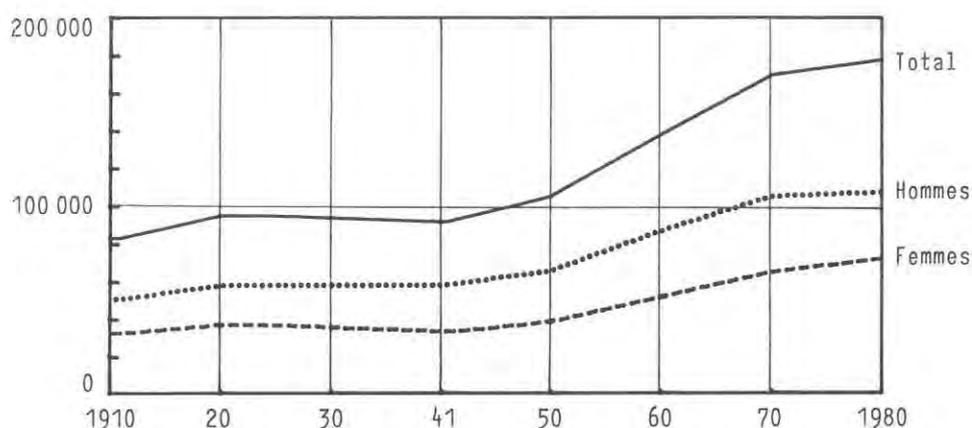
2) Y compris les personnes occupées à temps partiel.

Note : quelques changements de définition de la population active sont intervenus au cours des années. La modification la plus importante concerne le travail à temps partiel qui n'est explicitement pris en compte qu'à partir de 1970. Les chiffres de 1960 ont pu être adaptés à la définition de 1970, les chiffres antérieurs répondent à une définition qui exclut une grande partie des personnes travaillant à temps partiel.

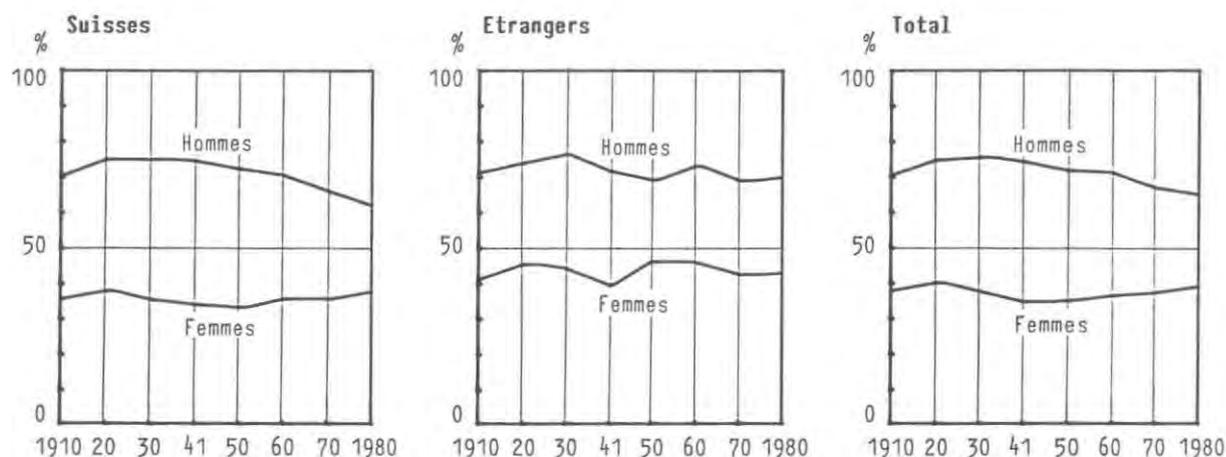
Graphique 14

Canton de Genève

Population résidante active selon le sexe



Evolution du taux brut d'activité selon l'origine et le sexe



Le taux brut d'activité est un chiffre très sommaire dont les fluctuations - dues à de multiples facteurs - doivent être interprétées avec prudence. Du tableau 8 et du graphique 15 nous pouvons retenir les constats suivants :

- le taux d'activité féminin est toujours plus bas que le taux masculin, ce qui est lié essentiellement au rôle que jouent les femmes au foyer;
- les étrangers (et plus encore les étrangères) ont en général un taux d'activité plus élevé que les Suisses, phénomène qui s'explique par une structure d'âge plus jeune de la population étrangère ainsi que par une plus forte intégration des femmes étrangères dans l'économie;
- les taux bruts d'activité masculin et féminin évoluent de manière différente dans le temps : celui des hommes atteint son maximum en 1930 et baisse ensuite régulièrement jusqu'au dernier recensement de 1980. Les causes de cette baisse sont le vieillissement de la population, l'allongement de la période scolaire et l'avancement de l'âge de la retraite. Malgré ces phénomènes, qui sont également valables pour les femmes, le taux féminin est à la hausse depuis 1950 et a ainsi tendance à se rapprocher du taux masculin, indice d'une intégration accrue des femmes dans la vie économique. A noter cependant que le taux brut d'activité des femmes a déjà été relativement élevé au début du siècle. L'évolution du taux d'activité des étrangers ne peut être interprétée de cette manière, ses variations étant trop soumises aux changements des flux migratoires.

Comment se situe le taux d'activité des femmes à Genève en comparaison avec les autres cantons romands ?

Tableau 9

Canton de Genève - Suisse

Femmes actives dans les cantons romands et en Suisse, en 1980

	Population féminine résidente	Population féminine active	Taux brut d'activité en %
Genève	183 682	71 975	39,2
Fribourg	92 140	26 926	29,2
Vaud	274 281	94 864	34,6
Valais	110 245	31 797	28,8
Neuchâtel	82 246	30 000	36,5
Jura	33 037	10 066	30,5
Suisse	3 251 148	1 117 937	34,4

La proportion des femmes qui sont professionnellement actives est plus élevée à Genève que dans les autres cantons romands et se situe au-dessus de la moyenne suisse. On peut penser que cela tient essentiellement au caractère urbain du canton et probablement aussi à la forte implantation du secteur des services qui offre la majeure partie des emplois féminins.

Comme le montrent les tableaux 8 et 9, 39,2 % des femmes habitant le canton de Genève sont actives professionnellement en 1980. Il convient de voir maintenant de plus près ce que recouvre ce chiffre très sommaire. En effet, le taux d'activité des femmes varie fortement selon l'état civil et l'âge. Examinons d'abord les taux d'activité des femmes de différents états civils. Afin de permettre une meilleure comparaison, nous tenons compte ici uniquement des personnes âgées de 20 à 64 ans.

Tableau 10

Canton de Genève

Actifs et taux d'activité selon le sexe et l'état civil, en 1980

Personnes âgées de 20 à 64 ans

	Population résidente de 20 à 64 ans		Population résidente active de 20 à 64 ans		Taux d'activité en %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Célibataires	28 456	28 603	23 572	23 932	82,8	83,7
Mariés	71 021	71 506	31 943	69 055	45,0	96,6
Veufs	4 387	847	2 398	718	54,7	84,8
Divorcés	9 767	6 125	8 258	5 827	84,6	95,1
Total	113 631	107 081	66 171	99 532	58,2	93,0

On constate d'abord qu'en ne considérant que la population en âge d'activité (entre 20 et 64 ans), 58,2 % des femmes exercent une profession. Ce chiffre varie de manière significative selon l'état civil, ce qui est beaucoup moins le cas chez les hommes. Chez les personnes mariées, ce taux est au maximum pour les hommes (96,6 % sont actifs), tandis que pour les femmes il est à son minimum (45,0 %). Or, pour les célibataires, les taux masculin et féminin sont presque identiques. Par ailleurs, on constate que les femmes divorcées travaillent plus fréquemment que les veuves, ce qui s'explique par une structure d'âge plus jeune des divorcées (voir graphique 10) ainsi que par des taux d'activité à tous les âges supérieurs (voir tableau 11 et graphique 16).

Examinons maintenant les variations du taux d'activité en fonction non seulement de l'état civil mais également de l'âge.

Tableau 11

Canton de Genève

Taux d'activité selon l'état civil, le sexe et le groupe d'âges, en 1980

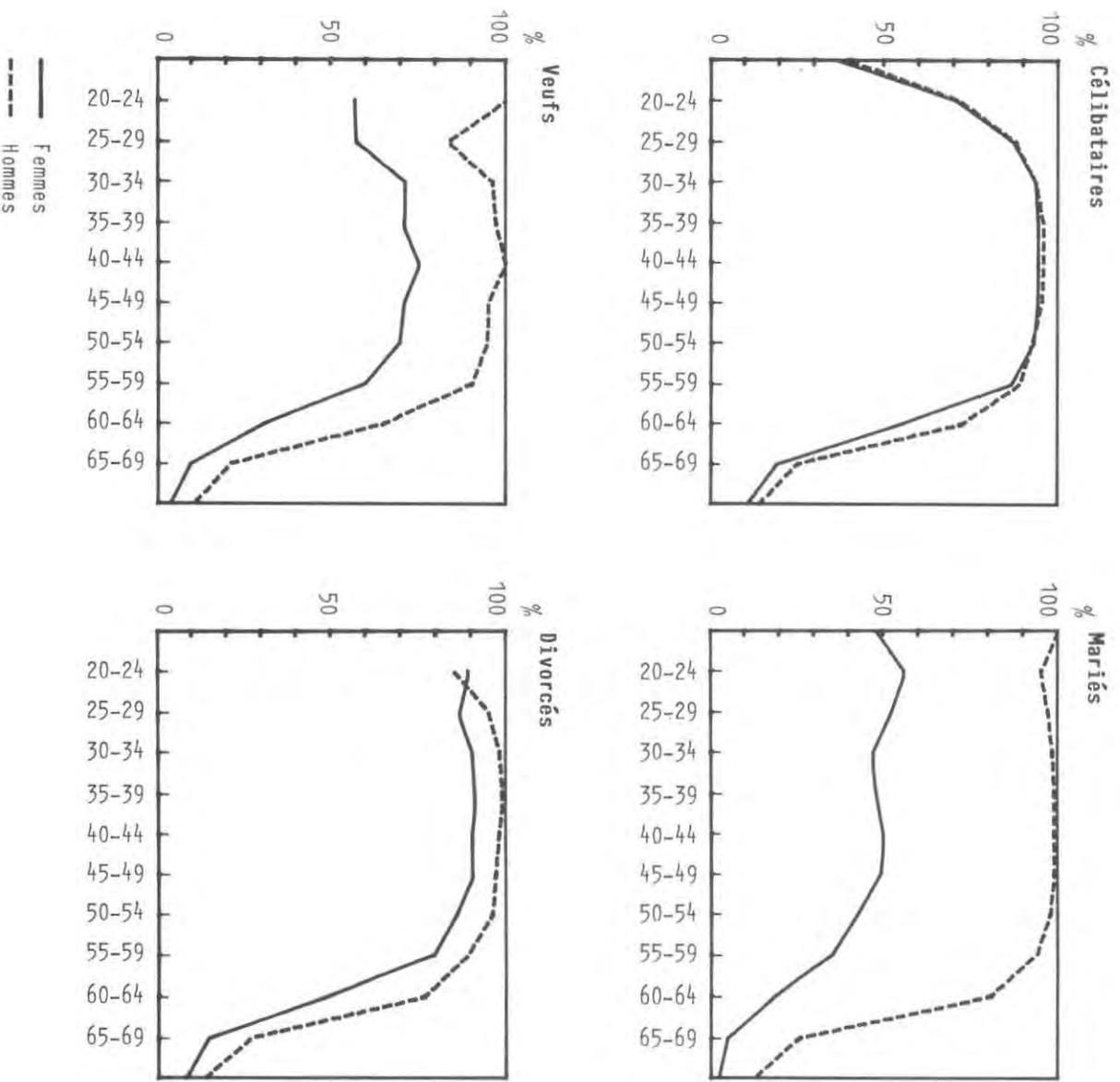
En pour cent

	Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés	
	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.
15-19 ans	36,4	39,7	47,9	100,0	-	-	-	100,0
20-24 ans	70,9	72,2	56,0	95,1	57,1	100,0	89,2	85,3
25-29 ans	87,5	87,9	51,7	97,3	57,6	83,3	86,6	95,2
30-34 ans	93,8	93,8	46,4	98,5	71,4	96,3	90,5	98,2
35-39 ans	94,6	96,0	48,0	99,1	70,7	97,2	91,3	99,1
40-44 ans	94,3	95,8	49,9	99,1	75,5	100,0	90,1	97,7
45-49 ans	94,0	95,2	48,7	98,8	70,8	94,9	90,4	96,7
50-54 ans	92,8	92,3	42,2	97,5	69,4	94,5	85,5	95,8
55-59 ans	86,3	88,8	34,7	93,6	59,6	90,1	78,7	88,7
60-64 ans	54,7	72,1	18,5	80,4	30,5	65,0	48,4	76,4
65-69 ans	19,0	24,9	4,8	25,4	9,3	20,9	14,5	26,8
70-74 ans	10,4	13,9	2,3	12,5	3,6	10,5	7,9	13,4
75 ans et +	3,8	7,0	0,9	5,5	1,0	3,6	2,6	5,3
Total ¹⁾	63,5	69,2	39,9	84,5	15,9	27,4	69,1	85,1

1) Taux d'activité de la population d'état civil et de sexe correspondants âgée de 15 ans et plus.

Ces données sont illustrées par le graphique 16.

Taux d'activité selon l'état civil, le sexe et le groupe d'âges, en 1980



Note : Pour les veufs, le début des courbes n'est pas significatif étant donné les très faibles effectifs.

Chez les célibataires, les taux d'activité selon l'âge forment des courbes presque identiques pour hommes et femmes, avec toutefois un léger décalage pour les âges avancés, dû au départ à la retraite un peu plus tardif des hommes. De même pour les divorcés, nous avons des courbes pour hommes et femmes qui évoluent de manière semblable avec un taux féminin toujours un peu plus bas que le taux masculin. Chez les personnes mariées cependant, outre une assez grande différence entre le taux masculin et féminin déjà signalée, nous constatons un recul de l'activité féminine après l'âge de 25-29 ans, puis une remontée légère vers l'âge de 35-39 ans. Voilà donc un comportement spécifique des femmes mariées dont une partie se retire du monde du travail pour s'occuper des jeunes enfants, et dont certaines retournent plus tard dans la vie dite active.

Examinons encore un peu plus en détail le taux d'activité des femmes mariées. Son évolution récente, d'abord, est intéressante. A titre de comparaison, nous indiquons également celle du taux des femmes célibataires.

Tableau 12

Canton de Genève

Taux d'activité des femmes célibataires et mariées selon l'âge
En pour cent

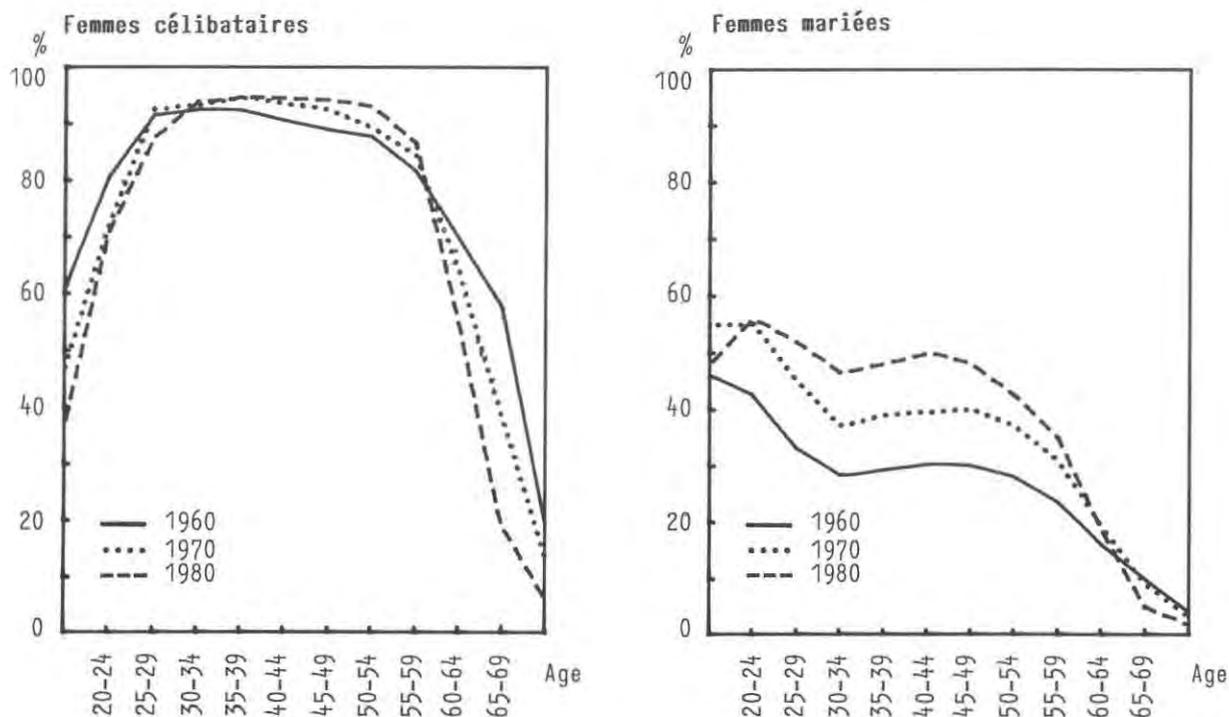
	Femmes célibataires			Femmes mariées		
	1960 ¹⁾	1970	1980	1960 ¹⁾	1970	1980
15-19 ans	60,6	46,6	36,4	45,8	54,9	47,9
20-24 ans	80,5	72,2	70,9	42,4	55,1	56,0
25-29 ans	91,5	92,5	87,5	32,8	44,9	51,7
30-34 ans	92,5	93,3	93,8	28,1	36,9	46,4
35-39 ans	92,2	94,6	94,6	29,4	39,0	48,0
40-44 ans	90,3	93,4	94,3	30,3	39,5	49,9
45-49 ans	88,7	92,2	94,0	29,8	39,9	47,8
50-54 ans	87,5	89,1	92,8	27,8	36,8	42,2
55-59 ans	81,3	84,2	86,3	23,3	30,8	34,7
60-64 ans	69,5	63,8	54,7	15,9	19,1	18,5
65-69 ans	47,3	38,2	19,0	9,7	8,9	4,8
70 ans et +	19,3	13,3	6,0	3,9	3,0	1,6
Total ²⁾	73,8	69,8	63,5	26,8	35,7	39,9

1) Sans l'activité à temps partiel.

2) Taux d'activité des femmes d'état civil correspondant âgées de 15 ans et plus.

Les données du tableau ci-dessus sont illustrées par le graphique 17.

Taux d'activité des femmes célibataires et mariées selon le groupe d'âges



De 1960 à 1980, il y a donc eu, à tous les âges entre 20 et 64 ans, une augmentation très nette de la proportion d'actives parmi les femmes mariées. La cassure à l'âge de 30-34 ans, moment où le taux d'activité passe par un minimum, est toujours présente. Chez les célibataires, les modifications pendant la même période sont faibles et se situent surtout à la fin de la vie active (départ à la retraite plus précoce).

De toute évidence, le fait d'avoir des enfants ou non influence l'activité professionnelle des femmes. Pour étudier ce phénomène nous reprenons ici quelques données du recensement de la population concernant cependant uniquement les femmes mariées pour la première fois. Faisant l'hypothèse que c'est avant tout la présence de jeunes enfants qui entrave le travail professionnel des femmes, nous avons fixé la limite d'âge, un peu arbitrairement, à 16 ans, supposant qu'à cet âge, les enfants deviennent plus indépendants.

Tableau 13

Canton de Genève

Activité des femmes mariées et nombre d'enfants de moins de 16 ans, en 1980
Uniquement les femmes mariées de moins de 64 ans

	Actives	Non actives	Total	Taux d'activité en %
Femmes mariées (premier mariage)	27 510	34 168	61 678	44,6
Sans enfant (a)	6 509	3 438	9 947	65,4
Avec uniquement des enfants de 16 ans et plus (b)	8 904	12 448	21 352	41,7
Sans enfant de moins de 16 ans (a+b)	15 413	15 886	31 299	49,2
Avec 1 enfant de moins de 16 ans	7 086	8 294	15 380	46,1
Avec 2 enfants de moins de 16 ans	4 441	8 423	12 864	34,5
Avec 3 enfants de moins de 16 ans	500	1 376	1 876	26,7
Avec 4 enfants de moins de 16 ans	70	189	259	27,0
Femmes mariées, 2ème mariage ou plus	4 286	4 492	8 778	48,8
Total des femmes mariées	31 796	38 660	70 456	45,1

De ce tableau ressort clairement que plus les femmes mariées ont d'enfants, moins elles sont nombreuses à travailler à l'extérieur. Chez les femmes mariées (premier mariage, âgées de moins de 64 ans), 2 sur 3 travaillent si elles n'ont pas d'enfant. Si elles ont un enfant de moins de 16 ans, 46 % sont actives professionnellement. Avec deux enfants au-dessous de 16 ans, ce chiffre tombe à 34,5 %, avec trois enfants, il est de 26,7 %.

La différence entre le taux d'activité des femmes n'ayant pas d'enfant (ou pas encore) et celui des femmes qui en ont mais dont aucun n'a moins de 16 ans est considérable (65,4 % et 41,7 %). Dans le premier groupe on trouve davantage de jeunes femmes, dans le second davantage de femmes âgées ayant un taux d'activité plus bas. Cet écart est lié également au fait qu'une partie des femmes arrêtent l'activité professionnelle au moment de l'arrivée des enfants sans la reprendre plus tard.

2. LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Le nombre de personnes travaillant à temps partiel est en forte augmentation. Ce sont surtout des femmes qui choisissent de travailler selon un horaire réduit, pour autant qu'il s'agisse d'un véritable choix. Ainsi, en 1980, 79,9 % des personnes actives travaillant à temps partiel sont des femmes. Cela représente 30,3 % des femmes actives occupées, c'est-à-dire presque une femme sur trois.

Tableau 14

Canton de Genève

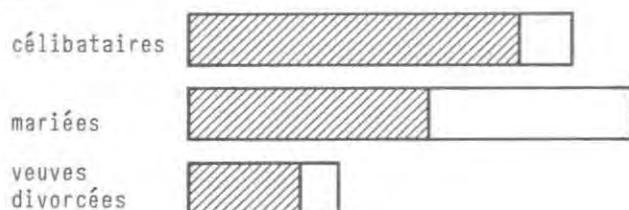
Personnes actives occupées selon le sexe et le temps de travail, par origine ou état civil

	Femmes			Hommes		
	Total	dont travaillant à temps partiel ¹⁾		Total	dont travaillant à temps partiel ¹⁾	
		Nombre	%		Nombre	%
1970						
Total	65 302	15 116	23,1	104 684	4 210	4,0
Suisses	45 562	11 228	26,4	65 161	3 265	5,0
Etrangers	22 740	3 888	17,1	39 523	945	2,4
Célibataires	27 167	2 408	8,9	26 203	1 092	4,2
Mariés	28 812	10 406	36,1	73 847	2 702	3,6
Veufs	3 534	1 293	36,6	1 115	187	16,8
Divorcés	5 871	1 009	17,2	3 654	229	6,3
1980						
Total	70 831	21 466	30,3	104 665	5 398	5,2
Suisses	48 411	15 921	32,9	63 692	3 925	6,2
Etrangers	22 420	5 545	24,7	40 973	1 473	3,6
Célibataires	27 690	3 692	13,3	27 764	2 267	8,2
Mariés	32 138	14 843	46,2	70 233	2 623	3,7
Veufs	2 752	1 195	43,4	890	134	15,1
Divorcés	8 251	1 736	21,0	5 778	374	6,5

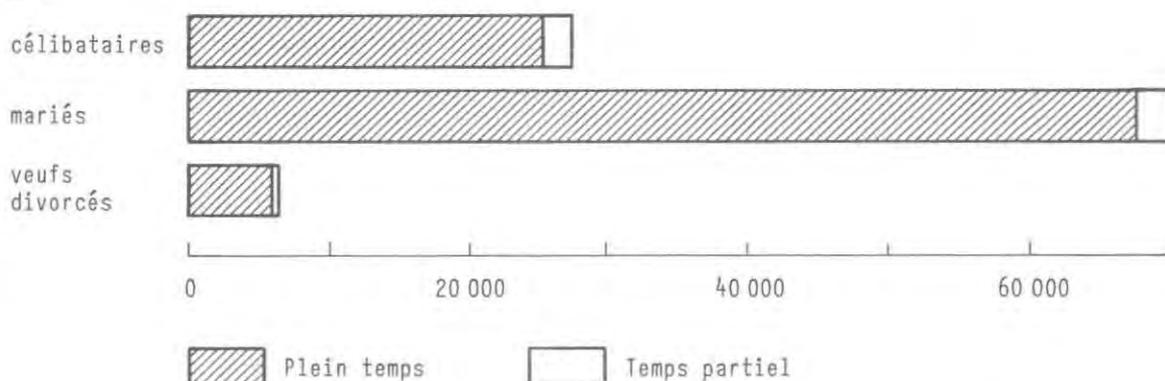
1) Lors des recensements de 1970 et 1980, chaque personne active occupée a dû indiquer si elle travaillait à plein temps ou à temps partiel. L'appréciation de la signification de "temps partiel" est donc laissée à chaque personne recensée. Le "temps partiel" peut ainsi correspondre à quelques heures par semaine seulement (minimum 6 heures) ou approcher les 40 heures par semaine.

Personnes travaillant à plein temps et à temps partiel, selon le sexe et l'état civil, en 1980

Femmes



Hommes



Le travail à temps partiel est donc un fait **typiquement féminin**. Il est par ailleurs nettement plus répandu chez les Suissesses que chez les étrangères. Son accroissement entre 1970 et 1980 est impressionnant : tandis que le nombre total des femmes actives occupées s'est accru de 8,5 % durant cette période, le nombre de celles travaillant à temps partiel a augmenté de 42,0 %. Chez les hommes, le nombre de ceux travaillant selon un horaire réduit s'est accru de 28,2 % durant la même période, mais n'atteint toutefois que 5,2 % du total des hommes occupés en 1980.

La distinction, en 1980, des personnes travaillant à temps partiel selon l'état civil est instructive : chez les femmes, ce sont avant tout les mariées qui travaillent à temps partiel, suivies par les veuves (respectivement 46,2 % et 43,4 %) et ensuite les divorcées (21 %). Les femmes célibataires travaillent le moins souvent à temps partiel (13,3 %). Or, chez les hommes, ce sont les mariés qui travaillent le moins souvent à temps partiel (seulement 3,7 %). A l'opposé se situent les veufs dont 15,1 % travaillent à temps partiel (chiffre cependant pas très significatif vu les effectifs relativement petits), suivis des célibataires avec 8,2 %.

Autre observation concernant les **personnes mariées** : entre 1970 et 1980, la proportion des femmes mariées travaillant à temps partiel passe de 36,1 % à 46,2 %, tandis que chez les hommes mariés, cette proportion reste pratiquement la même (3,6 % en 1970, 3,7 % en 1980). C'est uniquement chez les hommes célibataires qu'on constate un accroissement substantiel du nombre de ceux travaillant à temps partiel.

3. L'EMPLOI FEMININ SELON LES SECTEURS ET BRANCHES ECONOMIQUES

Remarque préliminaire :

Dans ce paragraphe, nous utilisons les données des recensements des entreprises. Ces recensements portent sur les emplois existant dans le canton et répondent donc à des critères différents de ceux des recensements de la population. Dans le canton de Genève, il y a davantage d'emplois que de personnes résidentes actives étant donné qu'un nombre important de travailleurs viennent quotidiennement de l'extérieur du canton. Seront donc prises en compte ici les personnes travaillant dans le canton (c'est-à-dire les emplois) et non pas les personnes actives qui y résident.

Examinons d'abord les emplois féminins et masculins dans les trois grands secteurs de l'économie.

Tableau 15

Canton de Genève

Emplois selon le sexe et le secteur économique¹⁾

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1975						
Secteur primaire	1 012 ²⁾	1,3	2 751 ²⁾	2,2	3 763	1,9
Secteur secondaire	10 970	14,5	40 975	32,3	51 945	25,6
Secteur tertiaire	63 807	84,2	83 266	65,6	147 073	72,5
Total	75 789	100,0	126 992	100,0	202 781	100,0
1985						
Secteur primaire	1 122	1,2	3 226	2,2	4 348	1,8
Secteur secondaire	9 627	10,1	40 267	27,1	49 894	20,5
Secteur tertiaire	84 415	88,7	105 116	70,7	189 531	77,7
Total	95 164	100,0	148 609	100,0	243 773	100,0

1) Pour la définition des secteurs, voir le tableau suivant.

2) Estimation.

Un premier constat : les femmes se concentrent très fortement dans le secteur tertiaire, tendance qui s'est encore renforcée entre 1975 et 1985. Presque 9 femmes sur 10 y travaillent en 1985, tandis que chez les hommes, la proportion est d'environ 7 sur 10. Les services ont connu une forte expansion durant cette période, alors que le secteur secondaire a enregistré un léger recul du nombre de places de travail. Les femmes ne sont que relativement peu présentes dans ce dernier secteur (10 % des emplois féminins contre 27 % des emplois masculins en 1985).

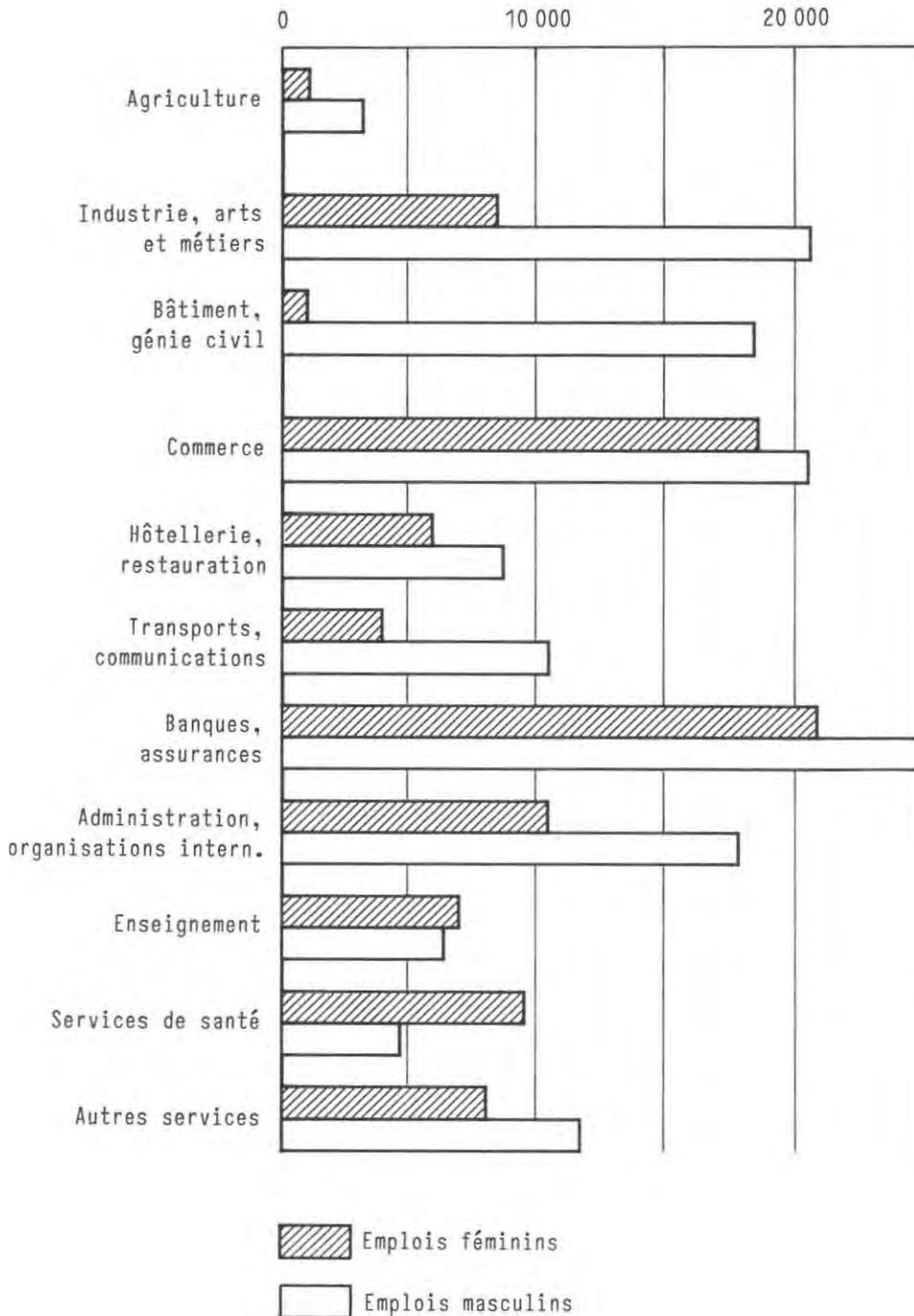
En termes d'emplois, le secteur primaire, c'est-à-dire essentiellement l'agriculture, n'a que peu d'importance dans le canton de Genève. Il procure 1,2 % des emplois féminins et 2,2 % des emplois masculins.

Quel est le poids de l'emploi féminin dans les diverses branches économiques ? Le graphique 19 et les tableaux ci-après nous renseignent sur la situation dans les principales branches (ou groupes de branches) et sur leur évolution entre 1975 et 1985.

Graphique 19

Canton de Genève

Emplois selon le sexe et la branche économique, en 1985



Emplois selon le sexe et la branche économique

	1975				1985			
	Femmes	Hommes	Total	% de femmes	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
Agriculture, sylviculture, pêche	1 012 ¹⁾	2 751 ¹⁾	3 763	26,9	1 122	3 226	4 348	25,8
Industrie, arts et métiers	9 886	23 897	33 783	29,3	8 473	20 593	29 066	29,2
Bâtiment, génie civil	987	15 695	16 682	5,9	1 031	18 417	19 448	5,3
Economie énergétique	97	1 383	1 480	6,6	123	1 257	1 380	8,9
Total secteur secondaire	10 970	40 975	51 945	21,1	9 627	40 267	49 894	19,3
Commerce	15 902	19 081	34 983	45,5	18 567	20 511	39 078	47,5
Hôtellerie, restauration	4 895	5 867	10 762	45,5	5 946	8 715	14 661	40,6
Transports, communications	3 093	9 026	12 119	25,5	3 958	10 466	14 424	27,4
Banques, assurances, agences conseil	14 505	17 076	31 581	45,9	20 871	24 837	45 708	45,7
Administrations publiques, organisations internationales	7 669	14 741	22 410	34,2	10 439	17 833	28 272	36,9
Enseignements public et privé	5 455	5 356	10 811	50,5	7 007	6 386	13 393	52,3
Services de santé, vétérinaires	7 143	3 561	10 704	66,7	9 553	4 664	14 217	67,2
Autres services	5 145	8 558	13 703	37,5	8 074	11 704	19 778	40,8
Total secteur tertiaire	63 807	83 266	147 073	43,4	84 415	105 116	189 531	44,5
Total	75 789	126 992	202 781	37,6	95 164	148 609	243 773	39,0

1) Estimation.

Tableau 17

Canton de Genève

Variation du nombre d'emplois selon le sexe et la branche économique, de 1975 à 1985

	Femmes		Hommes	
	Variation absolue	Variation relative en %	Variation absolue	Variation relative en %
Agriculture, sylviculture, pêche	110	10,9	475	17,3
Industrie, arts et métiers	- 1 413	- 14,3	- 3 304	- 13,8
Bâtiment, génie civil	44	4,4	2 722	17,3
Economie énergétique	26	26,8	- 126	- 9,1
Total secteur secondaire	- 1 343	- 12,2	- 708	- 1,7
Commerce	2 665	16,8	1 430	7,5
Hôtellerie, restauration	1 051	21,5	2 848	48,5
Transports, communications	865	28,0	1 440	16,0
Banques, assurances, agences conseil	6 366	43,9	7 761	45,4
Administrations publiques, organisations internationales	2 770	36,1	3 092	21,0
Enseignements public et privé	1 552	28,5	1 030	19,2
Services de santé, vétérinaires	2 410	33,7	1 103	31,0
Autres services	2 929	56,9	3 146	36,8
Total secteur tertiaire	20 608	32,3	21 850	26,2
Total	19 375	25,6	21 617	17,0

Entre 1975 et 1985, on constate globalement un accroissement des emplois de 25,6 % pour les femmes et seulement de 17,0 % pour les hommes, ce qui traduit une tendance des femmes à être davantage présentes sur le marché du travail. En dix ans, la part des emplois occupés par des femmes passe en effet de 37,6 à 39,0 %. Cette tendance est à mettre en relation également avec la forte croissance des emplois dans le secteur des services qui a probablement facilité cette intégration accrue des femmes.

Dans l'agriculture, les femmes représentent environ un quart des travailleurs et leur part a légèrement diminué, s'abaissant de 26,9 % à 25,8 % en 10 ans. Les emplois industriels ont subi une diminution sensible qui a été légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes. En 1985, la part féminine s'élève à 29,2 % des emplois de cette branche. Le bâtiment n'a que peu d'emplois féminins (5,3 % en 1985).

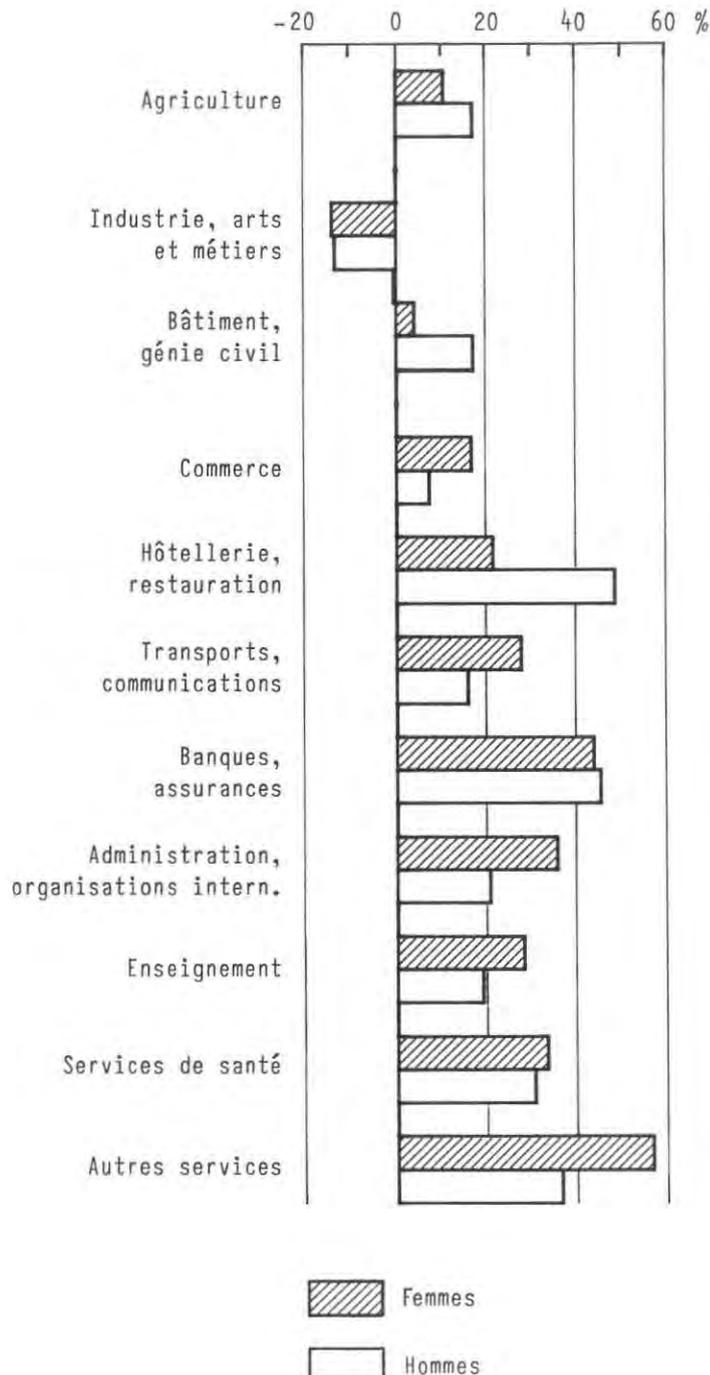
Dans le secteur tertiaire, les femmes sont majoritaires dans deux branches principales : les services de santé et l'enseignement. Elles sont très présentes également dans le commerce pris globalement (47,5 % en 1985) et plus particulièrement dans le commerce de détail (56,5 %). La branche "banques, assurances, agences de conseils" emploie 45,7 % de femmes. Elle accuse la plus forte augmentation du nombre de places de travail entre 1975 et 1985, les effectifs s'étant accrus de manière à peu

près égale pour les deux sexes. Cela n'est pas le cas dans l'hôtellerie et la restauration où l'on enregistre une augmentation du personnel masculin nettement plus importante que celle du personnel féminin et par conséquent une diminution de la proportion d'emplois féminins, proportion qui est de 40,6 % en 1985. Dans l'administration publique et dans l'enseignement, le nombre de places de travail occupées par des femmes s'est accru relativement plus fortement que celui des places occupées par des hommes, la participation féminine se chiffrant en 1985 à respectivement 36,9 % et 52,3 %.

Graphique 20

Canton de Genève

Variation du nombre d'emplois selon le sexe et la branche économique, de 1975 à 1985
En pour cent



4. PROFESSIONS FEMININES ET SITUATION DES FEMMES DANS LES PROFESSIONS

En 1980, les femmes représentent 40,3 % de la population résidante active du canton de Genève. Leur participation peut varier fortement d'un métier à l'autre, certaines professions étant soit typiquement féminines, soit typiquement masculines. Le recensement distingue environ 550 professions individuelles réparties en 48 groupes de professions et regroupées ensuite en 12 grands domaines. Ces groupes et domaines sont des agrégats de professions parfois très différentes, mais étant donné que les professions sont beaucoup trop nombreuses pour être analysées individuellement, ils permettent cependant de faire une approche globale¹⁾.

Les femmes sont majoritaires dans les domaines suivants :

soins médicaux	68 %
nettoyage, hygiène publique, soins corporels	65 %
hôtels, restaurants, économie domestique	59 %
enseignement, ministère pastoral, assistance sociale	57 %
organisation, administration, bureau, commerce	55 %

Ces domaines regroupent des activités ayant des taux de participation féminine plus ou moins élevés. Ainsi, dans le domaine des soins médicaux, par exemple, on compte 20 % de femmes chez les médecins, 91 % chez les infirmières et 81 % chez les aides d'hôpitaux. Dans l'enseignement, les institutrices de l'école primaire représentent 80 % de l'effectif total, les femmes professeurs de collège 49 % et les femmes professeurs d'université 19 %. 72 % des assistants sociaux sont des femmes, mais chez les ecclésiastiques elles ne représentent que 4 % du total. Dans le domaine administratif et commercial, les femmes sont souvent employées de bureau (84 %), mais rarement fonctionnaires supérieures (11 %) ou encore représentantes de commerce (14 %).

Dans les professions techniques on ne trouve que 9 % de femmes, dans les professions de l'industrie et des arts et métiers, elles représentent 12 % du total. En ce qui concerne ce dernier domaine, les femmes ne sont majoritaires que dans très peu de professions, à savoir chez les tailleurs (88 %), dans les professions de l'industrie horlogère (54 %) et les professions du textile (fabrication et finissage : 61 %, mise en oeuvre : 68 %). Dans les professions scientifiques et assimilées, où les femmes représentent globalement 32 % du total, elles sont le plus souvent psychologues et psychothérapeutes (69 %), bibliothécaires et archivistes (68 %) et traductrices (55 %).

Les tableaux 18 et 19 indiquent quelques professions individuelles respectivement féminines et masculines, avec, chaque fois, le nombre de femmes et d'hommes résidant dans le canton et qui exercent la profession.

1) Voir le tableau 32 en annexe, qui indique les effectifs des groupes de professions et des grands domaines. Pour plus de détails concernant surtout les professions individuelles, voir "Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève", Etudes et documents N° 7, mars 86, SCS.

Tableau 18

Canton de Genève

Quelques professions typiquement féminines, en 1980

	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
Employées de commerce	10 476	7 718	18 194	58
Employées de bureau	6 822	1 273	8 095	84
Perforeuses, opératrices de saisie	432	-	432	100
Vendeuses	4 804	1 362	6 166	78
Aides en pharmacie	411	8	419	98
Téléphonistes	1 013	28	1 041	97
Femmes et valets de chambre	446	41	487	92
Employées de maison	2 807	239	3 046	92
Nettoyeuses de locaux, d'immeubles	2 187	868	3 055	72
Coiffeuses	980	347	1 327	74
Sages-femmes	116	-	116	100
Infirmières diplômées en soins généraux	1 794	174	1 968	91
Aides d'hôpitaux	635	148	783	81
Aides de médecins, de dentistes	805	-	805	100
Institutrices (école primaire)	1 601	406	2 007	80
Jardinières d'enfants	387	1	388	100
Total (16 professions)	35 716	12 613	48 329	74
Toutes les professions	71 975	106 614	178 589	40

Tableau 19

Canton de Genève

Quelques professions typiquement masculines, en 1980

	Femmes	Hommes	Total	% d'hommes
Menuisiers-ébénistes	3	861	864	100
Mécaniciens	-	1 512	1 512	100
Mécaniciens en auto	5	1 352	1 357	100
Monteurs-électriciens	1	1 659	1 650	100
Maçons	-	3 495	3 495	100
Manoœuvres du bâtiment, terrassiers	-	2 020	2 020	100
Ingénieurs ETS	33	2 614	2 647	99
Chefs d'entreprises, directeurs	328	4 829	5 157	94
Agents d'assurance, inspecteurs	20	536	556	96
Conducteurs de poids lourds	104	4 034	4 138	97
Pilotes	1	62	63	99
Agents et assistants de police	93	980	1 073	91
Physiciens	34	533	567	94
Analystes en informatique	65	519	584	89
Professeurs d'université	107	460	567	81
Ecclésiastiques, curés, pasteurs	13	291	304	96
Total (16 professions)	807	25 747	26 554	97
Toutes les professions	71 975	106 614	178 589	60

Entre 1960 et 1980, l'effectif des femmes actives du canton a augmenté de 18 797 unités et la proportion des femmes dans la population active a passé de 36,7 % à 40,3 %. Cette expansion considérable s'est réalisée essentiellement dans les professions où la part des femmes est traditionnellement élevée, c'est-à-dire dans les soins médicaux, l'enseignement, le bureau et le commerce.

A noter cependant que dans quelques professions exigeant une formation universitaire (telles que juriste et avocat, médecin, dentiste, pharmacien, économiste, journaliste), la part des femmes a sensiblement augmenté. Néanmoins, on peut dire que durant cette période il n'y a pas eu de changements spectaculaires : beaucoup de professions traditionnellement réservées aux hommes restent telles et nombre de professions typiquement féminines sont toujours le reflet du rôle traditionnel de la femme.

Quelle est la position hiérarchique des femmes dans le monde du travail ? L'analyse des professions donne déjà quelques éléments de réponse à cette question. On peut voir en effet que plus une profession occupe une position élevée, moins nous y trouvons de femmes. Parmi les professions le plus souvent exercées par les femmes, il n'y en a aucune qu'on pourrait qualifier de hiérarchiquement haut placée, ce qui n'est pas le cas des professions typiquement masculines.

Tableau 20

Canton de Genève

Population résidante active selon le sexe et la situation professionnelle, en 1980

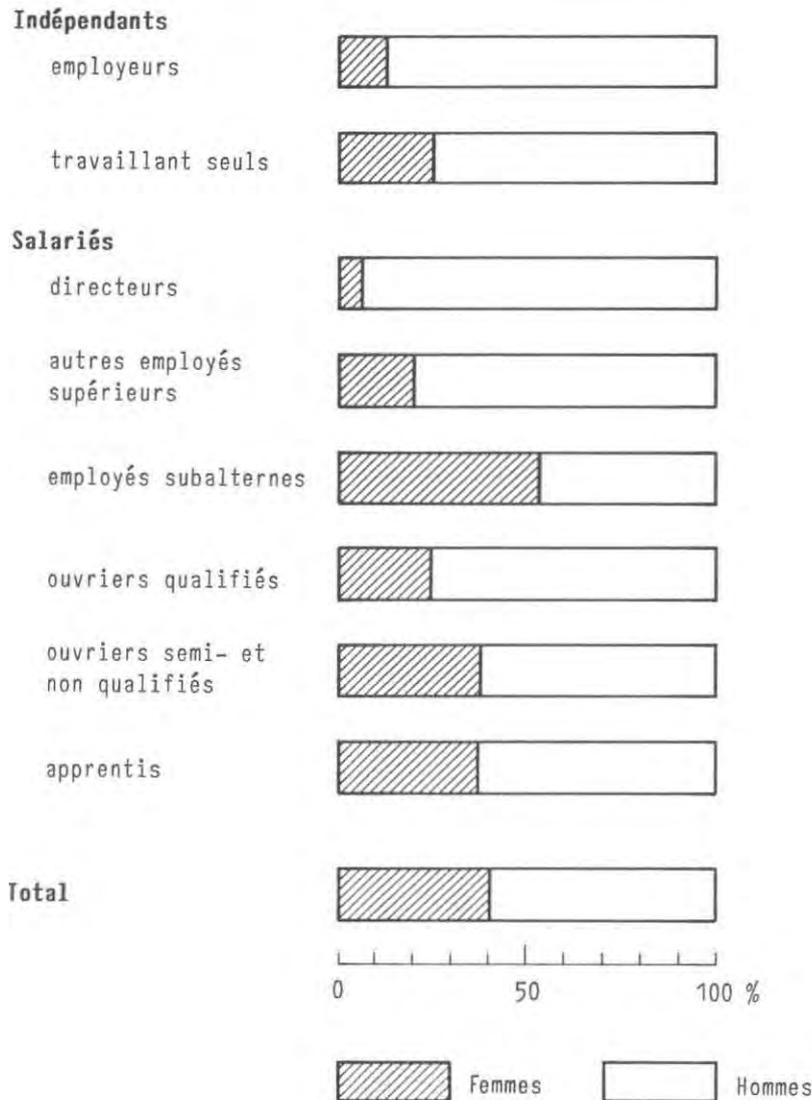
	Femmes		Hommes	
	Nombre	Pour cent	Nombre	Pour cent
Indépendants	2 835	3,9	11 705	11,0
Employeurs	947	1,3	6 389	6,0
Travaillant seuls	1 888	2,6	5 316	5,0
Salarisés	69 140	96,1	94 909	89,0
Employés	45 658	63,4	49 904	46,8
. directeurs	317	0,4	4 523	4,2
. autres employés supérieurs	1 779	2,5	7 299	6,8
. employés subalternes	43 562	60,5	38 082	35,7
Ouvriers	21 359	29,7	41 473	38,9
. ouvriers qualifiés	4 785	6,6	14 575	13,7
. ouvriers semi- ou non qualifiés	16 377	22,8	26 881	25,2
. ouvriers à domicile	197	0,3	17	0,0
Apprentis	2 123	2,9	3 532	3,3
Total	71 975	100,0	106 614	100,0

De ce tableau ressort clairement que les femmes se placent hiérarchiquement plutôt vers le bas. Il y a seulement 1,3 % d'employeurs parmi les femmes actives contre 6,0 % chez les hommes. Chez les salariés, on dénombre dans la position de directeur 317 femmes et 4 523 hommes. Ce rapport est différent pour les employés subalternes, position dans laquelle se trouvent 60,5 % des femmes actives et 35,7 % des hommes actifs. Les hommes sont cependant plus nombreux à être ouvriers que les femmes, mais ces dernières sont plus souvent semi- ou non qualifiées que les hommes. En effet, pour une ouvrière qualifiée on compte 3,4 semi- ou non qualifiées, tandis que ce rapport est de 1 à 1,8 pour les hommes.

Graphique 21

Canton de Genève

Proportion de femmes selon la situation dans la profession, en 1980



Cette situation a-t-elle tendance à évoluer ? Entre 1970 et 1980 on peut constater une légère amélioration. Ainsi, durant cette période, le nombre de femmes directrices s'est accru proportionnellement davantage que celui des hommes directeurs. De même, l'effectif des femmes ayant une position d'employée supérieure a proportionnellement un peu plus augmenté que celui des hommes dans la même position. Chez les ouvrières, le rapport entre qualifiées et semi-ou non qualifiées a passé de 1 à 4,8 en 1970 à 1 à 3,4 en 1980. Il ne faut cependant pas oublier que le nombre total des ouvrières a diminué pendant ces 10 ans et que l'augmentation de loin la plus substantielle s'est réalisée chez les employées subalternes. A noter par ailleurs que les données reprises ici ont assez sommaires et ne permettent pas une analyse approfondie de l'évolution de la situation professionnelle des femmes.

Tableau 21

Canton de Genève

Proportion de femmes actives selon la situation professionnelle

	1970			1980		
	Total	dont femmes		Total	dont femmes	
		Nombre	%		Nombre	%
Indépendants	13 420	2 618	19,5	14 540	2 835	19,5
Employeurs	7 896	987	12,5	7 336	947	12,9
Travaillant seuls	5 524	1 631	29,5	7 204	1 888	26,2
Salariés	156 783	62 766	40,0	164 049	69 140	42,1
Employés	82 854	37 161	44,9	95 562	45 658	47,8
. directeurs	2 784	156	5,6	4 840	317	6,5
. autres employés supérieurs	8 094	1 441	17,8	9 078	1 779	19,6
. employés subalternes	70 676	35 564	50,3	81 644	43 562	53,4
Ouvriers	69 807	24 045	34,4	62 832	21 359	34,0
. ouvriers qualifiés	21 836	4 019	18,4	19 360	4 785	24,7
. ouvriers semi- ou non qualifiés	47 454	19 540	41,1	43 258	16 377	37,9
. ouvriers à domicile	517	486	94,0	214	197	92,1
Apprentis	4 122	1 560	37,8	5 655	2 123	37,5
Total	170 203	65 384	38,4	178 589	71 975	40,3

5. LES SALAIRES

Il est notoire que les salaires féminins sont inférieurs aux salaires masculins. Cantonnement des femmes dans des positions inférieures, formation insuffisante, discrimination sexuelle, multiples sont les facteurs qui peuvent expliquer ce fait. Voyons donc pour terminer ce tour d'horizon de la vie professionnelle des femmes ce qui en est de leur salaire à Genève et en Suisse.

Tableau 22

Canton de Genève - Suisse

Salaires moyens selon le sexe, à Genève et en Suisse, en 1986¹⁾

		Canton de Genève		Suisse	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
En francs par heure					
Ouvriers	en tout	15,75	20,39	12,94	19,16
	qualifiés	17,29	22,41	14,43	20,68
	semi-et non qualifiés	15,57	18,54	12,51	17,92
En francs par mois					
Employés	en tout	3 789	4 882	3 244	4 776
	catégorie 1*)	4 723	5 741	4 046	5 468
	catégorie 2	3 575	4 256	3 075	4 148
	catégorie 3	3 037	3 547	2 744	3 559

Source : OFIAMI.

*) Catégorie 1 : travaillant de façon indépendante et ayant une formation.

Catégorie 2 : ne travaillant pas de façon indépendante mais ayant une formation.

Catégorie 3 : aides de bureau, magasiniers, commissionnaires, concierges, etc.

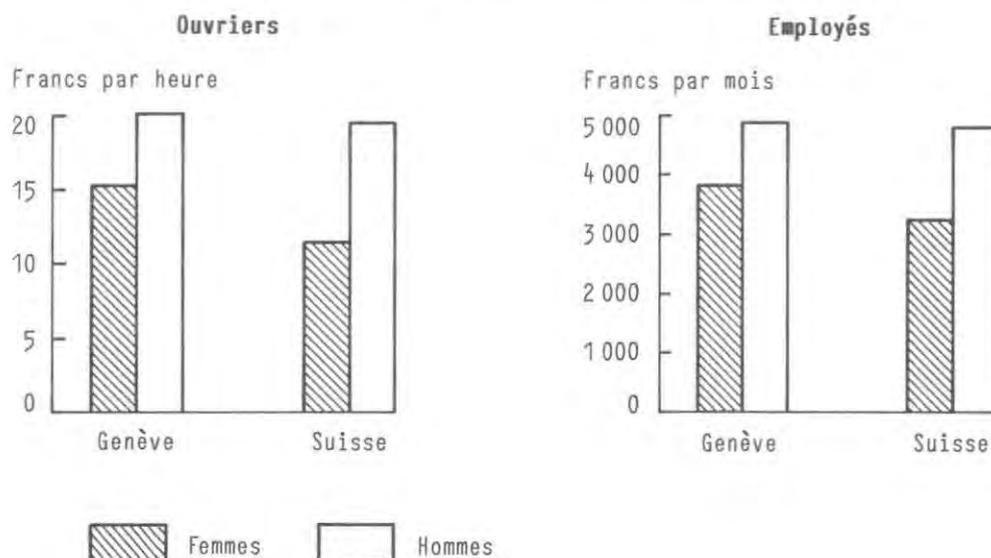
1) Pour plus de détails voir La Vie économique, août 1987, Département fédéral de l'économie publique, Berne.

Ces salaires sont des moyennes; c'est dire que dans la réalité, il existe des salaires nettement au-dessous et au-dessus de la moyenne et ces minimums et maximums ne sont pas connus. Par ailleurs, nous avons retenu ici les chiffres concernant l'ensemble de l'économie. Il est évident qu'il existe des différences parfois importantes selon la branche d'activité. A noter aussi que les salaires des personnes travaillant à temps partiel ne sont pas pris en compte, ce qui est regrettable quand on pense qu'en 1980 déjà, environ 30 % des femmes du canton déclarent travailler à temps partiel. Il est possible qu'en incluant les emplois à temps partiel, les salaires moyens des femmes baisseraient légèrement.

Graphique 22

Canton de Genève - Suisse

Salaires moyens selon le sexe, à Genève et en Suisse, en 1986



On constate un écart considérable entre salaires masculins et salaires féminins. Chez les ouvriers, les hommes gagnent en moyenne 29,5 % de plus que les femmes, et 28,8 % de plus chez les employés. Autrement dit, les femmes gagnent environ 77 % de ce que gagnent les hommes (77,2 pour les ouvrières, 77,6 % pour les employées). Cet écart d'environ 23 % (par rapport au salaire masculin) est cependant moins élevé que celui correspondant à la moyenne suisse qui se chiffre à 32,5 % pour les ouvrières et à 32,1 % pour les employées. Genève se situe d'ailleurs en tête des cantons suisses quant aux salaires moyens des employées et en deuxième position (derrière Bâle-Ville) quant à ceux des ouvrières.

Comment l'écart entre les salaires masculins et féminins a-t-il évolué durant ces dernières années ? Le tableau 23 nous indique qu'il y a eu une certaine amélioration dans ce domaine.

Tableau 23

Canton de Genève

Ecart entre salaires moyens masculins et féminins
En % des salaires féminins

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Ouvriers	40,3	39,5	35,9	33,2	28,4	32,5	32,6	30,8	29,5
Employés	39,7	38,9	37,4	35,2	34,4	34,8	33,8	30,3	28,8

L'évolution, observée ici sur 9 ans, va clairement dans le sens d'une diminution des écarts entre les salaires des deux sexes. Si, en 1978, les hommes à Genève gagnaient en moyenne environ 40 % de plus que les femmes, en 1986, cette avance ne se chiffre plus qu'à environ 29 % ce qui est, bien sûr, toujours considérable.

6. CONCLUSION : PORTRAIT DE FEMMES ACTIVES

Dans le canton de Genève, les femmes sont relativement nombreuses à exercer une activité professionnelle. Selon le recensement des entreprises de 1985, 39 % de tous les emplois du canton sont occupés par des femmes.

Le profil des femmes professionnellement actives se distingue nettement de celui des hommes. Proportionnellement moins nombreuses à exercer une profession, leur taux d'activité dépend dans une plus large mesure de l'état civil. Ainsi, comme on peut s'y attendre, ce sont les femmes mariées qui travaillent le moins fréquemment à l'extérieur; néanmoins elles sont neuf sur vingt à exercer une activité professionnelle. Cette proportion a tendance à diminuer avec un nombre croissant d'enfants. Contrairement aux hommes, les femmes travaillent très souvent à temps partiel (presque une sur trois en 1980) et ce sont les femmes mariées qui ont le plus souvent recours à ce type de travail. Environ neuf femmes sur dix travaillent dans le secteur tertiaire, le plus souvent dans des professions telles que employée de commerce ou de bureau, vendeuse, employée de maison, institutrice etc. Les femmes se concentrent davantage que les hommes dans des positions hiérarchiquement au bas de l'échelle et celles qui occupent des postes à responsabilité sont rares. Les salaires féminins, qui se situent en 1986 en moyenne à peu près à 77 % des salaires masculins, résument en quelque sorte cette situation.

Le nombre de femmes professionnellement actives a considérablement augmenté durant les vingt dernières années et c'est surtout chez les femmes mariées qu'on constate une participation accrue à la vie professionnelle. La situation des femmes actives ne s'est cependant que relativement peu modifiée. Elles restent désavantagées par rapport aux hommes, même si l'on enregistre ici ou là des améliorations. Travail souvent moins qualifié et avec moins de responsabilités que les hommes, interruption ou arrêt de l'activité professionnelle au moment où la famille demande le plus de travail, beaucoup de postes à temps partiel, tout cela peut aussi signifier une plus grande vulnérabilité des femmes sur le marché du travail.

La situation des femmes dans la vie professionnelle ne peut être isolée du contexte général, à savoir la place qu'elles occupent dans la société. Le rôle qu'on leur attribue au foyer et auprès des enfants les handicape sur le marché du travail et implique des charges qui pèsent - parfois lourdement - sur une importante partie des femmes qui exercent une profession.

l'activité procréatrice

Situation de la femme dans la société et fécondité et natalité sont si étroitement associées qu'il est extrêmement difficile de vouloir attribuer exclusivement à l'un ou à l'autre de ces deux facteurs un rôle moteur lors de changement dans leur domaine respectif.

Nous admettrons donc, a priori, que situation des femmes du canton et variation de la natalité sont en relation constante. La mise en évidence et l'analyse de la fécondité et de son évolution exige un travail spécifique et approfondi du matériel statistique dont peut disposer le Service cantonal de statistique. Celui-ci a d'ores et déjà inscrit à son programme dans le domaine démographique l'étude particulière de ce phénomène. Dans le cadre de ce chapitre, nous nous limiterons à une brève description, d'une part de la population féminine en âge de procréer et d'autre part de l'évolution de quelques indicateurs de la natalité et de la fécondité. Les chiffres auxquels il est fait référence sont issus de deux sources distinctes. En ce qui concerne la structure de la population féminine en âge de procréer, ils proviennent des recensements fédéraux de la population. Ceux concernant les naissances sont tirés de la statistique des mouvements de l'état civil produits par l'Office fédéral de la statistique, et les calculs afférents, de diverses publications citées en référence. La période considérée porte sur les années 1950 à 1980-1986 et varie suivant l'origine des données.

1. POPULATION FÉMININE EN ÂGE DE PROCRÉER

La population féminine du canton a plus que doublé de 1900 à 1980, sa part en âge de procréer a été multipliée par 2,3 pendant cette même période. Mais nous l'avons constaté, la structure d'âge de la population du canton, et celle des femmes en particulier, s'est modifiée. La part des personnes âgées a augmenté et en particulier celle des femmes âgées. Il est donc nécessaire de replacer l'évolution du groupe de femmes âgées de 15 à 49 ans dans ce contexte général¹⁾. Il apparaît alors que si le nombre de femmes en âge de procréer est passé de 41 461 en 1900 à 96 665 en 1980, leur poids relatif a connu un maximum en 1920 - elles forment alors le 61 % de la population féminine et le tiers de la population totale du canton - pour retomber en 1980 respectivement à 52,6 % et 27,7 %.

Tableau 24

Canton de Genève

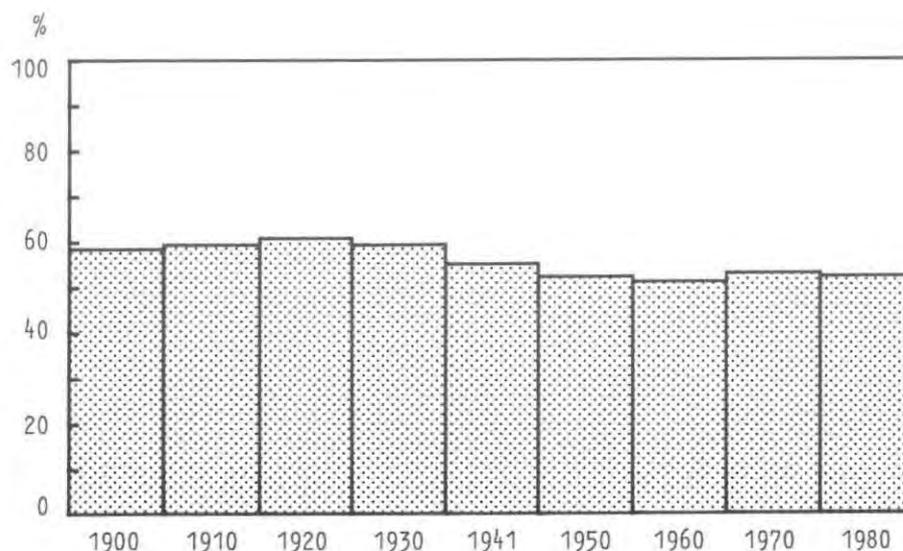
Population féminine en âge de procréer
Femmes de 15 à 49 ans

	Nombre	En pour cent de la population féminine	En pour cent de la population totale
1900	41 461	58,6	31,3
1910	49 792	59,6	32,1
1920	56 862	61,0	33,3
1930	54 041	59,5	32,7
1941	53 048	55,3	30,3
1950	57 665	52,2	28,4
1960	70 090	51,3	27,0
1970	92 821	53,2	28,0
1980	96 665	52,6	27,7

Graphique 23

Canton de Genève

Proportion de femmes de 15 à 49 ans parmi la population féminine



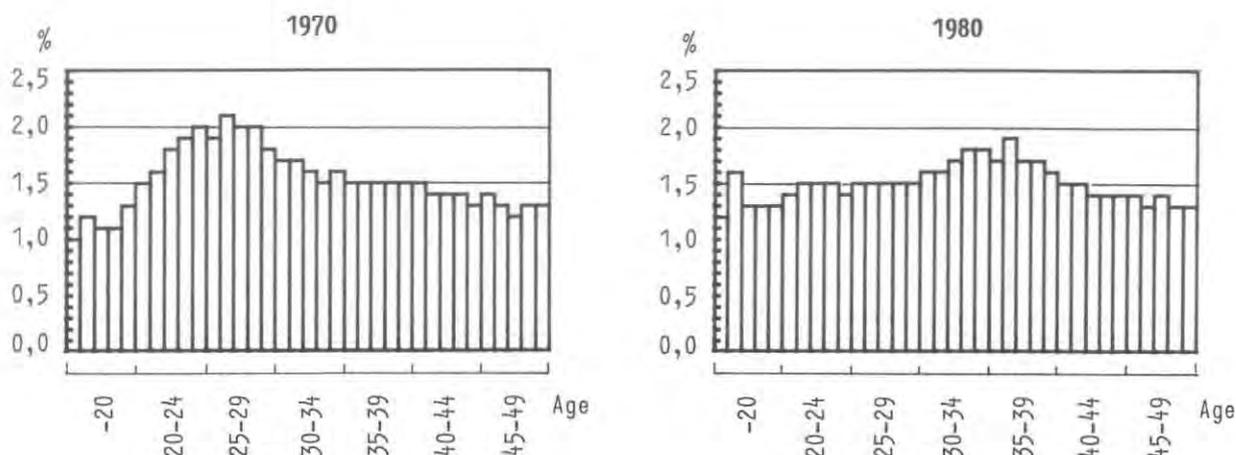
1) Voir chapitre 1.

Examinons, en particulier en 1970 et 1980, la répartition (en pour cent) par année d'âge de ce groupe de femmes¹⁾.

Graphique 24

Canton de Genève

Structure par âge de la population féminine entre 15 et 49 ans
En pour cent de la population féminine totale



Il apparaît d'emblée une tendance à l'uniformisation des classes d'âge en 1980. Alors qu'en 1970 les classes entre 20 et 29 ans étaient proportionnellement nettement plus fournies - entre 1,5 et 2,0 % de la population féminine totale - en 1980, elles se situent toutes aux environs de 1,5 %. Le groupe d'âges de 20 à 29 ans en 1970 se retrouve lui-même affaibli dix ans plus tard. En effet, en 1980 les femmes de 30 à 39 ans se placent par année d'âge systématiquement au-dessus de la barre des 1,5 % mais moins souvent proches des 2,0 % que précédemment.

On constate donc une évolution plutôt défavorable de la structure d'âges du groupe de femmes fécondes. De 1970 à 1980, la proportion de femmes dans les âges où la fécondité est la plus élevée (20 à 29 ans) est en baisse, et les groupes d'âges antérieurs qui leur succéderont, sans bouleversement rapide de la structure d'âges dû par exemple à des mouvements migratoires de forte amplitude, sont proportionnellement moins importants.

Nous allons maintenant présenter quelques indicateurs de la natalité et de la fécondité. Nous rappelons aux lecteurs une nécessaire prudence quant à la mise en relation des variations de ces derniers avec celles de la population féminine en âge de procréer, commentées plus haut. Il faut, en effet, se souvenir qu'il s'agit là d'une analyse descriptive. Elle doit être comprise comme la photographie, à divers moments, d'une des composantes essentielles de la fécondité, mais, toute chose égale d'ailleurs, elle ne saurait l'expliquer, toute ou en partie, à elle seule. Comme il a été dit en tête de ce chapitre, il y a interdépendance entre les deux phénomènes : évolution de la structure d'âge de la population, féminine en particulier, et variation de la fécondité. Mais ces deux termes subissent eux-mêmes l'influence de divers autres facteurs socio-démographiques qui ont un impact différent sur chacun d'eux. D'autre part, bien qu'en interaction constante, structure de la population par âge et fécondité évoluent selon des rythmes propres.

1) Recensement fédéral de la population 1970 et 1980.

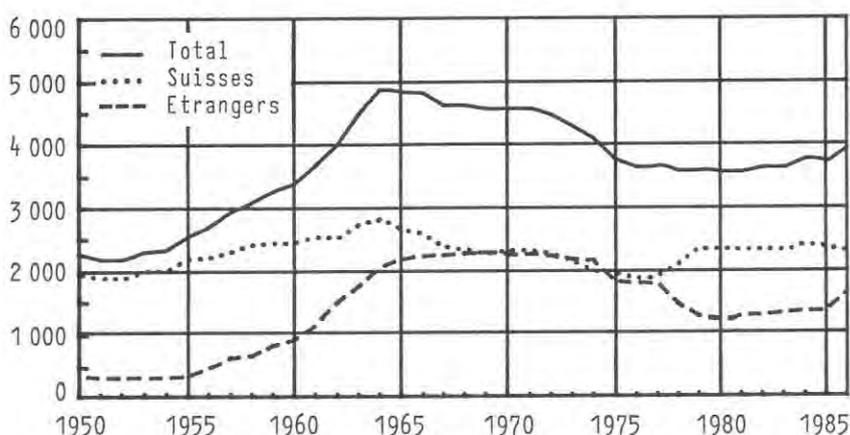
2. NATALITE ET FECONDITE

En 1950, les femmes résidentes du canton donnaient naissance à 2 236 enfants vivants. 86 % étaient de nationalité suisse, 14 % étrangère. En 1986, le nombre de naissances vivantes s'élève à 3 934 dont 58 % suisses et 42 % étrangères. Entre ces deux dates la courbe de naissances a connu une apogée en 1964 avec 4 868 naissances. Par la suite elle décroît et passe sous le seuil des 4 000 en 1975 et ne le dépasse plus depuis. Les naissances suisses ont amorcé leur baisse dès 1964, alors que les naissances étrangères se sont maintenues aux environs de 2 200 jusqu'en 1973, pour chuter dès lors à près de 1 200 au début des années 80. Les naissances suisses croissent à nouveau dès 1978 et se stabilisent depuis 1980.

Graphique 25

Canton de Genève

Naissances vivantes selon l'origine¹⁾



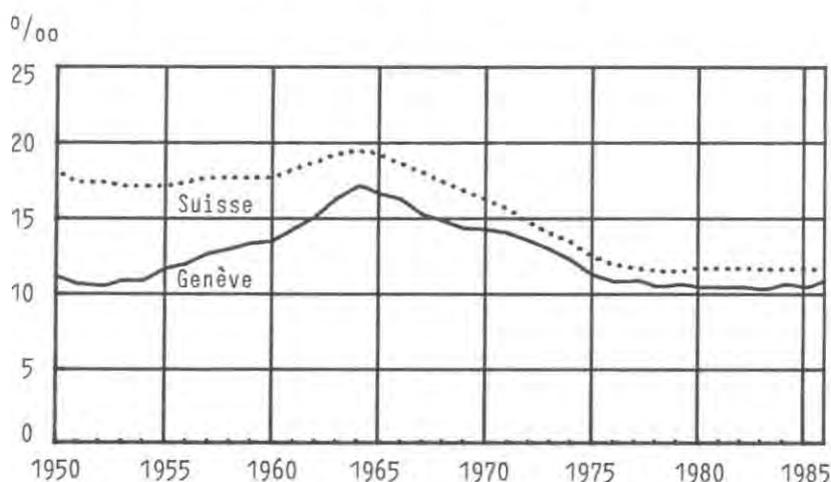
1) Voir annexe, tableau 33 ou Annuaire statistique du canton de Genève et Annuaire statistique Suisse.

Le nombre d'enfants mis au monde par les femmes du canton varie considérablement au cours de ces 36 dernières années. Pendant ce même laps de temps la population globale du canton et la population féminine en particulier subissent aussi des transformations. On examinera donc tout d'abord l'évolution des naissances du canton par rapport à l'évolution de la population totale (nous nous référerons au taux brut de natalité)¹⁾, et ensuite par rapport à la population spécifique des femmes de 15 à 49 ans (on fera appel à l'indice conjoncturel de fécondité ou somme des naissances réduites)²⁾.

1) Taux brut de natalité : cet indicateur mesure la fréquence, exprimée en nombre d'événements pour 1 000 habitants, des naissances vivantes au sein d'une population, une année (ou une période) donnée.

2) Indice conjoncturel de fécondité : cet indicateur résulte de la somme des taux de fécondité générale par âge d'une année (ou d'une période) donnée, ou, s'il s'agit de groupes d'âges quinquennaux, de la somme des taux correspondants multipliée par cinq. Comme indice de la fécondité, il est indépendant de la structure par sexe et par âge de la population, de sorte qu'on peut considérer qu'il représente le nombre moyen d'enfants d'un groupe de femmes parcourant leur période de procréation et ayant à chaque âge les taux en question (hypothèse supplémentaire : mortalité nulle).

Taux brut de natalité, à Genève et en Suisse



L'évolution générale du taux brut de natalité, qui rapporte donc le nombre de naissances vivantes à l'ensemble de la population du canton, ne diffère pas fondamentalement de l'évolution de l'effectif des naissances proprement dites. Il se situe aux environs de 11‰ au début des années cinquante et augmente pour atteindre un maximum de 17 naissances vivantes pour mille habitants en 1964. Par la suite, il régresse et retrouve, dès la fin des années septante, son niveau de début de période (entre 10 et 11‰).

Il est intéressant de comparer les variations du taux brut de natalité genevois et suisse. On peut constater que bien que toujours supérieur, le taux suisse a tendance à se rapprocher du taux genevois, particulièrement depuis la baisse concomitante amorcée en 1964.

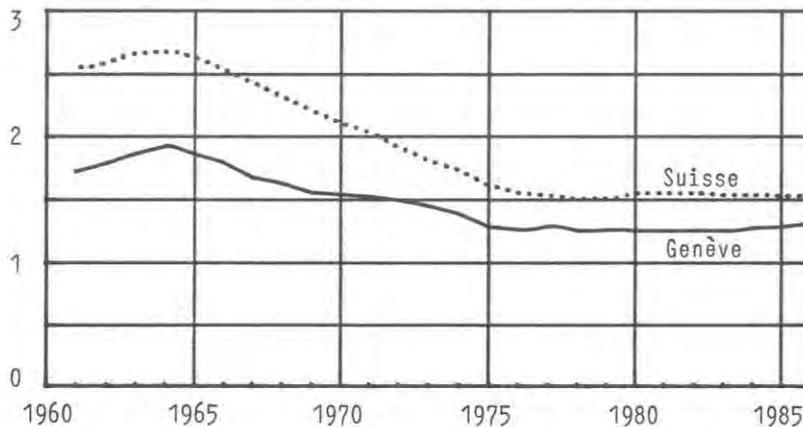
Les naissances vivantes sont le résultat, en nombre d'individus, de l'activité procréatrice d'une population. Le taux brut de natalité met en relation les variations de volume de naissances et les variations de volume de la population en général. "Ce taux ne permet de contrôler que l'effet de la taille de la population sur la natalité. Les autres effets ne sont pas annulés. Le taux brut de natalité est, entre autres, influencé par la structure par âge de la population, féminine en particulier¹⁾.

L'indice conjoncturel de fécondité est un indice qui permet d'éliminer les effets perturbateurs des différences d'effectifs et de structure d'âge. Il correspond à la descendance finale qu'aurait eue une femme qui, à chaque âge de sa période de procréation, aurait connu une fécondité égale à celle mesurée dans un moment donné dans la population de référence¹⁾. Il ne faut toutefois pas oublier que l'indicateur conjoncturel de fécondité demeure un indice "du moment" qui ne permet en rien de préjuger de l'évolution future de la fécondité.

1) Démographie genevoise, Service cantonal de statistique, 1978, pages 63 et 64.

Indice conjoncturel de fécondité, à Genève et en Suisse¹⁾

Nombre moyen d'enfants par femme



1) Les calculs de cet indice ne portent que sur la période 1961-1986, pour des raisons de disponibilité des données.

L'indice conjoncturel de fécondité confirme que les changements constatés dans l'évolution du nombre des naissances est bien le fruit d'une modification réelle de la fécondité et non pas uniquement le résultat de variations d'effectifs ou de structure d'âge de la population féminine en âge de procréer.

En effet, de même que le nombre de naissances et le taux brut de natalité, les indices conjoncturels de fécondité suisse et genevois atteignent un sommet en 1964, avec respectivement 2,7 et 1,8 enfants par femme, pour décroître ensuite et se stabiliser à 1,5 et 1,3 dès 1977-78. On peut remarquer le même phénomène de rapprochement entre les indices suisse et genevois de fécondité et les taux bruts de natalité correspondants. On peut encore relever que dans les conditions actuelles de mortalité, le nombre moyen théorique d'enfants par femme nécessaire au remplacement des générations est de 2,1¹⁾. On constate donc que Genève est constamment inférieur à ce seuil et que la Suisse le franchit en 1970.

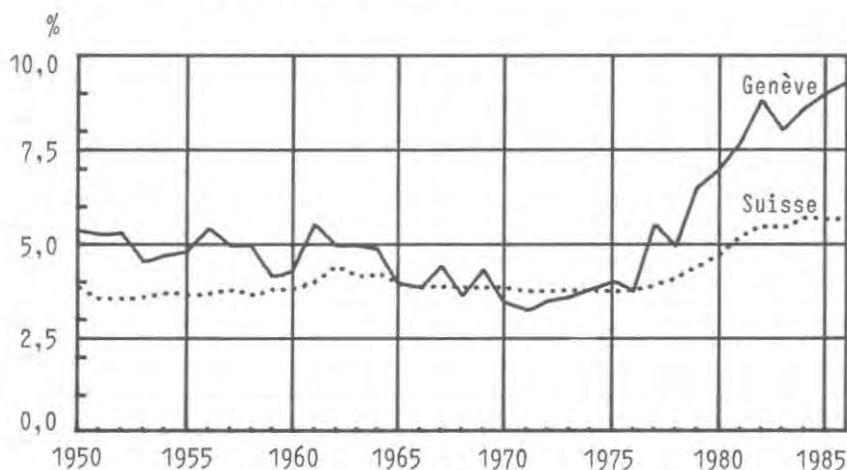
Régression des naissances et baisse de la fécondité depuis le milieu des années soixante sont observables dans la plupart des pays de l'Europe occidentale²⁾. Dans ce domaine, la Suisse et Genève ne forment pas des exceptions³⁾. En revanche, en ce qui concerne les naissances hors mariage, leur proportion extrêmement basse contraste avec celle d'autres pays européens de situation politique et économique comparable (ainsi la Suède où la proportion de naissances naturelles avoisine 40 %).

1) Dans l'hypothèse d'une population "fermée" (sans migrations) et en supposant que la mortalité dans les différents âges y soit invariable. Démographie genevoise, Service cantonal de statistique, 1978, page 86.
2) J.-E. Neury, Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse, Bureau fédéral de la statistique, Berne 1977, page 21.
3) Evolution récente de la natalité à Genève, Aspect statistique N° 28, Service cantonal de statistique, février 1982.

Graphique 28

Canton de Genève - Suisse

Proportion de naissances hors mariage, à Genève et en Suisse¹⁾
En pour cent des naissances vivantes



1) Voir annexe, tableau 33 ou Annuaire statistique du canton de Genève et Annuaire statistique Suisse.

De 1950 à 1978, la proportion de naissances hors-mariage par rapport au total des naissances vivantes, à Genève et en Suisse, fluctue entre 3 et 6 %. Dès 1979, on note une augmentation rapide de ces taux, spécialement à Genève, où les naissances naturelles approchent 10 % de l'ensemble des naissances vivantes. L'augmentation en Suisse est aussi sensible, mais s'avère plus modérée.

3. CONCLUSION : PORTRAIT DE FEMMES AVEC ENFANTS

L'activité procréatrice est à la confluence de deux grands courants. Elle est, d'une part, réglée par des conditions démographiques momentanées mais mesurables et, d'autre part, elle est influencée par un ensemble de facteurs psychosociologiques diffus qui, dans certaines situations historiques particulières, peuvent accélérer ou freiner son évolution, amplifier ou réduire ses variations. C'est pourquoi, l'image que l'on peut retirer du survol statistique de la situation des femmes du canton et du comportement procréateur qui leur est associé se doit d'être interprétée avec la prudence nécessaire à la lecture de tout phénomène social complexe.

Il subsiste néanmoins la constatation que si le nombre de femmes en âge de procréer augmente, leur importance relative au sein de la population globale décroît depuis quelques décennies. Ce fait est à mettre en relation avec un vieillissement généralisé de la population qui se répercute aussi sur la structure par âge de la population féminine féconde, qui voit de 1970 à 1980 la part de ses classes jeunes se réduire.

Quant au comportement procréateur lui-même, il se traduit par une baisse du nombre de naissances et du taux brut de natalité dès 1964 et, indice de changement plus profond, une chute symétrique de la fécondité.

Mais dans le domaine de la procréation, on peut observer récemment, sans bouleversement subit des structures de la population, une stabilisation de la baisse de l'ensemble des naissances vivantes, et une rapide augmentation de la proportion des naissances hors-mariage. Il est, cependant, encore un peu tôt pour confirmer que nous assistons à un changement de comportement qui se traduirait par un redémarrage de la fécondité et, par conséquent, de la natalité.

structure familiale

Sous diverses formes, la famille a été et demeure un des éléments constitutifs de nos sociétés, tant du point de vue social qu'économique. Néanmoins, sa composition, mouvante, se modifie selon le lieu et le temps. Quelle place tiennent les femmes du canton dans cette évolution ? Nous tenterons d'apporter quelques réponses partielles et succinctes à cette question fondamentale en nous référant aux données statistiques sur les ménages tirées des recensements fédéraux de la population de 1970 et 1980 (il n'existe pas de statistiques publiques exhaustives sur les familles/ménages, en dehors des recensements).

Rappelons d'emblée que famille et ménage sont deux notions distinctes, qui, quoique très fortement imbriquées, ne se recouvrent que partiellement¹⁾.

Dans le cadre des recensements fédéraux, le concept de ménage est préféré à celui de famille pour des raisons essentiellement pratiques. Il permet une localisation géographique précise du groupe de référence : ménage = logement = une adresse.

Le ménage est donc constitué par un groupe de personnes vivant habituellement en commun, qu'elles appartiennent ou non à la même famille.

D'autre part, nous ne prendrons en compte que les "ménages privés", qui comprennent les personnes vivant dans leur propre logement, à l'exclusion des "ménages collectifs", formés par les personnes qui vivent en collectivité dans des établissements (internats, maisons de retraite, etc.), des pensions, des hôtels, etc.

Parmi les "ménages privés", il faut distinguer "ménages familiaux" et "ménages non familiaux".

Est appelé "ménage familial" tout ménage comprenant au minimum la famille (noyau familial) du chef de ménage²⁾ (soit son conjoint ou une ou plusieurs personnes ayant un lien d'ascendance ou de descendance de premier degré avec lui) et éventuellement d'autres personnes, parentes ou non, cohabitant avec elle.

Est appelé "ménage non familial" tout ménage privé composé d'une personne vivant seule ou de plusieurs personnes vivant ensemble, parmi lesquelles on ne trouve ni conjoint (marlé ou non), ni enfant ou de parent (père ou mère) du chef de ménage.

Parmi l'ensemble des ménages privés, l'attention est ici portée plus particulièrement sur les ménages dont le "chef de ménage déclaré" est une femme.

-
- 1) Pour plus de précisions sur les définitions des différents types de ménages, voir "Ménages et familles de 1960 à 1980", Office fédéral de la statistique, Cahier statistique N° 1, Population, Berne 1986 et "Aspect statistique" N° 35, "Recensement fédéral de la population 1980, 4. ménages : composition et taille", Service cantonal de statistique, Genève, mars 1983.
 - 2) Cette expression est employée ici par pure commodité. Elle désigne la personne qui au sein du ménage privé s'est considérée au moment du recensement comme son répondant principal. Les autres membres du ménage sont classés en fonction de leur lien avec celui-ci.

1. MENAGES PRIVES : SEXE, ETAT CIVIL ET AGE DU CHEF DE MENAGE¹⁾

De 1970 à 1980, le nombre de ménages privés du canton est passé de 129 236 à 156 945, soit une augmentation de 21,4 %²⁾.

L'ensemble des ménages privés du canton, en 1980, peut être décomposé en cinq types principaux :

- . 60 897 personnes seules, soit le 38,8 % des ménages privés, dont 37 613 femmes;
- . 43 801 ménages nucléaires (couples + enfant(s)), soit le 27,9 % des ménages privés, dont 343 avec un chef de ménage déclaré de sexe féminin;
- . 35 738 couples seuls, soit le 22,8 % du total des ménages privés, dont 978 avec une femme chef de ménage;
- . 7 362 personnes seules avec enfant(s), soit le 4,7 % du total des ménages privés, dont 6 404 sont des femmes;
- . 9 147 autres types de ménages privés, soit 5,8 % du total des ménages privés, dont 3 060 avec une femme comme chef de ménage.

Les ménages dont le chef est une femme représentent le 27,8 % en 1970 et le 30,8 % en 1980 de l'ensemble des ménages privés. 35 931 femmes sont donc recensées comme chefs de ménage en 1970 et 48 398 en 1980. En pour cent, elles progressent deux fois plus rapidement que les hommes (+ 34,7 %, contre + 16,3 %).

Constatation a déjà été faite de l'effet discriminant du sexe sur la répartition de la population en général selon l'état civil. Cet effet se renforce lors de la distribution des chefs de ménage féminins et masculins en fonction du critère d'état civil.

Tableau 25

Canton de Genève

Ménages privés selon le sexe et l'état civil du chef de ménage

	1970				1980			
	Féminin		Masculin		Féminin		Masculin	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Célibataires	14 460	40,2	9 077	9,7	20 822	43,0	18 551	17,1
Mariés ¹⁾	1 881	5,2	78 672	84,3	2 878	5,9	81 100	74,7
Veufs	12 632	35,2	2 425	2,6	14 491	30,0	2 804	2,6
Divorcés	6 958	19,4	3 131	3,4	10 207	21,1	6 092	5,6
Total	35 931	100,0	93 305	100,0	48 398	100,0	108 547	100,0

1) Dont plus de 90 % séparées, chez les femmes (2 721 en 1980).

1) Rappel : notion de chef de ménage, voir note 2) p. 53

2) Recensement fédéral de la population 1980, N° 4. Ménages : composition et taille, "Aspect statistique" N° 35, Mai 1983, Service cantonal de statistique, Genève.

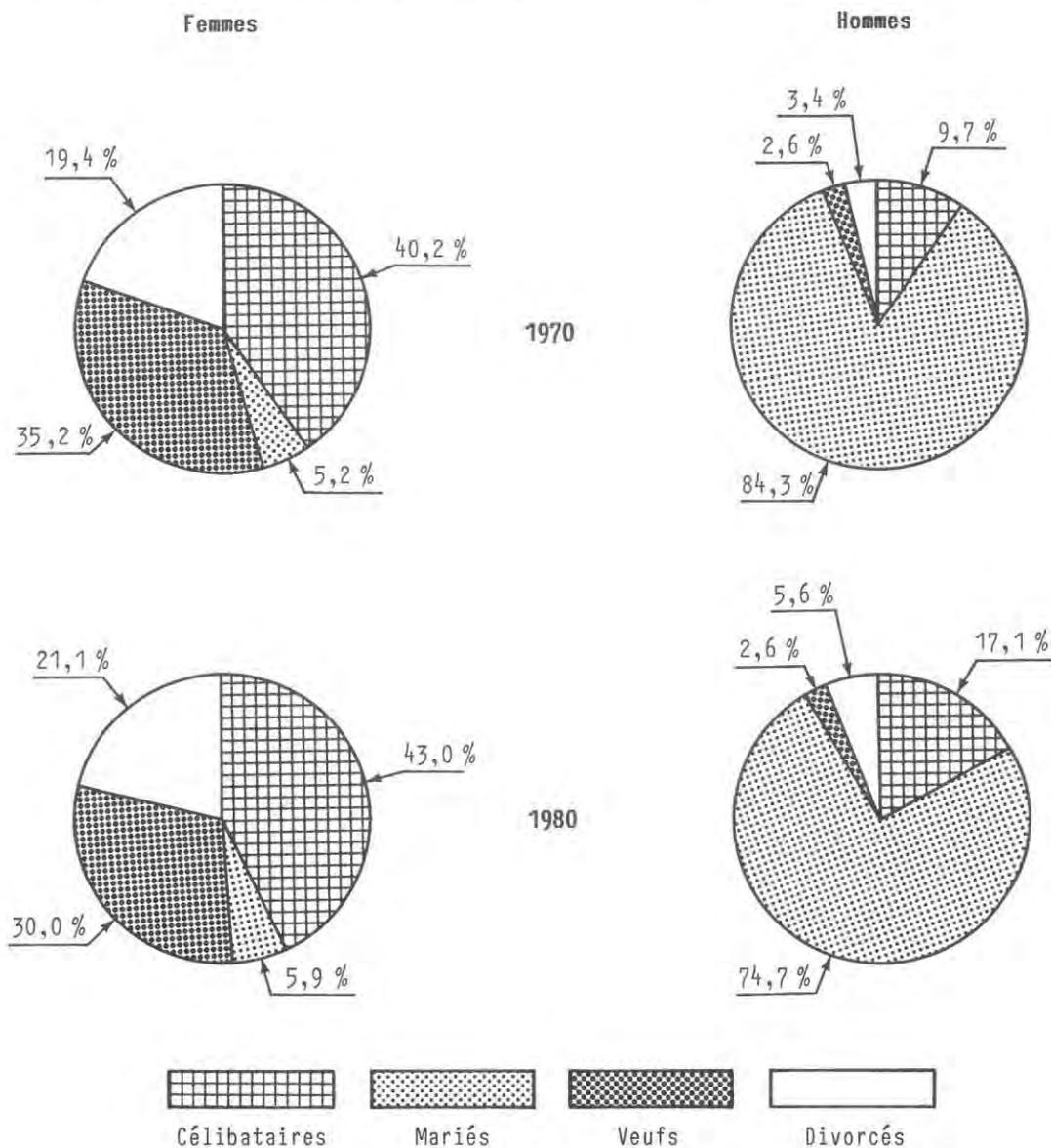
La distinction la plus nette se situe chez les chefs de ménage mariés. Chez les hommes, 84,3 % en 1970 et 74,7 % en 1980 des chefs de ménage déclarés sont mariés, contre 5,2 % et 5,9 % chez les femmes. Les célibataires forment la plus forte proportion de chefs de ménage féminins (environ 40 %), puis les veuves, 35,2 % en 1970 et 30,0 % en 1980, alors que seuls 2,6 % en 1970 comme en 1980, des chefs de ménage masculins sont veufs¹⁾.

Les femmes chefs de ménage sont plus souvent divorcées que les hommes (19,4 % et 21,1 % en 1970 et 1980 contre 3,4 % et 5,6 %).

Graphique 29

Canton de Genève

Répartition des chefs de ménage selon l'état civil, par sexe



1) L'augmentation de la proportion de chefs de ménage célibataires, principalement masculins, est à mettre vraisemblablement en relation avec l'enregistrement en 1980 des sous-locataires comme ménages indépendants, alors qu'en 1970 ceux-ci étaient intégrés au ménage principal.

Les chefs de ménage femmes et hommes se répartissent donc de manière très inégale selon leur état civil. Leur structure par âge présente aussi de grandes disparités.

Tableau 26

Canton de Genève

Ménages privés selon le sexe et l'âge du chef de ménage

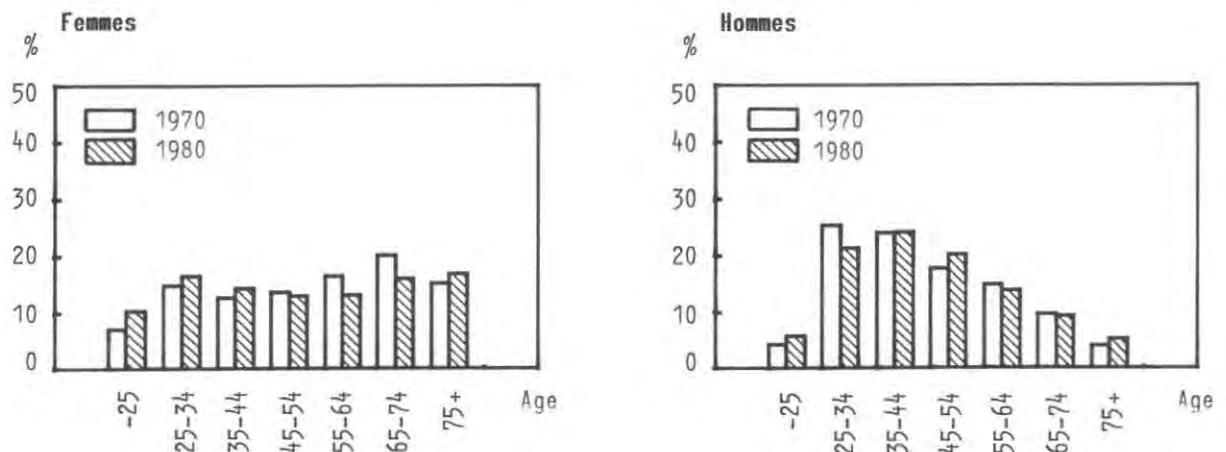
	1970				1980			
	Féminin		Masculin		Féminin		Masculin	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 24 ans	2 570	7,2	4 066	4,4	4 960	10,3	6 375	5,9
25-34 ans	5 336	14,8	23 599	25,3	7 968	16,5	23 219	21,4
35-44 ans	4 535	12,6	22 422	24,0	6 921	14,3	26 306	24,2
45-54 ans	4 883	13,6	16 522	17,7	6 301	13,0	21 841	20,1
55-64 ans	5 935	16,5	13 796	14,8	6 364	13,1	15 006	13,8
65-74 ans	7 250	20,2	9 052	9,7	7 736	16,0	10 090	9,3
75 ans et +	5 422	15,1	3 843	4,1	8 148	16,8	5 710	5,3
Total	35 931	100,0	93 305	100,0	48 398	100,0	108 547	100,0

Si l'on exclut les catégories extrêmes (moins de 24 ans et 75 ans et plus), les femmes chefs de ménage entre 25 et 74 ans sont distribuées assez régulièrement selon des tranches de dix ans, qui, en 1980, comprennent chacune entre 13 et 16 % de cette population. De 1970 à 1980 la proportion des chefs de ménage féminins de moins de 45 ans s'est élevée alors qu'entre 55 et 74 ans elle s'est abaissée. Les chefs de ménage masculins voient leur poids relatif diminuer avec l'âge.

Graphique 30

Canton de Genève

Répartition des chefs de ménage selon l'âge, par sexe, en 1970 et 1980



2. FEMMES CHEFS DE MENAGE ET TYPES DE MENAGES

Les ménages privés peuvent être divisés en divers sous-groupes en fonction des personnes qui en font partie et de leurs liens. Ces sous-groupes peuvent être définis de multiples manières. Pour notre part, nous nous en tiendrons au classement le plus couramment utilisé par l'Office fédéral de la statistique.

Quels sont les principaux types de ménage dont une femme s'est déclarée répondante principale ? Une évolution est-elle perceptible de 1970 à 1980 ?

Tableau 27

Canton de Genève

Ménages privés dont le chef est une femme

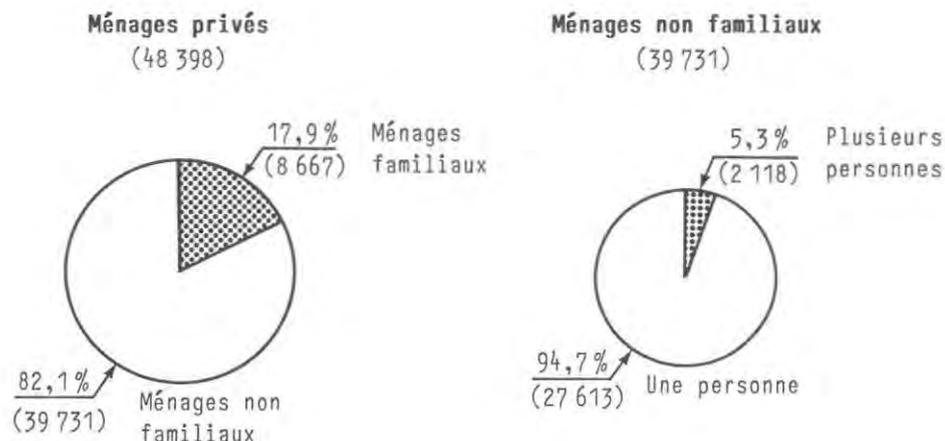
	1970	1980	Variation 1970-80	
			Absolue	En %
Ménages privés	35 931	48 398	12 467	34,7
Ménages familiaux	5 723	8 667	2 944	51,4
Noyaux familiaux seuls	4 508	8 057	3 549	78,7
Couples sans enfant	.	978	.	.
Couples avec enfant(s)	.	343	.	.
Chefs de ménage avec enfant(s)	4 160	6 404	2 224	53,9
Chefs de ménage avec père et/ou mère	348	332	- 16	- 4,6
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	1 215	610	- 605	- 49,8
Couples sans enfant	.	22	.	.
Couples avec enfant(s)	.	17	.	.
Chefs de ménage avec enfant(s)	1 137	541	- 596	- 52,4
Chefs de ménage avec père et/ou mère	78	30	- 48	- 61,5
Ménages non familiaux	30 208	39 731	9 523	31,5
Ménages d'une personne	23 917	37 613	13 696	57,3
Ménages de plusieurs personnes	6 291	2 118	- 4 173	- 66,3

De 1970 à 1980, le nombre de ménages privés dont le chef est une femme a augmenté de 34,7 %, passant de 35 931 à 48 398. Les ménages non familiaux en forment plus du 80 % en 1980, comme en 1970; parmi ces derniers, 79 % en 1970 et 95 % en 1980 sont composés d'une personne seule¹⁾.

Graphique 31

Canton de Genève

Répartition des ménages privés dont le chef est une femme, selon le type, en 1980

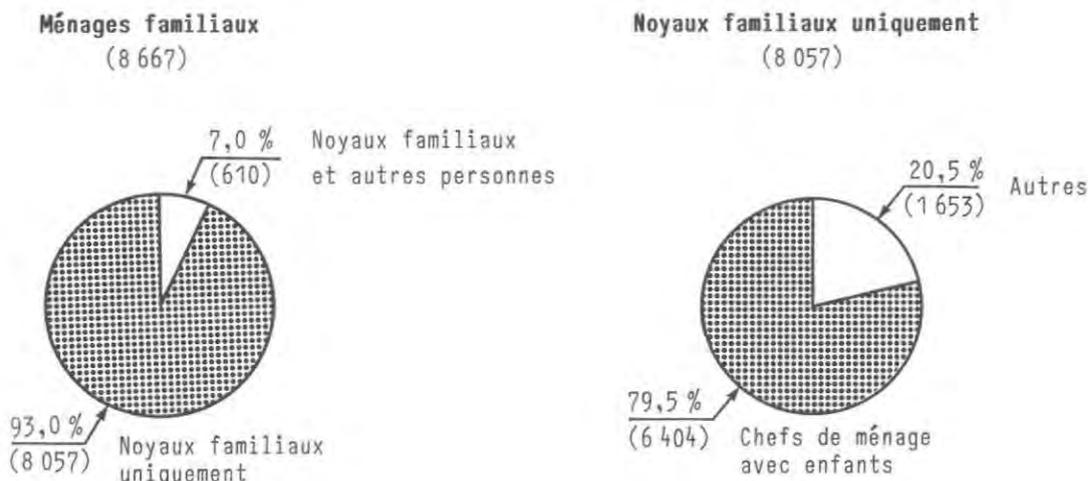


Les ménages familiaux avec une femme à leur tête, 5 723 en 1970 (16 % des ménages privés dont le chef est une femme) et 8 667 en 1980 (18 %), progressent de plus de 50 % en dix ans.

Les ménages familiaux peuvent être subdivisés en "noyaux familiaux", selon qu'ils regroupent exclusivement autour du chef de ménage, son conjoint (marié ou non en 1980) et/ou un (des) parent(s), ascendant(s) ou descendant(s) au premier degré, et en "noyaux familiaux avec d'autres personnes" si, au premier groupe, s'ajoutent d'autres personnes cohabitant avec lui (parents éloignés ou étrangers à la famille).

1) La très forte augmentation des ménages d'une personne est due, en partie, à l'enregistrement des sous-locataires en tant que ménages indépendants en 1980.

Répartition des ménages familiaux dont le chef est une femme, selon le type, en 1980



Suivant la tendance générale des ménages à voir leur dimension se réduire¹⁾, la proportion de ménages familiaux formés d'un noyau familial uniquement s'élève à 93,0 % en 1980 (78,8 % en 1970). Plus de 90 % de ceux-ci comptent un ou plusieurs enfants²⁾.

Parmi les noyaux familiaux dont le chef est une femme, seuls ceux réunissant le chef de ménage avec un ou plusieurs enfants progressent : 1970 : 4 160, 1980 : 6 404, soit une augmentation de 53,9 %. L'ensemble des autres catégories de noyaux familiaux régresse pendant ce même laps de temps.

1) Recensement fédéral de la population 1980, N° 4, Ménages : composition et taille, "Aspect statistique" N° 35, mai 1983, Service cantonal de statistique, Genève.

2) En 1980, la proportion de chefs de ménage avec enfant(s) parmi les noyaux familiaux est réduite artificiellement par la prise en compte d'un certain nombre de ménages formés de couples avec ou sans enfant(s) dont le chef désigné est une femme. En 1970, ces ménages étaient rangés dans une catégorie différente (vraisemblablement avec un chef de ménage masculin).

Si l'on rapporte donc, en 1980, le nombre de chefs de ménage avec enfant(s) (6 404) au total des noyaux familiaux (8 057) déduction faite de l'apport des deux nouvelles catégories (978 et 343 ménages qui n'apparaissent dans ces rubriques qu'en 1980), on constate que le pourcentage des chefs de ménage avec enfant(s) se monte à 95 % et non plus à 79,5 %.

Il est symptomatique que jusqu'au recensement de 1980, il n'était jamais attribué de chef de ménage de sexe féminin au ménage formé d'un couple, avec ou sans enfant(s).

La contraction de la taille des ménages se répercute aussi sur les ménages non familiaux de plusieurs personnes. On note l'effondrement de ceux-ci (- 66,3 %) de 1970 (6 291) à 1980 (2 118).

L'ensemble des ménages privés dont le répondant est une femme peut donc être divisé en trois types prépondérants : les ménages non familiaux (8 ménages sur 10 sont de ce type, dont la quasi-totalité d'une personne), les ménages familiaux (2 sur 10), et parmi ces derniers, les ménages formés d'une femme seule avec enfant(s), qui en représentent plus du 80 %.

Nous porterons donc notre attention plus particulièrement sur ces trois types de ménages, sous les angles de l'état civil du chef de ménage, du genre d'activité (professionnelle ou uniquement familiale) et de son âge.

Tableau 28

Canton de Genève

Femmes chefs de ménage selon l'état civil, par type de ménage, en 1980

	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	Séparées	Total
Ménages privés	20 822	157	14 491	10 207	2 721	48 398
Ménages familiaux	1 511	157	2 054	3 750	1 195	8 667
Chefs de ménage avec enfant(s)	623	-	1 679	3 018	1 084	6 404
Autres types de ménages familiaux	888	157	375	732	111	2 263
Ménages non familiaux	19 311	-	12 437	6 457	1 526	39 731

La proportion de ménages familiaux dont le répondant est une femme varie considérablement en fonction de l'état civil de celle-ci. Parmi les femmes chefs de ménage célibataires, 7,3 % sont répondantes d'un ménage familial; cette proportion s'élève à 14,2 % chez les veuves, 36,7 % chez les divorcées et 43,9 % chez les femmes mariées mais séparées. C'est naturellement chez les femmes célibataires et veuves que l'on trouve la plus forte part de chefs de ménage dits non familiaux, donc en grande majorité des personnes seules (92,7 % pour les célibataires, 85,8 % pour les veuves) (voir graphique 33 a).

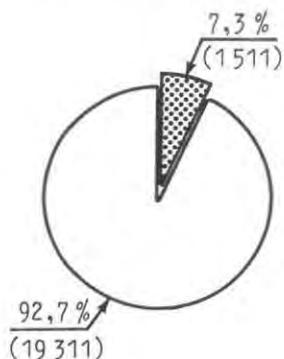
En ce qui concerne la part des chefs de ménage seules avec enfant(s) parmi les ménages familiaux, les différences selon l'état civil se situent essentiellement entre les célibataires et les non-célibataires. Les premières sont 41,2 % à vivre avec un ou plusieurs enfants, les secondes (veuves, divorcées, mariées/séparées) entre 80 et 90 % (voir graphique 33 b).

En 1980, les ménages privés avec à leur tête une femme mariée ou séparée se distinguent nettement des autres. En effet, 43,9 % de ces ménages sont des ménages familiaux et 9 sur 10 sont composés d'une mère et de ses enfants (voir graphiques 33 a et b).

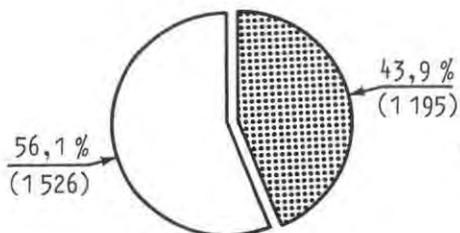
Graphique 33 a

Ménages privés dont le chef est une femme, en 1980

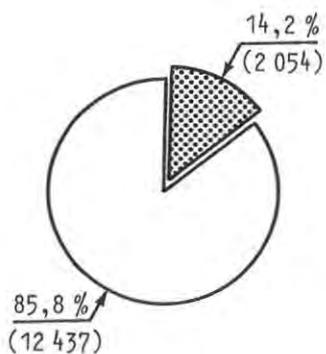
Proportion de ménages familiaux, selon l'état civil du chef de ménage



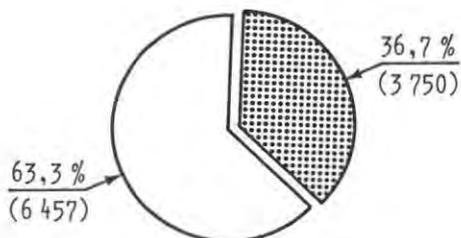
Célibataires



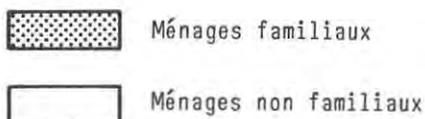
Mariées
vivant séparées



Veuves



Divorcées

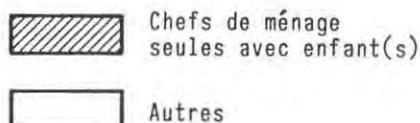
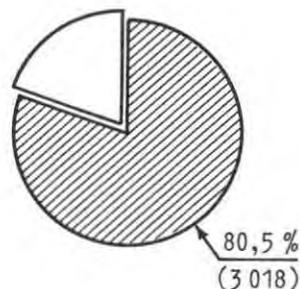
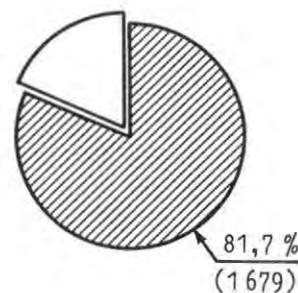
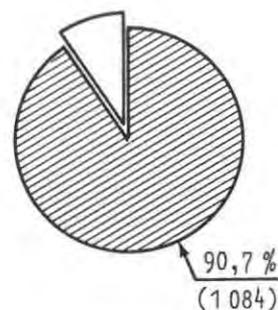
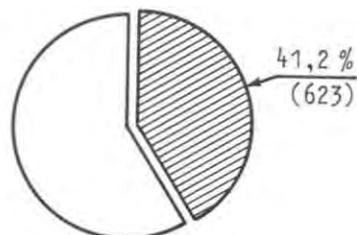


Graphique 33 b

Canton de Genève

Ménages familiaux dont le chef est une femme en 1980

Proportion de ménages de type "chef de ménage seule avec enfant(s)" selon l'état civil du chef de ménage



Remarque : pour des raisons de lisibilité, les surfaces n'ont pas été rendues proportionnelles aux effectifs.

La proportion des chefs de ménage exerçant une activité lucrative varie sensiblement selon l'état civil et le type de ménage.

Tableau 29

Canton de Genève

Activité des femmes chefs de ménages non familiaux et familiaux, selon l'état civil, en 1980
Répartition pour 100 ménages de chaque type¹⁾

	Sans activité lucrative	Avec activité lucrative	Dont		
			Plein temps	Temps partiel	En quête d'un emploi
Célibataires					
Ménages non familiaux	24,1	75,9	86,0	12,2	1,8
Ménages familiaux	11,3	88,7	81,0	16,7	2,3
Chefs de ménage avec enfant(s)	11,7	88,3	76,2	20,5	3,3
Mariées²⁾					
Ménages non familiaux
Ménages familiaux	22,3	77,7	73,8	26,2	.
Chefs de ménage avec enfant(s)
Veuves					
Ménages non familiaux	86,3	13,7	55,6	42,9	1,5
Ménages familiaux	58,1	41,9	52,2	45,5	2,3
Chefs de ménage avec enfant(s)	57,8	42,2	50,8	46,6	2,6
Divorcées					
Ménages non familiaux	38,5	61,5	80,6	16,9	2,5
Ménages familiaux	13,4	86,6	73,0	24,8	2,2
Chefs de ménage avec enfant(s)	12,3	87,7	71,9	25,6	2,5
Séparées²⁾					
Ménages non familiaux	40,3	59,7	76,5	22,0	1,5
Ménages familiaux	28,5	71,5	61,8	37,6	0,6
Chefs de ménage avec enfant(s)	28,0	72,0	60,9	38,6	0,5

1) Les chefs de ménages seules avec enfant(s) sont distinguées de l'ensemble des ménages familiaux.

2) Les séparées ont été distinguées de l'ensemble des mariées. Voir tableau 28.

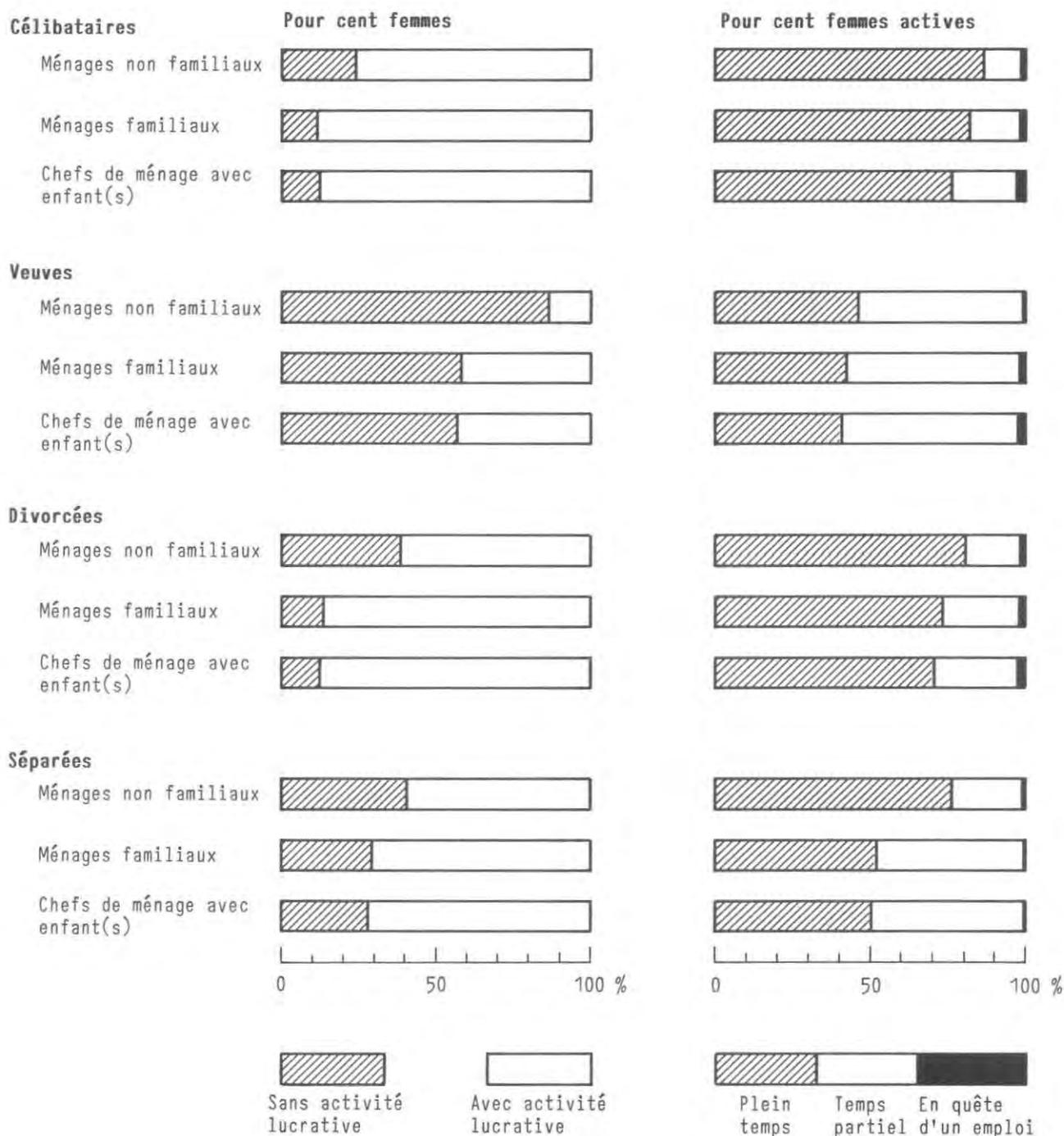
Quel que soit l'état civil, l'activité professionnelle est plus fréquente chez les chefs de ménages familiaux que non familiaux (en grande majorité une personne seule) et, parmi les ménages familiaux, chez les chefs de ménage avec enfant(s). (voir graphique 34).

Les veuves ont, pour les trois types de ménages ci-dessus, les pourcentages les plus faibles d'activité professionnelle. Le taux d'activité extrêmement bas des veuves répondantes de ménages non familiaux (13,7 %) s'explique, dans ce cas, par leur âge, la plupart du temps élevé.

Chez les chefs de ménage seules avec enfant(s), qui sont proportionnellement les plus nombreuses à exercer une activité rémunératrice, les mères célibataires et divorcées se démarquent nettement, en étant près de 9 sur 10 à travailler hors du ménage. Elles sont suivies de très près par les femmes mariées mais séparées, 7 sur 10.

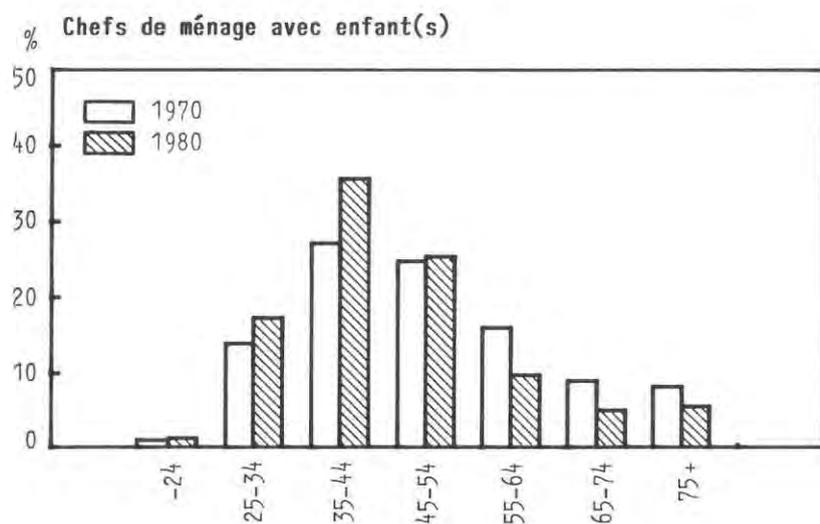
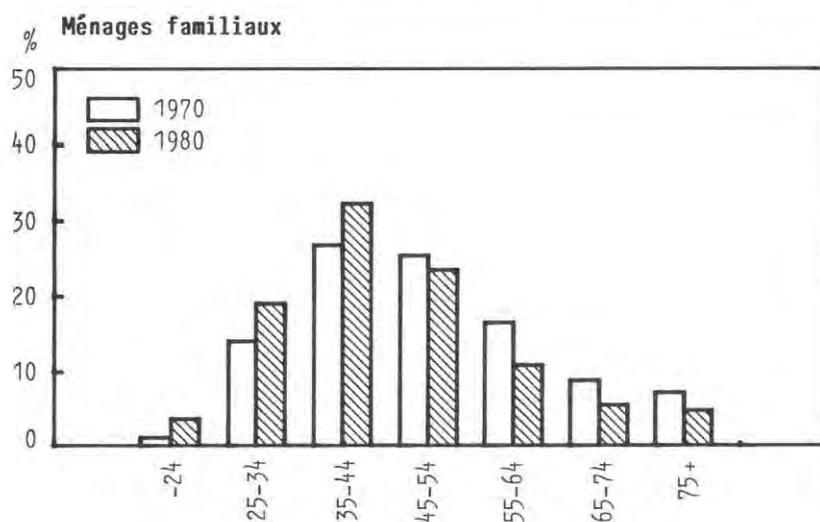
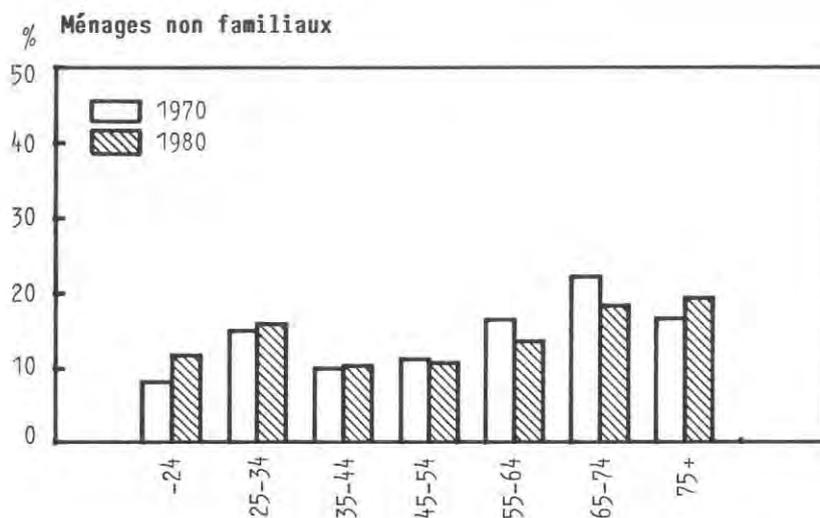
En revanche, si les chefs de ménage seules avec enfant(s) sont plus souvent actives proportionnellement, elles sont aussi plus fréquemment occupées à temps partiel, qu'elles soient célibataires, mariées-séparées, veuves ou divorcées (voir graphique 34).

Activité des femmes chefs de ménages non familiaux et familiaux et des chefs de ménage seules avec enfant(s), selon l'état civil, en 1980



Ménages dont le chef est une femme, en 1970 et 1980

Répartition pour cent ménages, selon l'âge du chef de ménage, par type de ménage



On n'observe pas d'écart très important entre les classes d'âges des chefs de ménages non familiaux, dont l'immense majorité vit seule. En relation avec la survie féminine, on peut noter tout de même que proportionnellement les classes d'âges élevées pèsent plus lourdement. En 1980, plus du tiers des chefs de ménage non familiaux sont âgées de 65 ans et plus (voir graphique 35, tableaux 34 à 37, en annexe). Les répondants féminins des ménages familiaux se regroupent à plus de 50 % dans la catégorie d'âges de 35 à 54 ans. Il faut relever, entre 1970 et 1980, une nette progression des classes de moins de 45 ans et une régression généralisée de 45 à 75 ans (voir graphique 35, tableaux 34 à 37).

L'augmentation de la part des jeunes chefs de ménage féminins est encore plus évidente en ce qui concerne les ménages avec enfant(s) dont plus de la moitié des répondants a moins de 45 ans en 1980 (voir graphique 35, tableaux 34 à 37, en annexe).

3. CHEFS DE MENAGES SEULES AVEC ENFANT(S)¹⁾, EN 1980

Les ménages composés d'une femme seule avec enfant(s) se distinguent de l'ensemble des ménages dont le chef est une femme. Quelle place ces familles monoparentales occupent-elles parmi les ménages familiaux proprement dits ? Celle-ci varie-t-elle selon le sexe du chef de famille ?

Tableau 30

Ménages familiaux avec enfant(s) de moins de 25 ans, en 1980

	Femmes chefs de ménage		Hommes chefs de ménage	
	Nombre de ménages	Nombre d'enfants	Nombre de ménages	Nombre d'enfants
Ménages familiaux	6 120	8 789	45 008	76 529
Noyaux familiaux seuls	5 699	8 157	42 669	72 273
Couples avec enfant(s)	337	466	41 909	71 224
Chefs de ménage avec enfant(s)	5 362	7 691	760	1 049
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	421	632	2 339	4 256
Couples avec enfant(s)	17	26	2 260	4 145
Chefs de ménage avec enfant(s)	404	606	79	111

1) Sur 6 404 ménages formés d'une femme chef de ménage et d'enfant(s), 5 362, soit le 83,7 %, comprennent des enfants de moins de 25 ans.

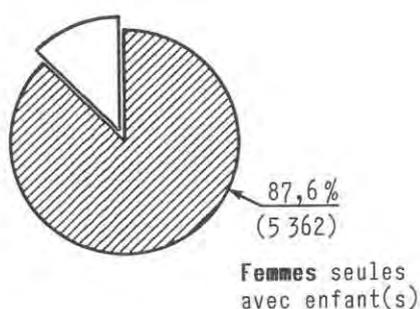
Il apparaît tout d'abord que les femmes seules avec enfant(s) forment le 87,6 % des ménages familiaux avec à leur tête une femme, alors que les hommes seuls avec enfant ne représentent que le 1,7 % des ménages familiaux dont le chef est masculin.

Graphique 36

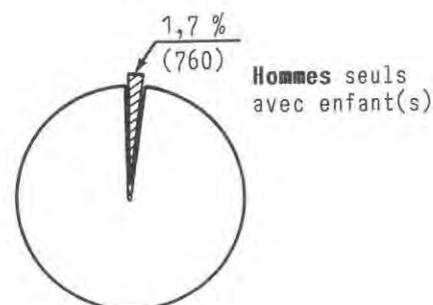
Canton de Genève

Proportion de chefs de ménage seuls(es) avec enfant(s) parmi les ménages familiaux, en 1980

Femmes chefs de ménage
(6 120)



Hommes chefs de ménage
(45 008)



La part des femmes seules avec enfant(s) s'élève à 10,5 % du total des ménages familiaux (51 128), celle des hommes dans la même situation à 1,5 % (voir tableau 30, p. 65).

Si l'on se réfère maintenant aux couples avec enfant(s), ceux dont le répondant est masculin représentent le 82,0 % de l'ensemble des ménages familiaux, contre 0,7 % pour ceux dont le chef de ménage est féminin (voir tableau 30 p. 65).

Un ménage familial sur dix est constitué d'une femme seule avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans. Examinons plus précisément la composition de ces ménages selon le nombre d'enfants.

Tableau 31

Canton de Genève

Femmes chefs de ménage seules avec enfant(s) de moins de 25 ans, en 1980

	Ménages		Enfants	
	Nombre	%	Nombre	%
Chefs de ménage seules avec :				
1 enfant	3 421	63,8	3 421	44,5
2 enfants	1 603	29,9	3 206	41,7
3 enfants	295	5,5	885	11,5
4 enfants	36	0,7	144	1,9
5 enfants	7	0,1	35	0,4
Total	5 362	100,0	7 691	100,0

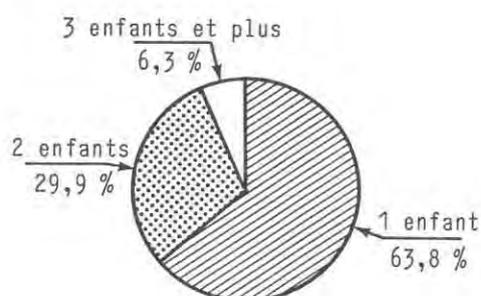
Les ménages de plus de deux enfants sont relativement rares (6 % environ). Un tiers des ménages dont le chef est une femme seule comprend deux enfants. La grande majorité (63,8 %) est formée de la mère et d'un enfant.

Graphique 37

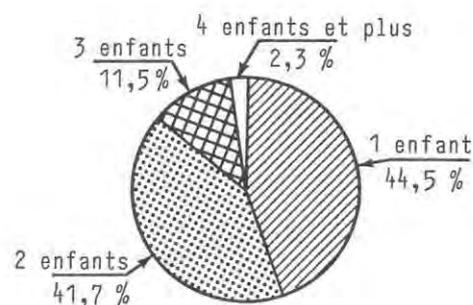
Canton de Genève

Ménages constitués d'une femme seule avec enfant(s)

a) Répartition des ménages



b) Répartition des enfants



Ces 5 362 familles monoparentales groupent 7 691 enfants de 0 à 24 ans. 44,5 % de ceux-là vivent seuls avec leur mère et 55,5 % avec un ou plusieurs frères ou soeurs.

4. CONCLUSION : PORTRAIT DE FAMILLE, FEMMES CHEFS DE MENAGE

En 1980, près de 50 000 ménages du canton ont une femme à leur tête, soit environ un ménage privé sur trois.

Ces femmes sont plus souvent que leurs homologues masculins, célibataires, veuves ou divorcées. Mariées, elles ne sont qu'une minorité et la plupart du temps vivent séparées.

Tous les groupes d'âges sont assez équitablement représentés en leurs rangs avec une légère tendance au rajeunissement, de 1970 à 1980.

Les femmes à la tête d'un ménage privé, le sont à 80 % de ménages "non familiaux", dont la quasi-totalité est formée d'une personne seule.

Le nombre de femmes chefs de famille (20 % des ménages privés dont le répondant est de sexe féminin sont des ménages familiaux) a progressé de 50 % entre 1970 et 1980. L'immense majorité d'entre elles sont seules avec un ou plusieurs enfants (un tiers avec deux enfants ou plus). Les femmes seules avec enfant(s) représentent un ménage familial sur dix. La part des jeunes chefs de famille augmente; plus du 50 % ont moins de 44 ans. A l'exception des veuves, plus des trois quarts des mères seules avec enfant(s) exercent une activité lucrative, quel que soit leur état civil.

annexes statistiques

Tableau 32 :

Population résidante active selon le sexe et le groupe de professions

Tableau 33 :

Naissances vivantes, selon l'origine et l'état civil de la mère, depuis 1950

Tableau 34 :

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1970 (nombres absolus)

Tableau 35 :

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1970 (répartition en pour cent)

Tableau 36 :

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1980 (nombres absolus)

Tableau 37 :

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1980 (répartition en pour cent)

Tableau 32

Canton de Genève

Population résidante active selon le sexe et le groupe de professions

	1970				1980				VARIATION ABSOLUE			VARIATION RELATIVE %		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	HOMMES	FEMMES	TOTAL	%	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
TOTAL GENERAL	104820	65384	170204	38	106614	71975	178589	40	1794	6591	8385	1,7	10,1	4,9
A PRODUCTION VEGETALE ET ANIMALE	2618	358	2976	12	2525	441	2966	15	-93	83	-10	-3,6	23,2	-0,3
15 AGRICULTURE EN GENERAL	976	151	1127	13	811	117	928	13	-165	-34	-199	-16,9	-22,5	-17,7
16 EXPLOITATIONS AGR. SPECIALISEES	371	54	425	13	323	56	379	15	-48	2	-46	-12,9	3,7	-10,8
17 HORTICULTEURS	1178	123	1301	9	1300	220	1520	14	122	97	219	10,4	78,9	16,8
18 ELEVAGE ET PRODUCTION ANIMALE	52	27	79	34	34	47	81	58	-18	20	2	-34,6	74,1	2,5
19 SYLVICULTURE, PECHE ET CHASSE	41	3	44	7	57	1	58	2	16	-2	14	39,0	-66,7	31,8
B PROF. DE L'IND., DES ARTS ET METIERS	32709	5360	38069	14	29310	3908	33218	12	-3399	-1452	-4851	-10,4	-27,1	-12,7
20 MINES, EXTRACTION ET TRAITEMENT	28	-	28	-	10	-	10	-	-18	-	-18	-64,3	-	-64,3
21-22 FABR. PRODUITS ALIMEN., BOISSONS	1712	122	1834	7	1440	142	1582	9	-272	20	-252	-15,9	16,4	-13,7
24 INDUSTRIE DU TABAC	52	135	187	72	46	59	105	56	-6	-76	-82	-11,5	-56,3	-43,9
25-26 FABR. ET FINISSAGE DES TEXTILES	17	82	99	83	33	51	84	61	16	-31	-15	94,1	-37,8	-15,2
27-28 MISE EN OEUVRE DES TEXTILES	590	1654	2244	74	376	813	1189	68	-214	-841	-1055	-36,3	-50,8	-47,0
30-31 INDUSTRIE DU BOIS ET DU LIEGE	2171	15	2186	1	1783	36	1819	2	-388	21	-367	-17,9	140,0	-16,8
33 FABR., MISE EN OEUVRE DU PAPIER	66	76	142	54	76	53	129	41	10	-23	-13	15,2	-30,3	-9,2
34-35 ARTS GRAPHIQUES	1811	431	2242	19	1430	395	1825	22	-381	-36	-417	-21,0	-8,4	-18,6
36 FABR. ET MISE EN OEUVRE DU CUIR	370	270	640	42	259	135	394	34	-111	-135	-246	-30,0	-50,0	-38,4
37 INDUSTRIE CHIMIQUE	220	61	281	22	271	138	409	34	51	77	128	23,2	126,2	45,6
38 FAB. ET M.O. MAT. SYNTHETIQUES	47	13	60	22	26	5	31	16	-21	-8	-29	-44,7	-61,5	-48,3
39-40 TRAVAIL DE PIERRE, TERRE, VERRE	440	40	480	8	363	72	435	17	-77	32	-45	-17,5	80,0	-9,4
41-48 INDUS. METALLURGIQUE ET MACH.	14116	870	14986	6	12867	802	13669	6	-1249	-68	-1317	-8,8	-7,8	-8,8
49 INDUSTRIE HORLOGERE	950	1299	2249	58	676	803	1479	54	-274	-496	-770	-28,8	-38,2	-34,2
50 BIJOUTERIE	563	235	798	29	598	321	919	35	35	86	121	6,2	36,6	15,2
51-52 BATIMENT	7519	11	7530	0	6924	14	6938	0	-595	3	-592	-7,9	27,3	-7,9
53 PROF. EN RAP. AVEC LA PEINTURE	1793	13	1806	1	1799	24	1823	1	6	11	17	0,3	84,6	0,9
54 OUVRIERS NON CLASSES AILLEURS	244	33	277	12	333	45	378	12	89	12	101	36,5	36,4	36,5
C PROF. TECHNIQUES	10168	855	11023	8	9749	939	10688	9	-419	84	-335	-4,1	9,8	-3,0
60 ARCHITECTES ET INGENIEURS (ETS)	1715	55	1770	3	1449	81	1530	5	-266	26	-240	-15,5	47,3	-13,6
61-62 INGENIEURS ETS	3109	46	3155	1	2614	33	2647	1	-495	-13	-508	-15,9	-28,3	-16,1
63 TECHNICIENS	-	-	-	*	807	15	822	2	807	15	822	*	*	*
64-66 DESSINATEURS, PROF. TECHNIQUES	5344	754	6098	12	4879	810	5689	14	-465	56	-409	-8,7	7,4	-6,7
D ORGANIS., ADMINISTR., BUREAU, COMMERCE	27118	29820	56938	52	28431	34170	62601	55	1313	4350	5663	4,8	14,6	9,9
67 CHEFS D'ENTR., CADRES, EMPLOYES	5572	504	6076	8	5843	462	6305	7	271	-42	229	4,9	-8,3	3,8
68-69 BUREAU	14496	22371	36867	61	15388	26634	42022	63	892	4263	5155	6,2	19,1	14,0
70-71 PROFESSIONS DE LA VENTE	5413	6650	12063	55	5084	6729	11813	57	-329	79	-250	-6,1	1,2	-2,1
72 FOURNITURES DE SERVICE	1637	295	1932	15	2116	345	2461	14	479	50	529	29,3	16,9	27,4
E TRANSPORTS	8128	1756	9884	18	8154	2339	10493	22	26	583	609	0,3	33,2	6,2
73 COND. DE MOYENS DE TRANSPORT	4417	59	4476	1	4221	110	4331	3	-196	51	-145	-4,4	86,4	-3,2
74-75 AUTRES PROF. DES TRANSPORTS	1225	63	1288	5	1366	282	1648	17	141	219	360	11,5	347,6	28,0
76 TRANSMISSION DES NOUVELLES	1802	1586	3388	47	1933	1893	3826	49	131	307	438	7,3	19,4	12,9
77 AUTRES PROF. DES TRANSPORTS	684	48	732	7	634	54	688	8	-50	6	-44	-7,3	12,5	-6,0
F HOTELS, RESTAURANTS, ECONOM. DOMESTIQUE	4966	10031	14997	67	5297	7579	12876	59	331	-2452	-2121	6,7	-24,4	-14,1
78-79 HOTELS, RESTAURANTS, ECONOM. DOM.	4966	10031	14997	67	5297	7579	12876	59	331	-2452	-2121	6,7	-24,4	-14,1
G NETTOYAGE, HYGIENE PUBL., SOINS CORP.	2617	4863	7480	65	2822	5170	7992	65	205	307	512	7,8	6,3	6,8
80 NETTOYAGE, SURVEILL. IMMEUBLES	1662	3531	5193	68	2177	3795	5972	64	515	264	779	31,0	7,5	15,0
81 HYGIENE PUBLIQUE	388	9	397	2	241	13	254	5	-147	4	-143	-37,9	44,4	-36,0
82 SOINS CORPORELS	567	1323	1890	70	404	1362	1766	77	-163	39	-124	-28,7	2,9	-6,6
H DROIT, SURETE ET MAINTIEN DE L'ORDRE	2078	228	2306	10	2919	642	3561	18	841	414	1255	40,5	181,6	54,4
83 ADMINISTRATION DE LA JUSTICE	643	57	700	8	1004	257	1261	20	361	200	561	56,1	350,9	80,1
84 SURETE ET MAINTIEN DE L'ORDRE	1435	171	1606	11	1915	385	2300	17	480	214	694	33,4	125,1	43,2
I SOINS MEDICAUX	1864	3606	5470	66	2869	6048	8917	68	1005	2442	3447	53,9	67,7	63,0
85-87 SOINS MEDICAUX	1864	3606	5470	66	2869	6048	8917	68	1005	2442	3447	53,9	67,7	63,0
K PROF. SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES	4845	1854	6699	28	6177	3079	9256	33	1332	1225	2557	27,5	66,1	38,2
88-89 PROF. SCIENTIFIQUES, ASSIMILEES	3518	1229	4747	26	4525	2172	6697	32	1007	943	1950	28,6	76,7	41,1
90-91 PROF. ARTISTIQUES ET APPARENTEES	1327	625	1952	32	1652	907	2559	35	325	282	607	24,5	45,1	31,1
L ENSEIGNEMENT, MINIST. PASTORAL, ASS. SOC.	2576	3345	5921	56	4125	5520	9645	57	1549	2175	3724	60,1	65,0	62,9
92-93 ENSEIGNEMENT ET EDUCATION	2133	3067	5200	59	3647	5111	8758	58	1514	2044	3558	71,0	66,6	68,4
94 MINISTERE PASTORAL, ASS. SOCIALE	443	278	721	39	478	409	887	46	35	131	166	7,9	47,1	23,0
M AUTRES PROFESSIONS	5133	3308	8441	39	4236	2140	6376	34	-897	-1168	-2065	-17,5	-35,3	-24,5
95 AUTRES PROFESSIONS	4095	1633	5728	29	2650	978	3628	27	-1445	-655	-2100	-35,3	-40,1	-36,7
96 MAIN D'OEUVRE SS PROF. DETERM.	1038	1675	2713	62	1586	1162	2748	42	548	-513	35	52,8	-30,6	1,3

Tableau 33

Canton de Genève - Suisse

Naissances vivantes, selon l'origine et l'état civil de la mère, depuis 1950

	Naissances du canton				Proportion de naissances hors mariage (%)		Taux brut ¹⁾ de natalité (‰)	
	Origine de la mère			dont naissances hors mariage	Genève	Suisse	Genève	Suisse
	Suisse	Etrangère	Total					
1950	1 921	315	2 236	118	5,3	3,8	11,0	18,1
1951	1 851	397	2 148	111	5,2	3,5	10,5	17,2
1952	1 863	309	2 172	116	5,3	3,5	10,4	17,4
1953	2 007	300	2 307	104	4,5	3,6	10,9	17,0
1954	2 015	323	2 338	109	4,7	3,7	10,9	17,0
1955	2 191	360	2 551	122	4,8	3,6	11,7	17,1
1956	2 217	478	2 695	146	5,4	3,7	12,0	17,4
1957	2 300	638	2 938	145	4,9	3,8	12,7	17,7
1958	2 415	673	3 088	152	4,9	3,6	13,0	17,6
1959	2 436	834	3 270	135	4,1	3,8	13,4	17,7
1960	2 455	929	3 384	145	4,3	3,8	13,5	17,7
1961	2 528	1 154	3 682	202	5,5	4,0	14,3	18,3
1962	2 503	1 498	4 001	195	4,9	4,4	15,1	18,7
1963	2 729	1 751	4 480	220	4,9	4,1	16,3	19,3
1964	2 816	2 052	4 868	233	4,8	4,2	17,1	19,5
1965	2 621	2 184	4 805	187	3,9	3,9	16,5	19,1
1966	2 548	2 240	4 788	180	3,8	3,8	16,1	18,5
1967	2 351	2 246	4 597	203	4,4	3,9	15,1	17,9
1968	2 302	2 281	4 583	167	3,6	3,8	14,7	17,3
1969	2 237	2 291	4 528	196	4,3	3,8	14,2	16,7
1970	2 237	2 227	4 564	156	3,4	3,8	14,1	16,1
1971	2 283	2 267	4 550	144	3,2	3,7	13,9	15,5
1972	2 241	2 198	4 439	155	3,5	3,7	13,4	14,6
1973	2 119	2 142	4 261	155	3,6	3,8	12,8	13,9
1974	1 946	2 123	4 069	154	3,8	3,7	12,1	13,3
1975	1 929	1 792	3 721	150	4,0	3,7	11,1	12,4
1976	1 834	1 769	3 603	133	3,7	3,8	10,7	11,8
1977	1 906	1 758	3 664	202	5,5	3,9	10,9	11,6
1978	2 099	1 438	3 537	174	4,9	4,1	10,4	11,4
1979	2 351	1 241	3 522	232	6,5	4,4	10,6	11,4
1980	2 331	1 199	3 530	247	7,0	4,7	10,3	11,7
1981	2 288	1 274	3 562	269	7,7	5,2	10,3	11,6
1982	2 329	1 299	3 628	319	8,8	5,5	10,3	11,7
1983	2 296	1 323	3 619	288	8,0	5,4	10,2	11,5
1984	2 412	1 356	3 768	326	8,6	5,7	10,6	11,6
1985	2 339	1 354	3 693	332	9,0	5,6	10,3	11,5
1986	2 278	1 656	3 934	365	9,3	5,7	10,9	11,6

1) Nombre de naissances vivantes d'une année par rapport à la population moyenne de cette année (en pour mille).

Tableau 34

Canton de Genève

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1970

Nombres absolus

	- 24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	Total
Ménages privés	2 570	5 336	4 535	4 883	5 935	7 250	5 422	35 931
Ménages familiaux	69	800	1 528	1 455	942	509	420	5 723
Noyaux familiaux seuls	50	601	1 215	1 147	765	390	340	4 508
Couples sans enfant
Couples avec enfant(s)
Chefs de ménage avec enfant(s)	45	582	1 128	1 026	666	373	340	4 160
Chefs de ménage avec père et/ou mère	5	19	87	121	99	17	-	348
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	19	199	313	308	177	119	80	1 215
Couples sans enfant avec d'autres personnes
Couples avec enfant(s) avec d'autres personnes
Chefs de ménage avec enfant et d'autres personnes	17	194	292	278	157	119	80	1 137
Chefs de ménage avec père et/ou mère et d'autres personnes	2	5	21	30	20	-	-	78
Ménages non familiaux	2 501	4 536	3 007	3 428	4 993	6 741	5 002	30 208
Ménages d'une personne	1 859	3 911	2 589	2 780	3 857	5 101	3 820	23 917
Ménages de plusieurs personnes	642	625	418	648	1 136	1 640	1 182	6 291

Tableau 35

Canton de Genève

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1970
Répartition en pour cent

	- 24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	Total
Ménages privés	7,1	14,9	12,6	13,6	16,5	20,2	15,1	100,0
Ménages familiaux	1,2	14,0	26,7	25,4	16,5	8,9	7,3	100,0
Noyaux familiaux seuls	1,1	13,3	27,0	25,4	17,0	8,7	7,5	100,0
Couples sans enfant
Couples avec enfant(s)
Chefs de ménage avec enfant(s)	1,1	13,9	27,1	24,7	16,0	9,0	8,2	100,0
Chefs de ménage avec père et/ou mère	1,4	5,5	25,0	34,8	28,4	4,9	0,0	100,0
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	1,6	16,4	25,7	25,3	14,6	9,8	6,6	100,0
Couples sans enfant avec d'autres personnes
Couples avec enfant(s) avec d'autres personnes
Chefs de ménage avec enfant et d'autres personnes	1,5	17,1	25,7	24,4	13,8	10,5	7,0	100,0
Chefs de ménage avec père et/ou mère et d'autres personnes	2,6	6,4	26,9	38,5	25,6	0,0	0,0	100,0
Ménages non familiaux	8,3	15,0	10,0	11,3	16,5	22,3	16,6	100,0
Ménages d'une personne	7,8	16,4	10,8	11,6	16,1	21,3	16,0	100,0
Ménages de plusieurs personnes	10,2	9,9	6,6	10,3	18,1	26,1	18,8	100,0

Tableau 36

Canton de Genève

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1980

Nombres absolus

	- 24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	Total
Ménages privés	4 960	7 968	6 921	6 301	6 364	7 736	8 148	48 398
Ménages familiaux	333	1 643	2 797	2 040	948	483	423	8 867
Noyaux familiaux seuls	318	1 531	2 608	1 906	869	438	387	8 057
Couples sans enfant	211	298	119	131	113	78	28	978
Couples avec enfant(s)	14	117	157	43	11	1	-	343
Chefs de ménage avec enfant(s)	88	1 099	1 278	1 625	630	326	358	6 404
Chefs de ménage avec père et/ou mère	5	17	54	107	115	33	1	332
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	15	122	189	134	79	45	36	610
Couples sans enfant avec d'autres personnes	5	5	4	5	2	-	1	22
Couples avec enfant(s) avec d'autres personnes	-	4	10	3	-	-	-	17
Chefs de ménage avec enfant et d'autres personnes	8	100	171	117	67	43	35	541
Chefs de ménage avec père et/ou mère et d'autres personnes	2	3	4	9	10	2	-	30
Ménages non familiaux	4 627	6 325	4 124	4 261	5 416	7 253	7 725	39 731
Ménages d'une personne	4 274	5 985	3 938	4 058	5 117	6 907	7 334	37 613
Ménages de plusieurs personnes	353	340	186	203	299	346	391	2 118

Tableau 37

Canton de Genève

Ménages privés dont le chef est une femme, selon l'âge du chef de ménage et le type, en 1980
Répartition en pour cent

	- 24	25-34	35-44	45-54	55-64	65-74	75 +	Total
Ménages privés	10,2	16,5	14,3	13,0	13,2	16,0	16,8	100,0
Ménages familiaux	3,8	19,0	32,3	23,5	10,9	5,6	4,9	100,0
Noyaux familiaux seuls	3,9	19,0	32,4	23,7	10,8	5,4	4,8	100,0
Couples sans enfant	21,6	30,5	12,1	13,4	11,5	8,0	2,9	100,0
Couples avec enfant(s)	4,1	34,1	45,8	12,5	3,2	0,3	-	100,0
Chefs de ménage avec enfant(s)	1,4	17,2	35,6	25,4	9,8	5,1	5,6	100,0
Chefs de ménage avec père et/ou mère	1,5	5,1	16,3	32,2	34,7	9,9	0,3	100,0
Noyaux familiaux avec d'autres personnes	2,5	18,4	30,9	22,0	12,9	7,4	5,9	100,0
Couples sans enfant avec d'autres personnes	22,7	22,7	18,2	22,7	9,1	-	4,6	100,0
Couples avec enfant(s) avec d'autres personnes	-	23,5	58,8	17,7	-	-	-	100,0
Chefs de ménage avec enfant et d'autres personnes	1,5	18,5	31,6	21,6	12,4	7,9	6,5	100,0
Chefs de ménage avec père et/ou mère et d'autres personnes	6,7	10,0	13,3	30,0	33,3	6,7	-	100,0
Ménages non familiaux	11,7	15,9	10,4	10,7	13,6	18,3	19,4	100,0
Ménages d'une personne	11,4	15,9	10,5	10,8	13,6	18,4	19,4	100,0
Ménages de plusieurs personnes	16,7	16,1	8,8	9,5	14,1	16,3	18,5	100,0

bibliographie

Office fédéral de la statistique

Annuaire statistique de la Suisse, 1986, Ed. Birkhäuser, Bâle.

"Ménages et familles de 1960 à 1980", Cahier statistique N° 1, Population, Berne 1986.

"Note sur l'évolution de la fécondité en Suisse", J.-E. Neury, Berne 1977.

"Mouvement de la population en Suisse", Données statistiques, Berne, 1985.

"Recensement fédéral de la population 1980, Canton de Genève", Vol. 22, 1985, et divers tableaux tirés à part.

Conseil de l'Europe

Actes de la Conférence démographique européenne de 1982, "Participation des femmes à l'activité économique et évolution du rôle de la femme"; p. 131 à 150, Strasbourg, 1983.

Etudes démographiques N° 19, "Les aspects démographiques de la main-d'oeuvre : Les Femmes", Strasbourg, 1987.

Service cantonal de statistique, Département de l'Economie publique

Annuaire statistique du canton de Genève, 1987.

Démographie genevoise, "Structure et évolution de la population du canton de Genève", 1978 (en collaboration avec le Service de la recherche sociologique).

Recensement fédéral de la population 1980, "Ménages : composition et taille", Aspect statistique N° 35, mai 1983.

"Evolution récente de la natalité à Genève", Aspect statistique N° 28, février 1982.

"Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980, rétrospective statistique", vol. 2 : le Canton de Genève, Etudes et documents N° 10, avril 1987.

"Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève", Etudes et documents N° 7, mars 1986.

"La population résidante active du canton de Genève", Etudes et documents N° 12, mars 1988.

CNIFD - INSEE (Centre national d'information sur les droits des Femmes - Institut national de la statistique et des études économiques)
"Femmes en chiffres", 1986.

Commission fédérale pour les questions féminines

"La situation de la femmes en Suisse. Première partie : société et économie", Novembre 1979.

"Femmes et hommes : faits, perspectives, utopies", Mars 1987.

Collection «Etudes et documents»

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975 (Mai 1977, 616 pages, prix: 50 F.)
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (Octobre 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-1976 (Juin 1978, 132 pages, épuisé.)
- No 4 — Genève dans les comparaisons internationales de prix. Résultats et problèmes méthodologiques (Décembre 1979, 70 pages, prix: 7 F.)
- No 5 — Evolution récente de la population du canton de Genève. Tendances actuelles (Mai 1982, 48 pages, prix: 10 F.)
- No 6 — Le niveau des loyers à Genève: analyse statistique (Mars 1984, 60 pages, épuisé.)
- No 7 — Structure professionnelle de la population résidante active du canton de Genève (Mars 1986, 266 pages, prix: 30 F.)
- No 8 — Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980. Rétrospective statistique. Volume 1: les communes genevoises (Avril 1986, 120 pages, prix: 20 F.)
- No 9 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1986: perspectives 1985-2015 (Octobre 1986, 32 pages, prix: 15 F.)
- No 10 — Recensements fédéraux de la population de 1850 à 1980. Rétrospective statistique. Volume 2: le canton de Genève (Avril 1987, 184 pages, prix: 25 F.)
- No 11 — Les femmes à Genève: portrait statistique (Février 1988, 76 pages, prix: 25 F.)

Prochaine publication:

- No 12 — La population résidante active du canton de Genève.

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Rédaction, commandes et envoi:

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre
Tél.: (022) 87 67 07

Case postale 36, 1211 Genève 6
Compte de chèques 12-6310

Prix de ce numéro: 25 F.